PICARDIE NATURE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

ÉTUDIER
AGIR
SENSIBILISER

PARTICIPER aux recherches clicnat

www.picardie-nature.org

Picardie Nature bénéficie du soutien de l'Union Européene, de l'État Français et de ses agences, de la région Hauts de France et de nombreux partenaires ainsi que de l'investissement de nombreux bénévoles : **Merci à eux!**

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

SOMMAIRE

4 Rapport Moral

6 Picardie nature en 2023

8 Fonctionnement de Picardie Nature

10 Le bénévolat

12 L'équipe au siège de l'association en 2023

14 Quelques éléments concernant l'égalité Femme/Homme

15 Les sites internet

16 Revue de presse

18 ÉTUDIER

19 ClicNat

21 Conventions d'échange de données

23 SINP

28 Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie

34 Suivis récurrents des chiroptères

35 Programme ZNIEFF 2023

36 Agriculture et biodiversité

38 Atlas Coccinelles des Hauts-de-France

39 Étude des mammifères terrestres et des chiroptères, indicateurs de la qualité des cours d'eau et des ripisylves

41 Week-end naturaliste

45 Journées intégration naturaliste

48 Plans régionaux d'actions

52 "Observatoire" des Espèces Exotiques Envahissantes faunistiques (EEE)

54 Les ABC atlas de la biodiversité communale

58 Oiseaux Marins

61 Étude de la Processionnaire du Chêne sur la Trans'Oise

62 AGIR

63 La surveillance des gravelots sur le secteur de Cayeux-sur-Mer

64 Les Busards

67 "Faune & Bâti" chauves-souris

76 Faune et Bâti c'est aussi

80 Sur le Littoral et AMO

81 Bilan 2023 des actions en justice

85 Protection des phoques en baie de Somme

88 SENSIBILISER

89 Les temps forts de l'année

90 Les projets

92 Les aires éducatives

99 Partenariats créés cette année

100 Zoom sur l'émergence de nouveaux outils et approches pédagogiques

102 Cap sur les stands

103 Lexique

104 CONCLUSION

Rédaction : Les bénévoles et équipes de Picardie Nature, rédacteur en chef Éric Hugentobler | **Directeur de publication :** Patrick Thiery | **Réalisation et Identité graphique :** Agence Avril | **Pictogrammes :** Olivier Damiens | Document en téléchargement sur http://www.picardie-nature.org/la-vie-de-l-association/rapports-annuels-d-activites/

RAPPORT MORAL

2023 UNE ANNÉE DE RENFORCEMENT, UNE STABILISATION MAIS DES INQUIÉTUDES QUI PERSISTENT

Voilà les 3 termes qui définissent l'année 2023 pour Picardie Nature.

Au cours de cette année, nous avons renforcé nos partenariats et notre modèle économique opéré depuis le redressement judiciaire sur la période 2016-2019.

2023, c'est aussi un renforcement et une stabilisation de l'équipe salariée, avec un passage à 21 contrats en CDI, avec une ossature de l'équipe s'appuyant sur un encadrement assuré par des chargés de missions, très investis dans l'association depuis plus de dix ans pour la plupart d'entre eux. Ce sont des compétences et une qualité de travail reconnues chez nos bénévoles, nos partenaires de projets ou nos financeurs.

Cette équipe salariée s'est renforcée ces dernières années avec des jeunes qui souvent ont démarré par un stage ou un service civique à Picardie Nature ou ailleurs, puis ont enchainé un CDD puis un CDI quand cela était possible. Cette équipe diversifiée est engagée dans la connaissance et la protection de la nature. Elle est porteuse de valeurs fortes et fournit un travail de qualité. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées.

La force d'une association se perçoit aussi au travers du nombre de ses adhérents. Si Picardie Nature peut s'honorer de pouvoir compter sur environ 250 bénévoles actifs bien identifiés, l'association est encore loin de retrouver les 950 adhérents de 2015. Néanmoins 2023 a vu le nombre de ses adhérents repartir à la hausse (de 544 à 580). C'est un frémissement qui doit s'amplifier en 2024 avec la relance d'une newsletter, publiée désormais régulièrement, le nouveau CLICNAT et son module de validation des données mis en ligne à la fin d'année, et par un ensemble d'actions et de projets avec les adhérents autour de la vie associative et la communication.

2023 a vu la publication de la 1ere liste rouge de la faune sauvage à l'échelle des Hauts de France pilotée par Picardie Nature pour les papillons de jour. D'autres devraient suivre en 2024, dans un dialogue constant avec le GON, Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas-de-Calais.

Mais 2023 ce sont aussi des inquiétudes qui ont du mal à s'estomper.

Nous avons vécu ce qu'on peut qualifier de crise de croissance. Nous avons vécu un décalage fort entre notre développement par l'effet du plan de relance post covid, la capacité de l'équipe à innover et nos difficultés à absorber la charge administrative.

Ce décalage entre les projets à mettre en œuvre, les dépenses afférentes et la perception tardive des produits a été source de surcharge de travail, de stress et de déstabilisation pour l'équipe salariée et le conseil d'administration.

À plusieurs reprises nous avons connu de très fortes tensions de trésorerie, nous obligeant à retarder le paiement de cotisations sociales, de salaires, de factures allant jusqu'à obérer notre capacité à mettre en place des actions pourtant financées sur papier, par des conventions signées tardivement, en décalage avec l'année civile.

Nous avons frôlé la cessation de paiement à plusieurs reprises et nous avons sincèrement apprécié le soutien ponctuel d'un relais de trésorerie de notre fédération nationale France Nature Environnement, la confiance de notre banque, la Caisse d'épargne qui nous a soutenu par des outils de trésorerie : dispositif loi Dailly augmenté, doublement de l'autorisation de découvert, nouveaux prêts de trésorerie via la Caisse d'Épargne/ France Active avec le soutien de la Banque Publique d'Investissement. Nous avons pu apurer également des dossiers FEDER (Fonds européens) et agences de l'eau remontant pour certains à 2018 !

L'arrivée du Fonds vert et de ses modalités d'avances de fonds plus simples que le FEDER nous ont aidés en fin d'année et offert des perspectives a priori moins pénibles pour 2024.

Néanmoins nous assistons depuis quelques années à une dramatique complexification administrative qui n'est pas simplifiée par le développement d'outils informatiques, propres à chaque partenaire institutionnel. Une des conséquences est un retard d'instruction des dossiers, en interne et par les services financiers, se traduisant par un retard des versements de fonds alors même que les dirigeants de notre association doivent garantir le versement des salaires chaque mois !

Vous comprendrez donc que tous ces éléments ont fortement pesé sur l'équipe salariée avec comme corollaire des situations de mal être au travail, des arrêts maladie et des départs.

De leur côté, les membres du conseil d'administration se sont investis dans de nombreux temps d'échanges et de travail assez loin de notre projet associatif et des sujets que devraient pouvoir aborder des bénévoles, en lien avec les buts de notre association.

Un grand merci aux administratrices et administrateurs qui ont continué de s'investir, malgré la tourmente, pour contribuer à la poursuite de l'objet de Picardie Nature au milieu de débats que l'on peut qualifier de peu "sexy" mais incontournables.

Il faut souligner le rôle des bénévoles qui ont porté des actions importantes : actions juridiques comme la lutte contre Rockwool dans l'Aisne et plus largement les actions en justice, la poursuite du travail de dynamisation des réseaux naturalistes, la poursuite de la refonte de la communication et de la présence sur les stands, le projet Salamandre, etc, etc, etc.

En guise de conclusion :

Puisse la lecture de ce rapport d'activités 2023 nous apporter des moments de satisfaction et donner envie à l'équipe salariée, au conseil d'administration, à la commission des réseaux naturalistes, aux bénévoles actifs et à nos chers adhérents d'être acteurs de la préservation de la nature et de l'environnement dans une société et sur une planète qui se dérègle sous nos yeux.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
PATRICK THIERY
Président de Picardie Nature

PICARDIE NATURE EN 2023

1
Nouvelle publication " Avocette et un panneau pollinisateurs"

2 755 163
données dans **clicnat.fr**

15
réseaux naturalistes structurés

7 671
espèces différentes dans **clicnat.fr**

1494
observateurs

634
contributeurs clicnat dont 113 nouveaux

155
signalements d'échouages de mammifères marins

19
RDV bénévoles en animation de la protection de la faune sauvage

119
labels refuges chauves-souris attribués en Picardie

245
requêtes "SOS Chauves-souris information et Nids d'hirondelles" traîtées

5
aires éducatives dont 2 aires marines et 3 aires terrestres

19 500
personnes sensibilisées

PICARDIE NATURE À POUR MISSIONS

Œuvrer
à la préservation
de la biodiversité

Intervenir
pour le respect
de la réglementation

Contribuer
à l'éducation
et à la sensibilisation
pour la protection
de la nature
et de l'environnement
en Picardie

Agir
en protégeant des espèces
ou milieux menacés

Militer
pour la prise en compte
de l'environnement dans
les projets d'aménagement

NOS AGRÉMENTS RÉGIONAUX

Education nationale
Protection de l'environnement
Habilitation aux débats d'instance consultative
Engagement Service Civique
Jeunesse et éducation populaire

BUDGET ANNUEL

2 168 517 €

AU QUOTIDIEN

13
administrateurs
plus de 250 bénévoles actifs

38
Salariés dont 21 CDI
et 21 CDD (dont 3 apprentis)
soit 29,3 ETP

580
adhérents

9
Volontaires
en Service Civique

7
Stagiaires accueillis
sur l'année

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

@asso.picardie.nature	@PicardieNature	@picardienature	@picardienature	@picardie-nature
7 200 abonnés	**1 340 followers**	**90 abonnés**	**1 951 abonnés**	**1 278 abonnés**

FONCTIONNEMENT DE PICARDIE NATURE

L'ASSOCIATION A POUR OBJET DE :
(extraits article 3 des statuts de Picardie Nature)

- oeuvrer à la préservation de l'environnement
- oeuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvages, en particulier les vertébrés) par tous les moyens légaux : proposition et mise en oeuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages…) et les espèces (mesures de gestion, interventions auprès des élus, autres responsables…)
- contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites
- mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur
- réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

L'association exerce son action sur l'ensemble de la région Hauts-de-France. Elle exerce également son action à l'égard de tout fait - notamment de pollution, aménagement, ou projet - qui, bien que né ou réalisé en dehors de ce territoire, serait de nature à porter atteinte aux intérêts de l'association.

Créée en 1970 et d'abord connue sous le nom de Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Picardie (GEPOP), puis Groupe Environnement, Protection et Ornithologie en Picardie (GEPOP), c'est en 1991 que l'association a pris le nom de Picardie Nature.

Le siège de l'association se situe depuis novembre 2019 au 233 rue Eloi Morel à Amiens

Bien que l'association porte dans ses statuts la notion de gestion de centre de soins aux animaux sauvages, Picardie Nature ne dispose plus de centre de sauvegarde depuis 2016. La protection de la faune sauvage reste un élément fort de l'association et des partenariats sont toujours mis en place pour trouver des solutions bien que cela reste une difficulté sur le territoire.

UNE ASSOCIATION AGRÉÉE PAR L'ETAT ET UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Picardie Nature est agréée en 2023 au titre de :

- La protection de l'environnement par le Préfet de la Somme, renouvelée en date du 11/12/2023
- L'habilitation à participer aux instances consultatives par le Préfet de Région Hauts-de-France, renouvelée en date du 05/09/2018
- Education nationale par le recteur de l'académie d'Amiens depuis 2002 et renouvelé au 20/10/2022
- Engagement de Service Civique par le Préfet de Région Hauts-de-France depuis 2016 et renouvelé le 125/01/2022
- Jeunesse Education Populaire par la Préfète de la Somme en date du 13/07/2023

En 2023 Picardie Nature est membre de fédérations et associations :

- France Nature Environnement Hauts-de-France (FNE HDF)
- Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN)
- Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)
- Maison des Associations d'Amiens Métropole (MAAM)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Somme (CAUE80)
- Ombelliscience
- Fonjep
- Association Le Chêne
- Union Départementale des Colonies de Vacances Fort Manoir (UDCV)

Picardie Nature est depuis plusieurs années membre actif de plusieurs réseaux tel que le Réseau National Échouages de Mammifères Marins, le Mouvement Associatif, etc…

ILS FONT PICARDIE NATURE AU QUOTIDIEN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU LE 15 AVRIL 2023

David ADAM

Thierry DEREUX

Nicole GASTEL

Thibaut GERARD

Alain GREVOT

Simon LAIGNEL

Hélène LEROY

Jacques LERAILLE

Christine MORRIER

Dominique ROUSSEAU

Florence THIERRY

Patrick THIERY

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION EN 2023, ÉLU LE 22 MAI 2023

Président
Patrick THIERY

Trésorier
Hélène LEROY

Secrétaire
Simon LAIGNEL

Secrétaire adjoint
Dominique ROUSSEAU

©Sarah Monnet

LE BÉNÉVOLAT

LES BÉNÉVOLES COORDINATEUR DE RÉSEAU NATURALISTES

Albane Pencoat-Jones
Maxian Maradenne
Chiroptères

Guénaël Hallart
Mammifères terrestres

François Méranger
Mammifères marins

Benjamin Blondel
Guénael Hallart
Amphibiens-reptiles

Thibaud Daumal
Orthoptères

Thibaut Gérard
Papillons

Jean-François Delasalle
Sandrine Joachim
Dominique Cagniard
Odonates

Gilbert Terrasse
Coccinelles

Damien Top
Diptères

Luc Plateaux
Abeilles, Bourdons, Guêpes

BÉNÉVOLAT VALORISÉ

En valorisant le bénévolat, nous souhaitons montrer la force et l'ampleur de cette mobilisation citoyenne avec des éléments chiffrés. Nos outils et les pratiques des bénévoles ne permettent pas d'avoir une évaluation exhaustives mais cela nous donne un aperçu du temps consacré à notre objet associatif.

En 2023 il y a eu au moins 1 773 jours de bénévoles soit plus de 12 400 heures déclarés. Les bénévoles ont également déclaré 154 178 km parcourus dont 93 572 km en faisant une déclaration d'abandon de frais en don et donc l'émission d'un reçu fiscal.

Ils sont bénévoles et contribuent à la vie de l'association, aux actions aux 4 coins de la région,qu'ils en soient ici remerciés.

Peut être avons nous oublié un prénom, que cette/ces personne/s nous en excuse par avance, c'est involontaire.

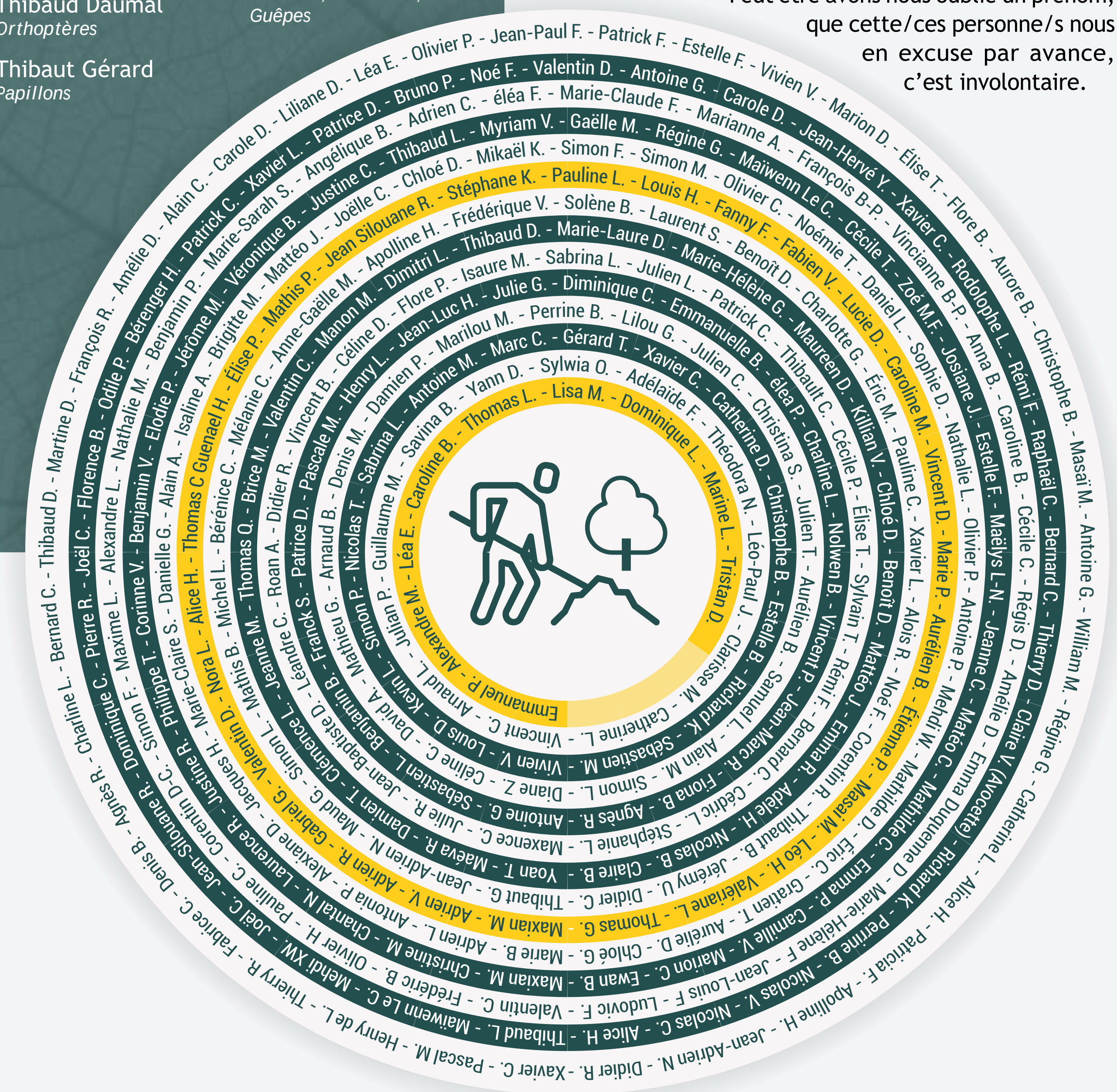

REPRÉSENTATION DE PICARDIE NATURE DANS DIFFÉRENTES COMMISSIONS PRÉFECTORALES ET INSTANCES DE CONCERTATION EN 2023

Conseil de gestion et bureau du Parc Naturel Marin des estuaires picard et de la côte d'opale
Olivier Hernandez
Patrick Thiéry

Comité consultatif de la réserve naturelle nationale de baie de Somme
Sarah Monnet
Patrick Thiéry

Comité de bassin Artois Picardie
Eric Hugentobler

Commission départementale de la nature, des paysages et sites (CDNPS) de la Somme

- **En formation site et paysages**

Jean-Pierre Têtu
Patrick Thiéry

- **En formation faune sauvage captive**

Christine Morrier
Patrick Thiéry

Comité départemental sécheresse et ressource en eau de la Somme
Hélène Leroy
Patrick Thiéry

Comité départemental sécheresse et ressource en eau de l'Aisne
Nicole Gastel

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de l'Aisne
Nicole Gastel

Cellule de veille Loup dans l'Aisne
Nicole Gastel

Conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage de l'Aisne
Guenaël Hallart

Comité partenarial des Espaces Naturels Sensibles conseil départemental de l'Oise
Eric Hugentobler et
Sébastien Maillier

Collectif bio-corridors de l'Oise
Henry De Lestanville

Commission de Surveillance de Site SMIRTOM de Thieulloy-l'Abbaye (80)
Patrick Thiéry

Commission de Surveillance de Site SECODE à Boves (80)
Marcel Dekervel

Observatoire de l'environnement du canal Seine Nord Europe
Sébastien Mailler

L'ÉQUIPE AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION EN 2023

LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE EN 2023

ANNÉE 2022/2023
Johanna COSTES
Emilie BOUDEREAUX
Sarah HIPPOLYTE

UNIQUEMENT SUR L'ANNÉE 2023
Vincent DAROUX
Cyprien DEGUIN
Maxim LAURIN
Marine LEAL

ANNÉE 2023/2024
Xavier SAGNIER
Fleurine ALLART

L'ÉQUIPE AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION EN 2023

Représentant
29,21 équivalents temps plein (ETP) et 38 personnes différentes

LES PERMANENTS

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Directeur
Éric HUGENTOBLER

Responsable Administrative et Financière
Marie-Christine DELY

Assistante de Projets Subvention, Europe et Marché public
Maud STERLIN

Assistante Administrative
Clémence CHERIFI

L'ÉQUIPE ETUDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Responsable de Mission Observatoire faune
Sébastien MAILLIER

Gestionnaire de base de données
Adèle HURABIELLE

Chargée de Mission Mammifères Marins
Sarah MONNET

Chargé de Mission Faune
Lucie DUTOUR
Sébastien LEGRIS
Thomas HERMANT

Chargé d'Études Faune
Simon BARBIER
Anne-Gaëlle MOTHE
Kevin GRUAU
Antoine PUDEPIECE

L'ÉQUIPE PROTECTION FAUNE ET BÂTIMENTS

Responsable de Mission Faune et Bâti
Sophie DECLERCQ

Chargé d'Études Faune et Bâti
Aurélien BATAILLE
Ludivine LEITE
Robin BARRY
Romain GANDOLFI
Morgan BOULAY

L'ÉQUIPE DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION À LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

Chargée d'Animation et de Valorisation (départ en novembre 2023)
Lison GAIGNON

Chargée de Mission PNA chiroptères
Vicky LOUIS

LES CDD

Chargé de projet agriculture et biodiversité (8 mois)
Vincent ACLOQUE

Animatrice (12 mois)
Pauline DELATTRE

Chargée de mission animation (12 mois)
Marjorie THUROTTE

Technicienne Faune Busard
Blandine FLORAND **(4 mois)**
Lous SIX-DUGARDIN **(1,5 mois)**

En charge de la surveillance estivale (4 mois)
Laurène MANUSSET
Paul LALLEMENT

Technicienne Faune GRAVELOTS (5 mois)
Marion MERMET LYAUDOZ

Chargé d'étude chiroptère (10 mois)
Sylvia OZDOBA
Coline NOYAU

Technicienne Faune (6,5 mois)
Solène BISCHOFF
Thiphaine PALAZON

Chargée de mission (9 mois)
Valentine BROHON

EN APPRENTISSAGE

BTS gestion de la PME (années scolaires 2021/2023)
Raphaëlle Laure BURBAN

Apprentie BTS GPN (année scolaire 2022/2024)
Léa COLOMBEL

Apprenti BTS GPN (année scolaire 2022/2024)
Simon POSTEL

LES STAGIAIRES

Stage de 6 mois dans le cadre du projet sur les mammifères et les ripisylves
Coline VIALA
Chloé DRUAUX

Stage de 6 mois "Amélioration des connaissances de deux espèces de chauves-souris arboricoles"
Adélaïde FONTAINE

Stage de 6 mois "Recensement des dérangements sur les phoques et conciliation avec les activités humaines en baie de Somme"
Florie CHAUVIN

Stage de 3 semaines
Pauline MUSY

Stage d'une semaine
Mélina FOUCAULT
Angèle NOURTIER
Romane DENEUX

QUELQUES ÉLÉMENTS CONCERNANT L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

Comme tout employeur, Picardie Nature doit assurer une égalité entre les femmes et les hommes. Notre structure n'a pas d'obligation légale à publier ces données (moins de 50 salariés) mais il nous semble important de porter cette information à votre connaissance au 31 décembre il y avait 16 femmes et 11 hommes dans l'effectif (ancienneté moyenne des femmes 4 ans et 2 mois contre 6 ans et 9 mois pour les hommes).

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE AU 31/12/2022

CATÉGORIE	F	H	TOTAL	CDI F	CDI H	TOTAL	CDD F	CDD H	TOTAL
TOTAL	16	11	27	11	10	21	5	1	6

NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMI LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

CLASSIFICATION DES MÉTIERS	EFFECTIF TOTAL MOYEN	HOMMES	FEMMES	SALAIRE MOYEN	SALAIRE MOYEN MENSUEL
N/A	1,95		1,95	7 095,34	591,28
Ouvrier et employé- Goupe B	2,67	1,00	1,67	18 476,89	1 539,74
Technicien et agent de maîtrise - Goupe C	3,16	0,50	2,66	22 914,53	1 909,54
Technicien et agent de maîtrise - Goupe D	9,38	2,92	6,46	22 835,86	1 902,99
Technicien et agent de maîtrise - Goupe E	8,95	5,43	3,52	26 786,54	2 232,21
Technicien et agent de maîtrise - Goupe F	5,68	0,48	5,20	34 568,10	2 880,68
Cadre - Goupe G	0,08		0,08	43 417,63	3 618,14
Cadre - Goupe H	1,80	1,00	0,80	38 097,96	3 174,83
Cadre - Goupe I	0,99	0,99		44 219,22	3 684,94
TOTAL GÉNÉRAL	**34,66**	**12,32**	**22,34**	**25 914,04**	**2 159,50**

le N/A concerne les personnes en stage ayant perçu une indemnité de stage

SALAIRE DE BASE MENSUEL THÉORIQUE TEMPS PLEIN 35H (FORFAITS JOURS INCLUS) POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2022						
CATÉGORIE	**HEURES CONTRAT**	**TOTAL SALAIRES DE BASE**	**SALAIRE MOYEN**	**MIN**	**MAX**	**MÉDIAN**
Hommes	1 626,36	24 867,91	2 319,11	1 779,95	3 663,19	2 202,45
Femmes	2 517,71	37 026,02	2 230,49	1 779,95	3 689,94	2 364,94
TOTAL GÉNÉRAL	**4144,07**	**61 893,93**	**2 265,27**	**1 779,95**	**3 663,19**	**2 202,45**

Ces tableaux sont issus du logiciel paye, les salaires sont des salaires brut en €

Ces éléments montrent que l'égalité femme /homme est respecté en dehors des situations personnelles : temps partiel choisie pour 2 femmes et 1 homme, ancienneté plus importante chez les hommes donc mécaniquement un salaire plus élevé en raison de l'acquision des points conventionnels d'ancienneté.

Enfin en 2023 sur les 10 salaires les plus élevés de Picardie Nature, 6 sont des femmes et il y a 4 salariés avec un statut cadre : 2 femmes 2 hommes

LES SITES INTERNET

Site internet de l'association
http://www.picardie-nature.org

Base de données d'observation de la faune sauvage
http://www.clicnat.fr

Site des enquêtes participatives
https://enquetes.clicnat.fr
ouestmartin.fr

Boutique en ligne de l'association
http://boutique.picardie-nature.org

le nouvel espace pour adhérer et faire des dons, retrouver le calendrier des activités et s'abonner à la newsletter
https://picardie-nature.assoconnect.com/

ET SUR RÉSEAUX SOCIAUX

REVUE DE PRESSE

LAON ET SA RÉGION

Des travaux annoncés dans le respect des chauves-souris

RÉGION D'AMIENS À LA UNE

Deux faucons pèlerins repérés au-dessus de la cathédrale

La commune protège les hirondelles de fenêtre

En balade au marais de Gannaville

Picardie Verte

UNE DIZAINE D'AMBASSADEURS

Ils s'engagent à promouvoir la biodiversité

Nature

Les chauves-souris des caves

L'hibernation des chauves-souris se déroule dans des endroits différents selon les espèces. Grenier ou cave pour la plupart, parfois, elles nous surprennent dans des endroits insolites.

La majorité des chauves-souris recherche des endroits tranquilles, où la température et l'humidité sont stables. La plupart du temps, ces petits mammifères se trouvent à cette période dans des cavités d'origine humaine ou naturelle telles que des carrières ou des grottes, mais elles se logent aussi parfois dans des sites souterrains liés au patrimoine bâti. Ainsi, il se peut que votre cave abrite des chauves-souris en hiver.

Suspendues au plafond, enroulées dans leurs ailes, logées dans un interstice entre 2 briques ou 2 pierres, cachées dans un tas de bois. Si vous trouvez une ou plusieurs chauves-souris hibernant

à l'intérieur de votre cave, observez-les le plus discrètement possible et évitez tout dérangement : un réveil à cette période de l'année peut leur être fatal. Veillez également à laisser les accès qui leur ont permis d'entrer ouverts, afin qu'elles puissent ressortir de leur gîte d'hiver à l'arrivée des beaux jours. ● *JI*

Sains-en-Amiénois : une semaine riche pour la biodiversité

Pour la première édition des rencontres biodiversité et territoires 2023 à Montpellier, les 12 et 13 décembre 2023, deux élues de Sains-en-Amiénois, Marie Zouini et Nadège Esteves, avaient fait le déplacement pour animer un atelier consacré aux actions de la commune amiénoise.

(/id476492/article/2023-12-18/sains-en-amienois-une-semaine-riche-pour-la-biodiversite)

Finale de la Coupe de France de pétanque à Beauv...

Sains a représenté les Hauts-de-France à Montpellier. - CPicard

Par De notre correspondant Stéphane Dargent
Publié: 18 Décembre 2023 à 09h38

Temps de lecture: 2 min

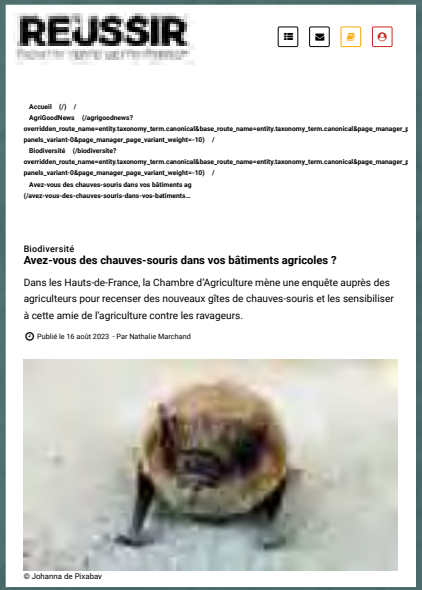

ÉTUDIER

L'étude de la faune sauvage de Picardie est, depuis notre création, le principal objectif de Picardie Nature. Cela mobilise des centaines de bénévoles qui parcourent l'ensemble de la région pour mieux connaître l'état de la répartition des populations (géographie, effectifs...) d'espèces des différents groupes d'animaux.

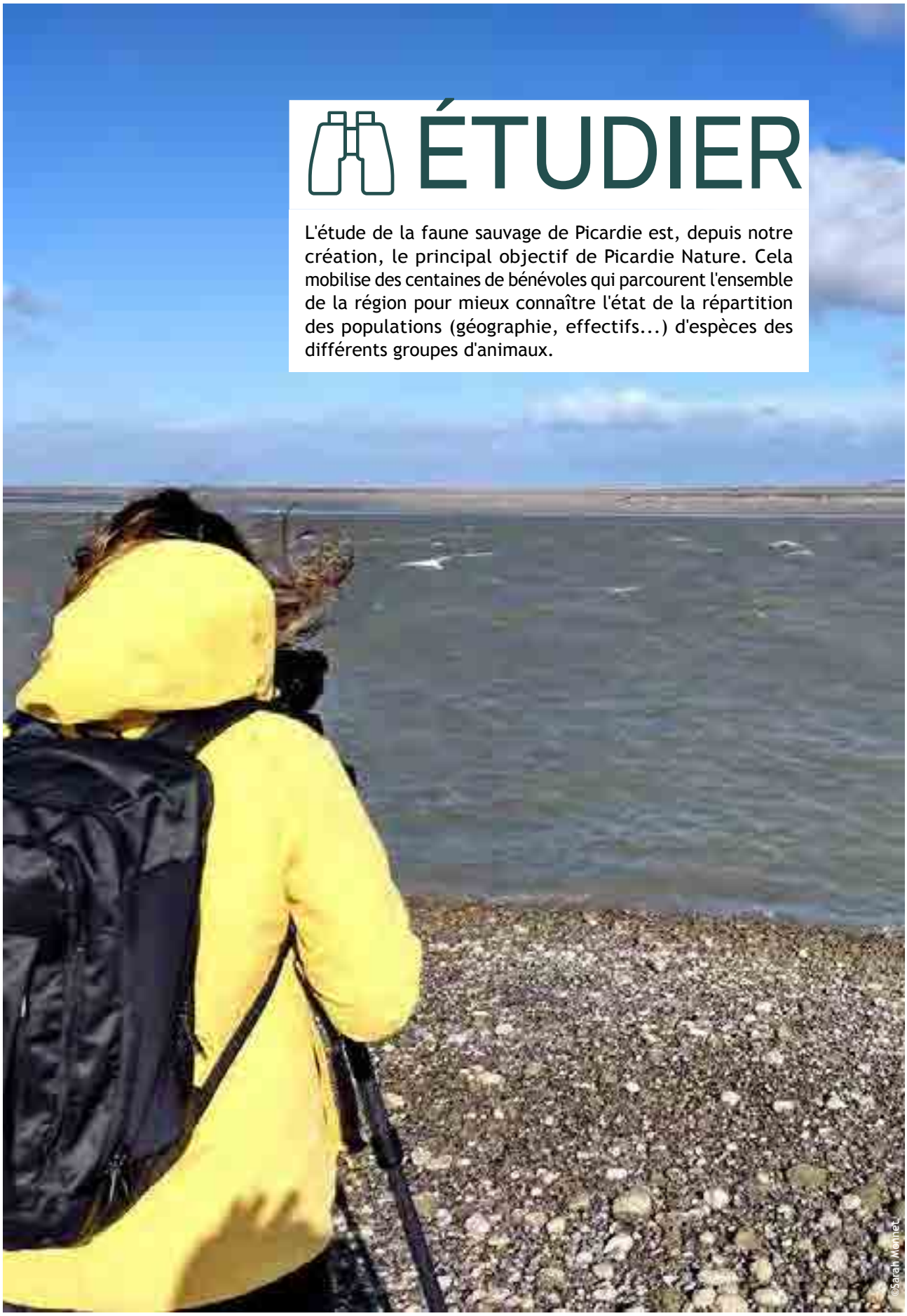

©Sarah Monnet

CLICNAT

En plus des actions récurrentes de maintien et développement liées à Clicnat, 2023 a été consacrée à la migration de Clicnat vers la dernière version de Géonature, au déploiement de la nouvelle interface de validation scientifique et sa mise en ligne et au développement et déploiement d'une nouvelle interface à destination des collectivités dans le cadre des ABC appelée Obépine.

MISE À JOUR DE CLICNAT

La préparation de cette mise à jour a été très longue et a demandé notamment de gros travaux préparatoires pour réorganiser notre base de données. Après plusieurs semaines de travaux, Clicnat n'a été interrompu que 10 jours, entre le 4 et le 13 décembre 2023, pour permettre la mise à jour effective et la remise en ligne des outils. Les changements réalisés permettent non seulement de corriger des bugs et de rendre à nouveau disponibles certaines fonctionnalités (enchaînement de relevés, validation en ligne…), mais ils permettent également de faciliter de futures mises à jour et développements supplémentaires dans les mois ou années à venir.

MODULE DE VALIDATION

L'un des faits les plus marquants en 2023 est le déploiement du nouveau module de validation (suite à l'acceptation d'un appel à projets - amélioration du SINP initié par l'UMS PatriNat en 2021 qui a permis le développement de l'outil par JDEV). L'outil a d'abord été ouvert en phase de test aux coordinateurs des réseaux naturalistes au mois de décembre 2023 afin de corriger les quelques bugs présents. Puis l'ouverture des droits a été élargie à l'ensemble des validateurs au début de l'année 2024.

OBÉPINE

Une autre évolution est l'aboutissement, au 3e trimestre 2023, de l'outil Obépine (https://obepine.clicnat.fr/#) pour restituer des cartes dynamiques dans le cadre des ABC. Son objectif est de rendre accessibles facilement et de manière synthétique les enjeux de biodiversité auprès des élus de collectivités locales. Le développeur JDEV, en prestation, aux côtés de Picardie Nature et Geo2France qui met à disposition son geoserveur ont travaillé ensemble à ce projet. Aujourd'hui, il est opérationnel sur trois territoires : l'Agglomération Creil Sud Oise, la commune de Sains-en-Amiénois et la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

GESTION DES DONNÉES

Une remontée de données nouvelles à l'UMS Patrinat (OFB-MNHN-CNRS-IRD) a été produite sous format SINP fin janvier 2023, et a associé au 1er semestre les autres partenaires du SINP régional (GON, SMNF, et CBNBL notamment). Picardie Nature a fait remonter un volume proche de 2 millions de données.

L'un des autres points à souligner cette année est une rencontre avec Philippe Jourde de la LPO France (coordinateur national Faune France) qui pourrait déboucher sur la concrétisation d'une convention en 2024, permettant de fluidifier les échanges de données et plus globalement notre partenariat associatif.

CONVENTIONS D'ÉCHANGE DE DONNÉES

2 conventions nouvelles sont signées en 2023 : l'une avec le **Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche (60)**, l'autre avec l'association La Roselière qui gère la réserve naturelle de Vesles et Caumont dans les marais de la Souche (02).

22
conventions d'échange de données !

En termes de volume de données collectées, le CEN Hauts-de-France reste un partenaire très actif, et les échanges de données avec Faune France contribuent eux aussi à fortement améliorer les statistiques quantitatives, avec pratiquement **120 000 données nouvelles** en 2023 provenant de cet outil de la LPO.

L'année est également marquée par des rencontres bilatérales avec les diverses structures signataires de conventions d'échange de données. Ainsi, **19 structures ont pu être rencontrées**, ce qui a permis de discuter du contenu et des modalités des conventions, sachant que plusieurs d'entre elles dataient des années 2010. Depuis cette date, l'articulation avec le SINP régional et national, la signature de la charte d'opendata de Picardie Nature par notre CA, ainsi que l'arrivée de la réglementation RGPD, ont fortement impacté les conditions de circulation des données.

Plusieurs formations auprès de partenaires (gabarit de données, saisie) ont en outre été assurées par la gestionnaire de base de données et plusieurs nouveaux accès ont été ouverts (ex : Roselière, SMBV).

Ces réunions doivent déboucher courant 2024 sur une ré-écriture des conventions d'échange, mais aussi potentiellement des dénonciations éventuelles de certaines.

PRINCIPALES STATISTIQUES DES CONTRIBUTIONS DANS LA BASE DE DONNÉES

Fin 2023, la base Clicnat compte **2 755 163** occurrences (dont 683 429 importées depuis Faune-France).

Un statut de validation a été attribué à **56 % des occurrences de la base**, dont l'essentiel repose encore sur de la validation manuelle. Il existe des comités scientifiques de validation, composés de bénévoles pour l'essentiel et rassemblant des spécialistes par groupe faunistique.

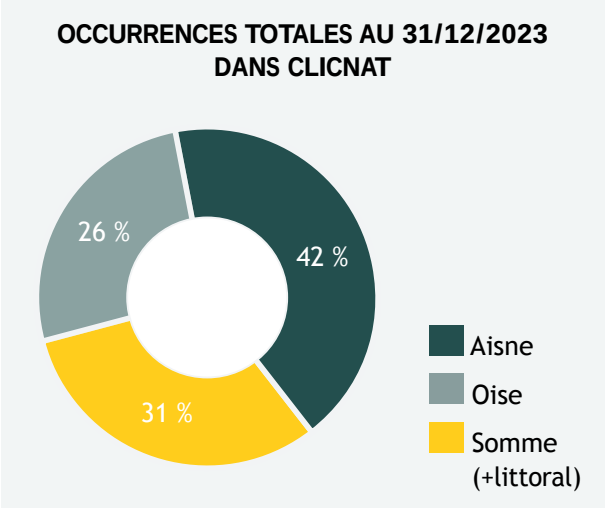

DÉPARTEMENT	OCCURRENCES TOTALES AU 31/12/2023	OCCURRENCES 2023	DONT PRODUITES PAR DES PARTENAIRES
Aisne	728 013	58 950	41 002 (70 %)
Oise	858 823	66 155	48 859 (74 %)
Somme	1 168 327	86 448	51 833 (60 %)
Total	**2 755 163**	**211 553**	**141 694 (67 %)**

GROUPE FAUNISTIQUE	OCCURRENCES TOTALES AU 31/12/2023	OCCURRENCES 2023	DONT PRODUITES PAR DES PARTENAIRES
Amphibiens et reptiles	46700	2 966	2 124 (72 %)
Araignées	25 544	1 307	474 (36 %)
Insectes	591 844	45 373	18 748 (41 %)
Mammifères	142 192	8 962	4 184 (47 %)
Mollusques	14 326	1 097	768 (70 %)
Oiseaux	1 913 067	150 627	114 374 (76 %)
Poissons	14 199	615	558 (91 %)
Autres	6 884	606	530 (87 %)

Le pourcentage de données partenariales peut sembler élevé mais rappelons que les données de Faune France sont par exemple comptabilisées comme des données partenariales même si ce sont fréquemment des observateurs bénévoles de nos réseaux (notamment ornithologues) qui utilisent ce portail de saisie en ligne.

1494 observateurs différents sont associés à des observations dans Clicnat en 2023

PART DES OCCURENCES TOTALES PAR GROUPE DE FAUNE AU 31/12/2023 DANS CLICNAT

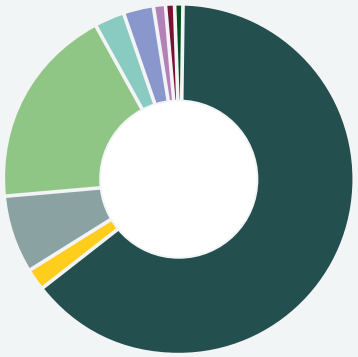

Amphibiens
Araignées
Insectes
Mammifères
Mollusques
Oiseaux
Reptiles
Poissons
Autres

SINP

RAPPELS SUR LE SINP

Le Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel (SINP) est un système d'information national qui vise à favoriser les synergies entre les différents acteurs de la biodiversité pour la production, la structuration, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel. Il doit être décliné régionalement en une plateforme SINP Hauts-de-France.

Dans les Hauts-de-France, le SINP est animé par la DREAL et piloté, dans le cadre de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), par un comité de pilotage composé de la DREAL, de l'OFB, de la Région et des deux Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie.

En 2023 Picardie Nature a été moteur sur la **gestion des données ABC dans le cadre du SINP**, pour étiqueter correctement les jeux de données des partenaires, et ce avec le concours de l'OFB Hauts-de-France.

Concernant les référentiels de données sensibles Faune Hauts-de-France, tous les groupes taxonomiques pour lesquels il existe un référentiel Hauts-de-France avaient été traités en 2022. Les travaux d'élaboration des référentiels de données sensibles ont été faits en étroite collaboration avec le GON et les experts régionaux. Ils ont fait l'objet de réunions d'experts et de rédactions de justificatifs **qui seront publiées par arrêté préfectoral courant 2024 suite à leur validation par le CSRPN et l'UMS PatriNat.**

Quelques espèces ont été déterminées potentiellement sensibles et ont été validées par avis CSRPN :

- 31 taxons de mammifères
- 32 taxons d'oiseaux
- 1 espèce d'araignée : *Eresus Kollari*
- 6 espèces de papillons : *Phengaris alcon, Satyrium ilicis, Boloria dia, Euphydryas aurinia, Limenitis populi, Hamearis Lucina.*

QUELQUES SUIVIS FAUNISTIQUES CONDUITS EN 2023

STOC ET SHOC (SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS ET SUIVI HIVERNAL DES OISEAUX COMMUNS)

33
carrés qui ont été suivis
par 30 observateurs

Chaque année, l'association, via le coordinateur bénévole local de l'enquête, Pascal Malignat, cherche à étoffer le réseau d'observateurs pour ces enquêtes ornithologiques majeures. 2023 marque une légère hausse de la participation du STOC. En effet, ce sont 33 carrés qui ont été suivis par 30 observateurs (31 carrés pour 26 observateurs en 2022) par contre il y a une baisse de la participation du SHOC car ce sont 14 carrés pour 11 observateurs durant l'hiver 2023/2024 (contre 17 carrés pour 16 observateurs en 2022/2023).

WETLANDS INTERNATIONAL (DÉNOMBREMENT INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU LORS DU WEEK-END CENTRAL DE JANVIER LES 14 ET 15/01)

C'est un événement rassemblant bon nombre d'ornithologues novices et expérimentés de la région coordonné bénévolement par Valentin Condal. Une fois de plus, un suivi de l'ensemble des super-sites picards a été réalisé. Les données collectées ont été transmises à la LPO qui coordonne le recensement au niveau national. Parallèlement, le travail d'actualisation cartographique des sites suivis a été finalisé en début d'année. L'intégration de la couche SIG dans Faune France a permis la saisie des données directement en ligne dès cette année 2023.

MIGRATION PRÉNUPTIALE ET POSTNUPTIALE DES OISEAUX

Comme chaque année, les migrations prénuptiale et postnuptiale ont fait l'objet de nombreuses heures de suivis par le réseau de bénévoles de Picardie Nature. Ces suivis sont principalement effectués sur les sites habituels du littoral (référent : Thierry Rigaux), de Brassoir (référent : Henry de Lestanville), de la Falaise Bloucard à Mont d'Origny (référent : Fabrice Cochon), etc. Toutes les données sont compilées dans la plateforme nationale "Migraction". Plusieurs bénévoles de Picardie Nature ont également contribué à la parution de l'Atlas des oiseaux migrateurs de France (contribution à diverses monographies).

LES COCCINELLI'DAYS

Le 16 et 17 septembre ont eu lieu les Coccinelli'days, un week-end dédié aux coccinelles, organisé chaque année par Picardie Nature depuis 2014. Cet événement est animé par l'ACOF (Association des COccinellistes de France) au niveau national. 7 sorties ont été menées par des bénévoles et 35 participants ont pu découvrir ce groupe de faune. Une vingtaine de communes ont été prospectées ; 6 dans la Somme, 2 dans l'Oise et 16 dans l'Aisne. C'est au total, 109 données de coccinelles, concernant 24 espèces différentes qui ont pu être notées durant ce week-end.
http://l.picnat.fr/sxs

LES WEEK-ENDS MAMMIFÈRES

Deux week-end ont eu lieu en 2023, dans la continuité de ce qui se fait à présent depuis plusieurs années. L'objectif est de recenser un maximum de données de chauves-souris et de mammifères terrestres non-volants sur un territoire donné de Picardie.

Plusieurs activités ont été proposées : formation acoustique pour les bénévoles découvrant cette méthode de prospection, prospections de sites à la recherche de maternités et de pelotes de réjection, ateliers de décorticage des pelotes, points d'écoutes à l'aide de boîtiers actifs ou passifs pour les chauves-souris, piégeage photographique, recherche de traces et indices, une soirée de capture de chauves-souris, des captures de micro-mammifères…

- Le premier week-end a eu lieu du 5 au 7 mai sur la frange littorale entre la vallée d'Authie et la Baie de Somme. Il a rassemblé une vingtaine de bénévoles.... 32 espèces (9 de chauves-souris et 23 de mammifères terrestres non volants) ont ainsi été recensées lors de ce week-end.
- 15 au 17 septembre en Thiérache : ce week-end a rassemblé une trentaine de bénévoles. Les analyses acoustiques du week-end sont encore en cours. Sur les 1ers résultats obtenus, 5 espèces de chauves-souris ont été identifiées. En ce qui concerne les mammifères terrestres non volants, ce sont 25 espèces qui ont pu être inventoriées.

WEEK-END POLLINISATEURS

Le week-end pollinisateurs des réseaux “Diptères”, “Hyménoptères” et “Papillons” a eu lieu le 1-2 juillet. Il a réuni 10 personnes sur les secteurs de Gamaches, Neslette et Inval-Boiron situés en cœur de la vallée de la Bresle. Ce secteur accueille une diversité floristique et faunistique importante au sein d’une mosaïque d’habitats assez exceptionnels (pelouses sèches calcicoles, mégaphorbiaies, etc.).

278
données ont été
produites sur le terrain

Au total, 278 données ont été produites sur le terrain et près d'une centaines individus ont été prélevés pour être déterminés par la suite sous loupe binoculaire.
http://l.picnat.fr/sxg

JOURNÉE D’ÉTUDE DES RÉSEAUX PUNAISES ET COCCINELLES

127
espèces différentes
ont pu être recensées

Le 29 juillet, les bénévoles des réseaux Coccinelles et Punaises sont allés inventorier les communes de Salency et Béhéricourt. Durant cette journée, 4 personnes des réseaux ont participé et 127 espèces différentes ont pu être recensées. Parmi ces espèces, notons l'observation de 18 espèces de Coccinelles et 48 espèces de Punaises. Plusieurs espèces peu communes comme Clitostethus arcuatus, Reuteria marqueti ou encore Pseudoloxops coccineus ont pu être observées. Les données de coccinelles de cette journée ont permis d’améliorer les connaissances pour l’atlas qui est actuellement en cours.

JOURNÉE D’INITIATION À L’IDENTIFICATION DES LIBELLULES ORGANISÉE PAR LE RÉSEAU ODONATES À AMIENS (80) le 17 juin, dans le but de former, recruter des observateurs souhaitant se mettre à l’étude du groupe. Une partie théorique a été réalisée en salle (diaporama) dans les locaux de l’association et une partie pratique sur le terrain dans les marais de Glisy (80). Cette journée a rassemblé 7 participants.

QUELQUES FAITS MARQUANTS NATURALISTES DE 2023

OISEAUX

Arrivée d'oiseaux scandinaves en cette fin d'hiver 2023, Plongeons imbrin et arctique, Fuligule milouinan en vallée de la Bresle (Bouvaincourt-sur-Bresle) et carrière du Hourdel, arrivée de canards américains, Fuligule à tête noire en vallée de la Bresle à Gamaches, Fuligule à bec cerclé au Hâble d'Ault - Observations de plus en plus fréquentes d'Ibis falcinelle, notamment dans les terres, observations nombreuses de Hibou des marais dans les terres en culture de colza et friches.

CHIROPTÈRES

Suite à la découverte du premier arbre-gîte picard en 2022, la première maternité picarde de Noctules communes a été découverte à Glisy (80), qui sera, quelques semaines après, détruite par une tempête. En forêt d'Halatte, 9 arbres-gîtes de Noctules communes et 2 de Noctule de Leisler ont été découverts suite à des enregistrements nombreux et répétés de cris sociaux sur le massif forestier. L'étude forestière en forêt de Retz a permis la découverte de 25 arbres gîtes : 16 utilisés par le Murin de Bechstein, 3 par l'Oreillard roux et 6 par le Murin d'Alcathoe. Notons également qu'il s'agit des premières mentions Picardes d'arbres-gîtes pour le Murin d'Alcathoe.

CHAUVES-SOURIS INFO 2023	DONNÉE OBSERVATION	MATERNITÉ CERTIFIÉE	MATERNITÉ SUSPECTÉE	STATUT DE MENACE EN PICARDIE (2016)
Pipistrelle commune PNA	21	9	2	Préoccupation mineure
Pipistrelle de kuhl	3	-	/	Données manquantes
Pipistrelle indéterminée (probablement communes)	47	17	11	-
la Sérotine commune PNA	5	5		Quasi-menacée
Murin de Daubenton	1	-	-	Préoccupation mineure
Murin à moustaches	1			Préoccupation mineure
Murin sp	2	2	-	-
Oreillard gris	1	-	1	Données manquantes
Oreillard indéterminé	3	-	-	-
Noctule commune PNA	1	-	-	Quasi-menacée
Noctule de Leisler	1	1	/	Quasi-menacée
Petit Rhinolophe PNA	3	2	-	Quasi-menacée
Espèce non identifiée : très probablement pipistrelles et sérotines	17	7	10	-
TOTAUX	**102 observations**	**43 maternités certifiées**	**25 maternités suspectées**	**-**

MAMMIFÈRES TERRESTRES

nous pouvons en premier lieu citer la donnée inattendue de Sorex araneus, dans le Pays de Bray, validée par analyse génétique. Cette dernière vient compléter les données acquises en Thiérache dans le cadre d'une étude menée par le CPIE des Pays de l'Aisne. Citons également la donnée de Loup validée à Saint-Gobain (produite hors réseau et non intégrée à Clicnat). Enfin, signalons de nouvelles données intéressantes de Mulot à collier dans l'ouest de son aire de répartition, et en particulier celle de Poix-de-Picardie du 15 janvier (individu tué par un chat).

©Xavier LETHÈVE

AMPHIBIENS-REPTILES

côté reptiles, quelques observations intéressantes pour la Vipère péliade (Vipera berus) avec une nouvelle population sur la Lachapelle-aux-Pots (60). Signalons aussi la découverte de 2 populations de Lézard vert (Lacerta bilineata) sur la vallée du Thérain (60), un secteur déconnecté de l'aire de répartition habituelle de l'espèce. Enfin, signalons au moins deux observations peu fréquentes d'échouage de Tortue Caouanne (Caretta caretta). Côté amphibiens, on peut citer une observation intéressante de Rainette verte sur le secteur de la Thiérache, l'espèce n'ayant pas été contactée depuis 2017.

©Pierre SENGEZ

MAMMIFÈRES MARINS

4 blanchons ont été découverts durant la saison 2022-2023 de reproduction du Phoque gris. Autre fait marquant de l'année 2023, un pic de **1002 Phoques gris** le 2 mars. Enfin, **155 signalement**s d'échouages dont 20 marsouins communs et 3 dauphins communs.

ODONATES

De nombreuses observations de l'Aeschne isocèle (Aeshna isoceles) sur 14 localités, ce qui semble être une année record pour cette espèce, dont plusieurs données inhabituelles avaient déjà été mentionnées en 2022. Signalons une première observation de la Cordulie à tâches jaunes (Somatochlora flavomaculata) sur le secteur de Mont-l'évêque (60), ainsi que la redécouverte de la Leucorrhine à gros thorax (Leucorrhinia pectoralis) sur les marais de Sacy (60) ou bien encore de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le secteur de Borest (60). Le Calopteryx vierge (Calopteryx virgo) semble continuer sa progression vers le nord au-delà de la vallée de la Somme. Enfin, le Leste dryade (Lestes dryas) a été observé pour la première fois dans le sud de l'Aisne.

ORTHOPTÈRES

2023 a permis de réactualiser les connaissances sur l'Ephippigère des vignes qui a été observée de nouveau à plusieurs endroits sur le bois du Roy grâce à Joël Claverie et Jean-Silouane Rebours sur la Pierre Glissoire (site CEN) et grâce à Simon Barbier et Simon Postel qui ont revu l'espèce sur des landes proches de l'ancienne carrière.

Le Criquet italien continue sa progression avec une première donnée à Boves alors que l'espèce a été revue sur la côte picarde. Le Criquet palustre a été observé sur un nouveau secteur de la commune de Bresles suite à une bonne gestion hydraulique.

©Sébastien MAILLIER

HYMÉNOPTÈRES

En 2023, 14 nouvelles espèces d'hyménoptères sont des nouveautés dans Clicnat dont 1 espèce d'abeille solitaire et 7 espèces de Symphytes. Parmi les nouvelles espèces, nous pouvons citer Andrena agilissima et Sceliphron curvatum. Il est fort probable que d'autres espèces d'abeilles sauvages se rajoutent à la liste car les identifications des individus collectés en 2023 ne sont pas encore toutes saisies dans Clicnat.

COCCINELLES

Avec l'engouement de l'Atlas des Coccinelles des Hauts-de-France, presque 5000 données de coccinelles ont été produites en 2023. Notons que 60 % des observations proviennent du coordinateur bénévole du réseau en question : Gilbert Terrasse. L'année a été riche en découvertes, avec l'observation de Nephus limonii en Baie d'Authie sud par Guillaume Delporte puis en Baie de Somme par Gilbert Terrasse, il s'agit d'une nouvelle espèce pour la France ! Mais aussi l'observation d'un Scymnus ater dans l'Aisne par Dominique Cagniard, l'espèce n'avait été vue qu'une seule fois en Picardie, en 2005.

DIPTÈRES

Peu de spécialistes sont présents en région mais 1740 données se sont ajoutées en 2023. Notons l'ajout de 31 nouvelles espèces pour cette année dont 4 nouveaux Syrphidae pour les Hauts de France, découverts en Picardie : Melangyna lasiophthalma (Oise), Scaeva mecogramma (Oise), Merodon moenium (Aisne) et Callicera spinolae (Aisne). Notons également la découverte d'un nouveau Tipulidae pour les Hauts-de-France ; Nephrotoma sullingtonensis, trouvé dans l'Oise.

PUNAISES

Parmi les 5000 observations faites durant l'année, 17 nouvelles espèces ont été découvertes dans 7 familles différentes. Beaucoup de ces espèces proviennent des prospections menées dans le sud de l'Aisne où de nombreuses découvertes sont à faire. La découverte de nouvelles stations sur des espèces peu communes progresse également, notamment grâce aux connaissances qui progressent en région via le réseau punaises et l'étude plus approfondie des plantes hôtes.

SUIVI DES DEUX ESPÈCES DE PHOQUES PRÉSENTES EN BAIE

En 2023

449 phoques veaux-marins

446 phoques gris

RECENSEMENT DES EFFECTIFS

Les 29 séances de terrain (terrestres, maritimes et aériennes) ont permis de déterminer les effectifs de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2023.

Les effectifs maxima annuels ont été observés en été pour les phoques veaux-marins, avec **833 individus le 28/08** (714 en 2022) et **en hiver pour les phoques gris, avec 1002 individus le 02/03** (872 en 2022). **Concernant les moyennes annuelles, elles étaient de 449 phoques veaux-marins (485 en 2022) et 446 phoques gris** en 2023 (contre 395 en 2022).

ÉVOLUTIONS DES EFFECTIFS MAXIMA DE PHOQUE VEAU-MARIN (EN HAUT) ET DE PHOQUE GRIS (EN BAS)

Observés en baie de Somme (2 données Duguy ; 3 données Triplet ; ° Picardie Nature).

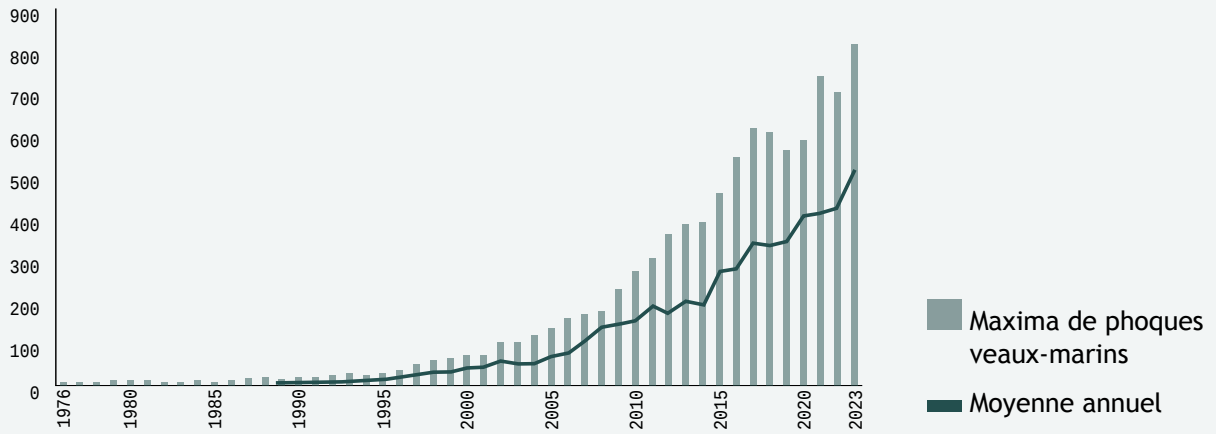

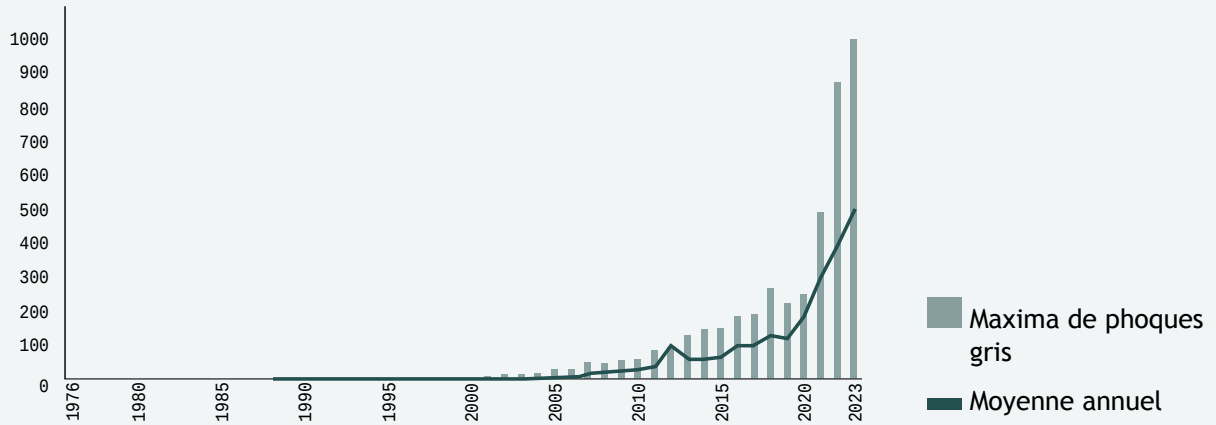

LOCALISATION DES REPOSOIRS

Comme chaque année, la carte des reposoirs est mise à jour au moins une fois après la période des tempêtes hivernales et/ou des gros coefficients, qui peuvent fondamentalement modifier la géomorphologie de la baie. En 2023, cette carte a été ré-actualisée d'après les photographies réalisées lors du survol du 29/04 et des premières observations estivales.

Sur celle-ci, 15 reposoirs ont été déterminés comme zones de repos des phoques (figure 2). La majorité d'entre eux a été utilisée à marée basse. Cependant, les reposoirs "R5 centre", "R5 pointe", "R6" et "R7 virage" pouvaient également être utilisés à marée haute en fonction des coefficients.

Parmi ces 15 reposoirs, 6 se trouvent en Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme : "R2", "R3 Nord", "R3 Sud", "R4", "R8" et "BH".

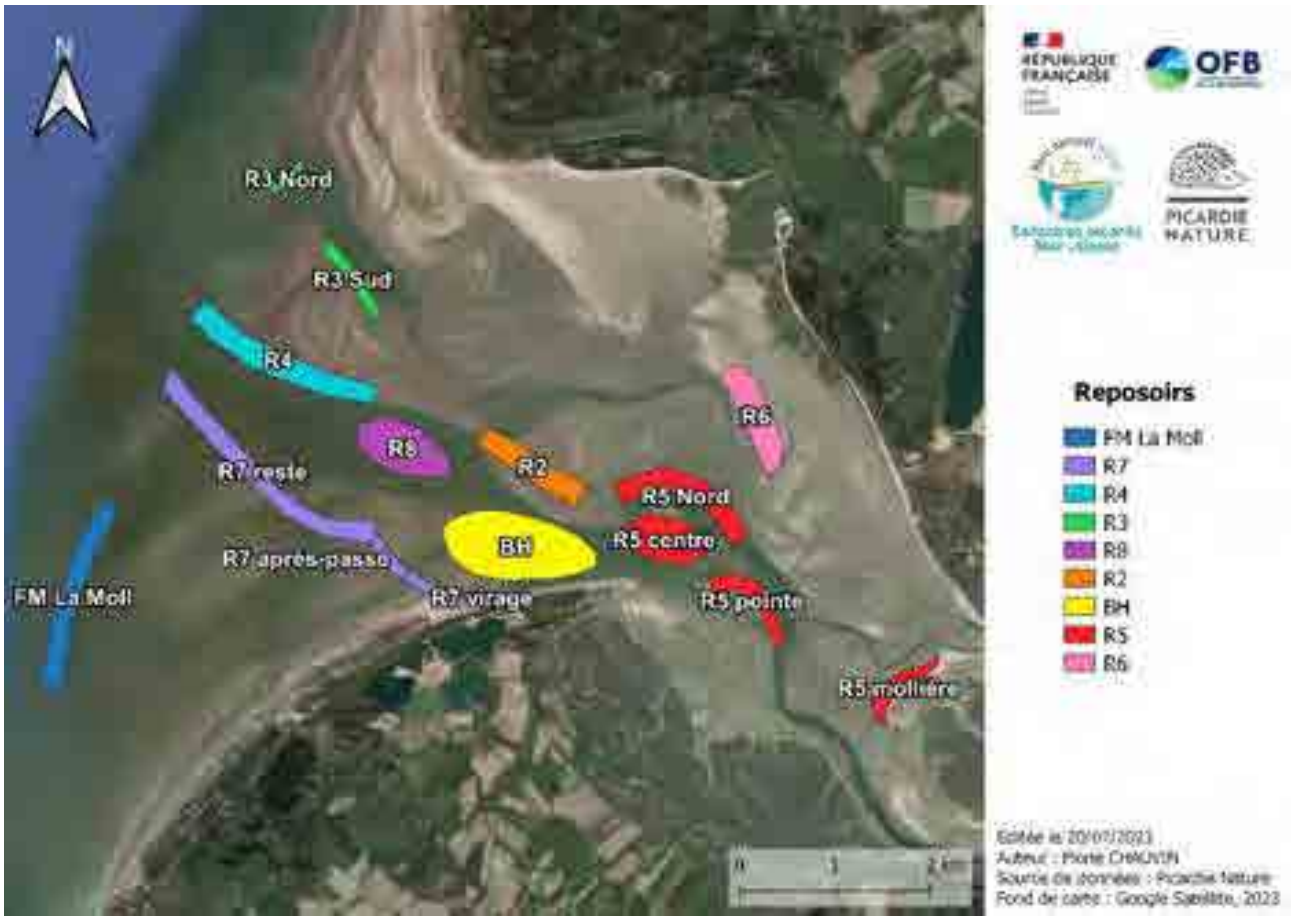

REPRODUCTION 2023 DU PHOQUE VEAU-MARIN

Au total, **177 jeunes Phoques veaux-marins ont vu le jour cet été (179 en 2023)**. En dehors de la découverte de 2 prématurés morts (29/04 et 12/06), les premières naissances ont été recensées à partir du 10/06. Comme chaque année, la période la plus chargée pour les naissances est la première quinzaine de juillet.

Parmi ces 177 jeunes, 25 se sont échoués vivants et ont intégré un centre de sauvegarde de la faune sauvage et 10 jeunes se sont échoués morts.

177
jeunes Phoques veaux-marins ont vu le jour cet été 2024 contre 179 en 2023

Ces prises en charge représentent un taux de sevrage naturel de 80 % (figure 3), un des plus bas de ces dernières années (hors 2020, année COVID).

ÉVOLUTION DU TAUX DE SEVRAGE NATUREL CHEZ LE PHOQUE VEAU-MARIN EN BAIE DE SOMME

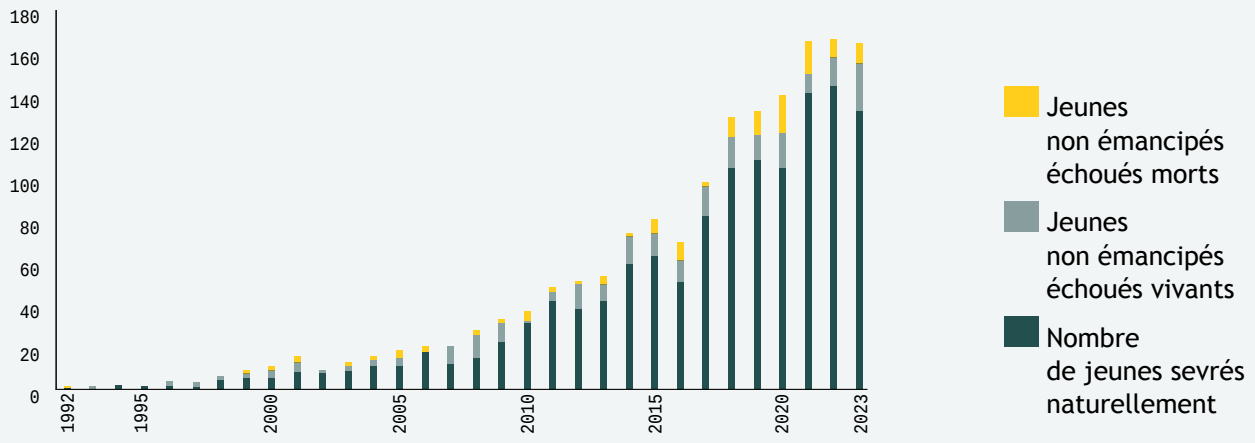

REPRODUCTION DU PHOQUE GRIS

Concernant le Phoque gris, **4 blanchons ont été découverts durant l'hiver 2022/2023** :

- 3 blanchons retrouvés morts le 29/10/2022, 31/12/2022 et le 21/01/2023. Aucune observation de femelle n'a été faite à proximité.
- 1 blanchon arrivé jusqu'au sevrage, né le 27/12/2022. Il s'agit de la cinquième naissance sur le secteur pour la femelle connue comme étant Fauvette.

Pour la saison 2023/2024, 3 blanchons ont été découverts : 2 vivants arrivés jusqu'au sevrage, né de Fauvette et de Vanesse ; et 1 blanchon retrouvé vivant, de mère inconnue, et qui a rapidement été perdu de vue.

RÉSEAU NATIONAL ÉCHOUAGE (LIEN RNE)

En 2023, 155 signalements de mammifères marins nous sont parvenus (138 en 2022). **Ils portent essentiellement sur des phoques** avec 95 Phoques veaux-marins, 14 Phoques gris et 18 Phocidés non identifiés. Notons également 20 échouages de Marsouins communs, 2 échouages de Dauphins communs, 4 signalements de cétacés non identifiés et 1 échouage de Tortue caouanne.

Les échouages ont lieu tout au long de l'année (figure 4). Cependant, **le pic des échouages se situe au cours des mois de juin et de juillet**, correspondant à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. Parmi les 95 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés, avec 46 vivants et 7 morts.

155
signalements de mammifères marins nous sont parvenus en 2023 (138 en 2022)

RÉPARTITION MENSUELLE DES ÉCHOUAGES AU COURS DE L'ANNÉE 2023

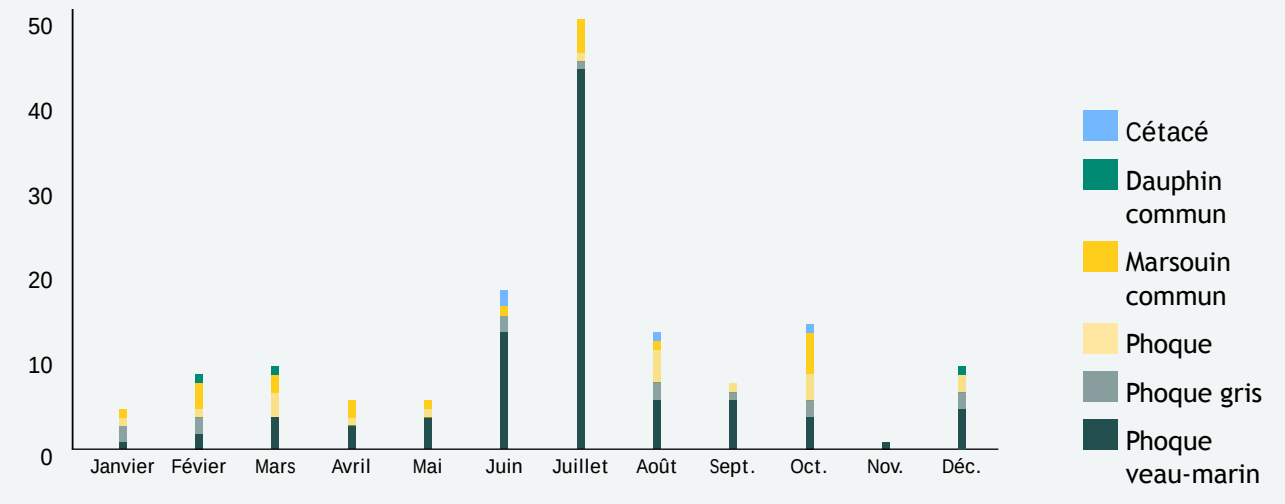

Cependant, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément. En effet, dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère. Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces. Ainsi, sur les 75 phoques vivants signalés comme échoués, 39 étaient dans cette situation, soit plus de 50 %.

De même, durant la période estivale, sur les 46 signalements de jeunes phoques veaux-marins vivants non émancipés, 21 individus ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état par un membre du RNE. Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser et d'informer le grand public.

TORTUE CAOUANNE

Les cas d'échouages de tortue restent, à l'heure actuelle, peu fréquent. Or, en 2023, 3 signalements ont été remontés dans les Hauts-de-France, il concerne des Tortues caouannes. Deux ont été trouvées vivantes sur les plages du Pas-de-Calais et ont été prises en charge par Nausicaa avant un transfert à l'aquarium de La Rochelle, spécialisé sur ce groupe de faune. Une autre a été retrouvée morte sur la plage du Tréport le 20/12/2023

Tortue caouanne retrouvée échouée morte au Tréport le 20/12/2023 (M.-L. Bapst).

Phoque gris enchevêtré dans un filet et pris en charge le 26/01/2023 au Sud de Quend-Plage (en bas : découverte sur la plage. Photo RNN Baie de Somme ; en haut : retrait du filet, photo LPA de Calais).

CAUSES ANTHROPIQUES

De nombreuses causes probables d'échouages restent inconnues du fait de la décomposition de l'animal découvert, leur degré de charognage ou les signes peu marqués. Cependant, dans certains cas, la cause peut être avancée et relève d'un facteur anthropique. Voici trois exemples en 2023 : les captures accidentelles dans des engins de pêche (n=3) et les chocs traumatiques (n=2), qui conduisent bien souvent à la mort de l'animal ; et l'impact des corps étrangers.

Ce dernier cas a conduit à la prise en charge d'un phoque gris sub-adulte empêtré dans un filet. Grâce à une collaboration entre la RNN, le PNM et les pompiers, cet animal a pu être pris en charge et conduit à la LPA de Calais où le filet a pu être retiré. Il gardera tout de même les cicatrices de cette mésaventure à vie.

SUIVIS RÉCURRENTS DES CHIROPTÈRES

2 457 données | **19** espèces

ont été saisies ou intégrées dans la base de données en 2023

La dynamique du réseau bénévoles chiroptères de Picardie se reflète notamment à travers une forte participation aux week-ends d'étude et journées d'inventaires concertées proposées tout au long de l'année.

Ainsi, 4 week-ends concertés ont été organisés sur la période d'hibernation et 2 week-ends d'études mammifères terrestres et chiroptères ont été proposés. Ces événements contribuent au suivi des chiroptères en gîte et à l'amélioration des connaissances des chiroptères en Picardie.

Ainsi, **2457 données et 19 espèces** de chiroptères ont été saisies ou intégrées dans la base de données **en 2023**.

- **482 sites d'hibernation ont été prospectés pour 18 841 chauves-souris recensées**. 2023 a été une année test pour suivre **70 sites témoins** dont la liste a été proposée à la suite de réunions de travail avec l'ONF, le CPIE de l'Aisne et le CEN Hauts-de-France.

Inventaire des chiroptères en hibernation dans un site souterrain de l'Oise.

- **179 sites épigés ou arbres gîtes** ont été prospectés en période estivale (dont **52 sites** à plus 50 chauves-souris) dans le cadre de suivis de maternités connues, d'interventions SOS chauve-souris ou dans le cadre d'études spécifiques (notamment sur les espèces arboricoles). **8441 chauves-souris** ont été inventoriées lors de ces prospections. Notons que cette année 2023 a été consacrée à l'amélioration des connaissances des espèces arboricoles en Picardie avec notamment des sessions de capture et de radiopistage en forêt de Retz et une étude acoustique des noctules de la forêt d'Halatte. Ces études ont ainsi permis la découverte de 36 arbres-gîtes.

PROGRAMME ZNIEFF 2023

Plusieurs groupes de travail ZNIEFF, concernant le bilan 2022, les actions de 2023, ainsi que la production d'une méthodologie régionale ont été organisés en présence des acteurs techniques du programme d'actualisation des ZNIEFF et de plusieurs membres du CSRPN. En marge de ces GT, plusieurs entrevues ont également eu lieu avec le CBNB afin de se coordonner sur les différentes étapes du programme (inventaires, modification de périmètres, remplissage des fiches, etc.) et faire le bilan des inventaires. L'ensemble de ces réunions représente une petite dizaine de temps d'échanges répartis sur l'ensemble de l'année.

2023 a en outre permis de travailler sur les ZNIEFF inventoriées en 2022. Le bilan des inventaires faune et flore a permis de proposer soit une actualisation des sites quand les données étaient suffisantes (avec parfois une modification du périmètre en fonction des résultats obtenus), soit une prolongation des inventaires en 2023 quand les données étaient insuffisantes. Les fiches ZNIEFF des sites soumis à validation du CSRPN ont été actualisées sur la plateforme dédiée du MNHN. L'actualisation de 8 sites a été validée par le CSRPN. Six autres sites ont été reportés pour des compléments d'inventaire faune ou flore, ou une invalidation par le CSRPN des éléments présentés.

En plus de ces travaux relatifs aux suivis de 2022, 26 ZNIEFF étaient à actualiser en 2023 par les salariés et les bénévoles de Picardie Nature et ceux du Conservatoire Botanique National de Bailleul : 6 dans la Somme, 11 dans l'Oise et 9 dans la Somme.

L'implication des bénévoles dans les inventaires ZNIEFF demande du temps de préparation et de coordination. Elle offre ainsi l'avantage d'augmenter le nombre de passages sur chaque site, de varier les compétences des prospecteurs et par conséquent d'accroître encore davantage les connaissances sur la faune et la probabilité de recenser un maximum d'espèces déterminantes. Couplée à une augmentation du volume de temps salarié alloué au programme, elle a permis à ce dernier de prendre encore plus d'ampleur en 2023.

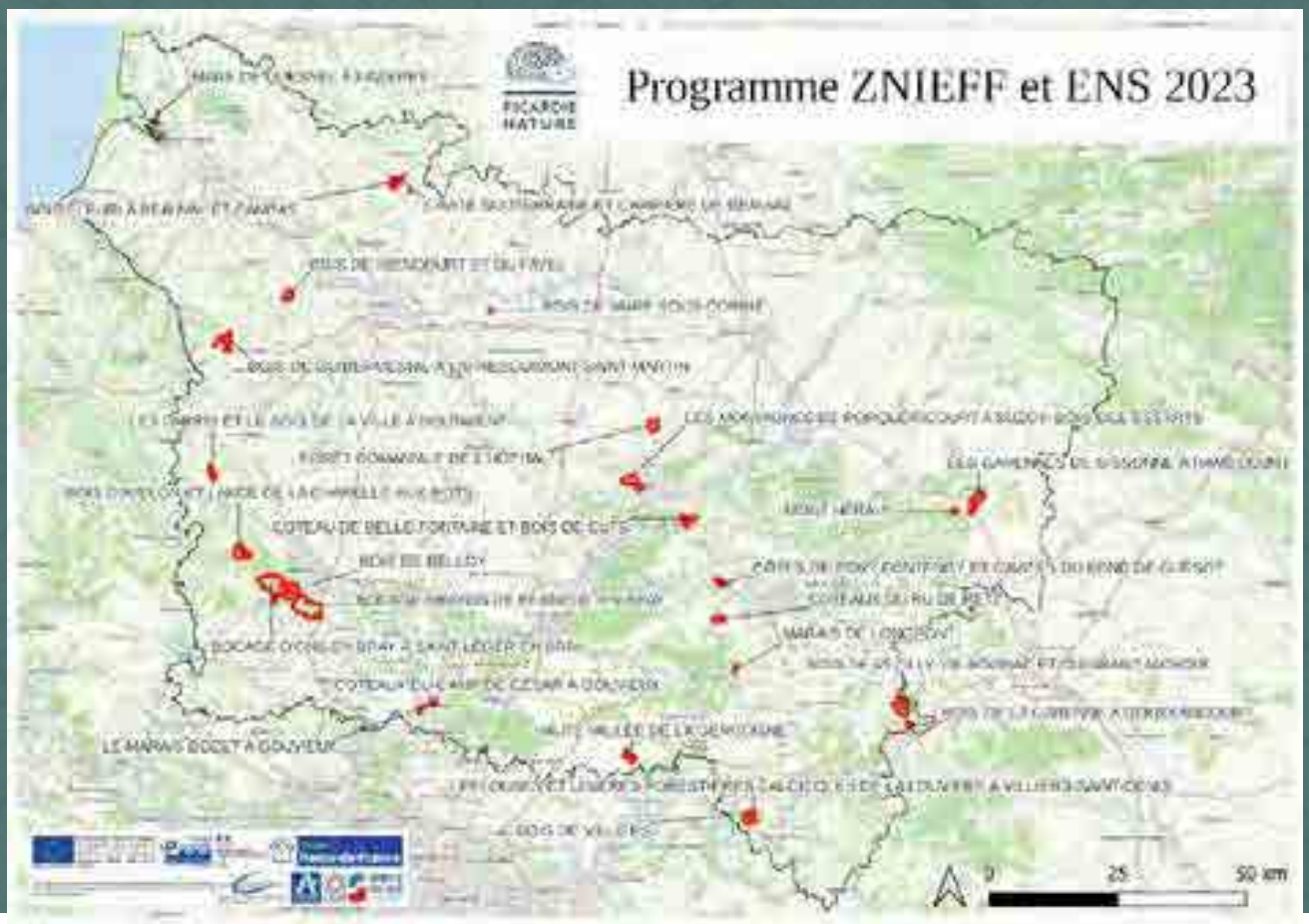

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

Divers acteurs du monde agricole ont été contactés pour faciliter nos interventions et communications auprès du monde agricole : Chambre d'Agriculture Régionale, Terres de lien, Bio en Hauts-de-France, Initiatives Paysannes, INRAE et Lycées agricoles. Des échanges avec le GON ont également été entrepris pour partager les expériences réciproques.

Le travail de communication a également débouché sur la création d'une liste de discussion "Agriculture et Biodiversité", ouverte à tous citoyens désirant rejoindre l'association pour agir sur la thématique. Elle regroupe actuellement 183 abonnés.

Une fois la phase de contacts entreprise, plusieurs événements ont été organisés auprès des citoyens autour de la thématique Agriculture et Biodiversité, dans l'objectif de créer du lien entre les participants et les agriculteurs, tout en mettant en avant la biodiversité présente en milieu rural :

- Un événement "**Nuit de la Chouette**" a été organisé à Haucourt dans l'Oise, sur l'exploitation "Ferme de la Frimousse", le 25/03/2023. Cette soirée a permis de réunir au sein d'une exploitation agricole une quarantaine de personnes autour de la thématique des rapaces nocturnes.
- Une journée d'initiation naturaliste sur l'étude des oiseaux du milieu agricole a eu lieu à Sommereux, dans l'Oise, le 22/04/2023. Cet événement a permis de faire découvrir l'association et d'acquérir une base de connaissances nécessaires à l'identification de l'avifaune en zone rurale pour les 7 participants. Plusieurs personnes ont continué à s'investir à titre bénévole dans différentes missions d'études ou de protection de l'association.

FOCUS

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DES EXPLOITATIONS

Cette mission (dans le cadre d'un appel à projet de l'OFB) s'est réalisée en plusieurs étapes avec la réalisation de diagnostics écologiques au sein d'exploitations agricoles, la proposition d'actions ou d'aménagements en faveur de la biodiversité en concertation avec les agriculteurs, puis la réalisation et la pose de ces aménagements. Sans chercher à être exhaustif sur les espèces présentes, les diagnostics visaient à cerner le potentiel écologique en vue de proposer des aménagements en faveur de la biodiversité (ex : présence de pelotes de réjection trouvées, favorables à la pose d'un nichoir à Effraie des clochers).

Le secteur de la Communauté de Communes Picardie Verte a été particulièrement visé pour ces diagnostics écologiques, une dynamique étant déjà lancée dans le cadre d'un Atlas de la Biodiversité Communale en 2023.

Suite à nos actions de communication sur le projet (courrier explicatif accompagné de la plaquette agriculture et biodiversité à destination de 55 agriculteurs, publication sur les réseaux sociaux, site internet etc), de nombreux agriculteurs se sont montrés intéressés pour la réalisation d'un diagnostic. Au total, ce sont donc 10 exploitations qui ont été diagnostiquées cette année : 8 dans l'Oise et 2 dans la Somme :

- "Ferme de la Frimousse" à Haucourt (60) le 22/03
- "Graine et Grignote" avec Terre de Liens à Rouvroy-les-Merles (60) le 04/04
- "Le Bio Gardin" à La Neuville-sur-Oudeuil (60) le 20/04
- "l'Happyculture de Lucie" à Morvillers (60) le 26/04
- "Les ruchers des becs à miel" à Fontenay-Torcy (60) le 26/04
- Exploitation de Mickael Evrard à Voyennes (80) le 16/05
- "Le Verger de la Planquette" à Voyennes (80) le 16/05
- "Fromagerie Jean-Marie Beaudoin" à Villers-sur-Auchy le 22/05
- "EARL de la Forêt" à La Neuville-sur-Oudeuil (60) le 05/06
- "Bio pâturages" à Héricourt-sur-Thérain (60) le 05/06

©Vincent ACLOQUE

Ces diagnostics ont permis de relever 294 observations naturalistes, concernant 106 espèces différentes, ainsi que 4 individus identifiés au genre.

©Vincent ACLOQUE

Les agriculteurs ont été fortement impliqués dans le projet, avec une participation aux diagnostics écologiques, des conseils donnés sur leurs pratiques culturales, ainsi que sur la création de mares et la plantation de haies suite à l'intérêt de certains pour ces installations agro-écologiques.

De nombreux aménagements ont ainsi été installés: 24 perchoirs à rapaces, 13 nichoirs à passereaux, 6 nichoirs à Effraie des clochers, 5 nichoirs à Chevêche d'Athéna, 3 nichoirs à Chouette hulotte, 7 bacs à boue, 7 liserés pour favoriser l'installation des nids d'hirondelles et 4 abris à forficules.

Ces différents aménagements seront suivis dans le temps, afin de vérifier leur fonctionnalité, les entretenir et, le cas échéant, les adapter pour optimiser leur efficacité. Le bémol principal reste celui de pouvoir bénéficier de fonds suffisants durant les années prochaines pour à la fois réaliser de nouveaux diagnostics / aménagements et garantir a minima une veille scientifique sur l'ensemble de ces exploitations.

ATLAS COCCINELLES DES HAUTS-DE-FRANCE

OBJECTIFS

Picardie Nature et le GON ont entrepris la réalisation d'un Atlas régional des Coccinelles.

Cette 3e année du projet a été principalement focalisée sur le département de l'Aisne car il s'agit du département le moins bien connu en Picardie. Les connaissances ont encore fortement augmenté cette année. L'objectif était de ne plus avoir de mailles 10x10 km à moins de 20 espèces. Résultat plus de 50 mailles supplémentaires qui sont passées à plus de 20 espèces de coccinelles. En parallèle, nous continuons à progresser sur l'ensemble du territoire et découvrons encore de nouvelles espèces pour la région, et même pour la France comme Nephus limonii !

+ de 50
mailles supplémentaires qui sont passées à plus de 20 espèces de coccinelles

De nombreuses communications ont été effectuées tout au long de l'année, sur le réseau Coccinelles des Hauts-de-France, pour susciter de l'engouement et motiver les bénévoles à y participer. En plus de l'onglet OURSIN, disponible sur la base de données Clicnat, qui permet de voir l'évolution des mailles 10x10 km de la Picardie instantanément, des bilans et cartographies sur l'état d'avancement de l'Atlas sur sa globalité et par espèce sont disponibles sur le site internet, à destination des bénévoles.

Avec notre participation aux 4e Rencontres Nationales des Coccinellistes organisée par l'ACOF, une actualisation de la carte à l'échelle des Hauts-de-France a également pu être produite ! Elle permet de mieux connaître les besoins d'inventaires sur les mailles limitrophes et de répartir le travail avec nos collègues du Nord-Pas-de-Calais.

En 2024, les efforts de prospection vont continuer dans les secteurs les moins bien connus, des recherches plus ciblées sur certaines espèces vont également se poursuivre. Notre nouveau défi serait de réussir à remplir l'ensemble des mailles de la Picardie pour les dix espèces les plus communes.

ÉTUDE DES MAMMIFÈRES TERRESTRES ET DES CHIROPTÈRES, INDICATEURS DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU ET DES RIPISYLVES

OBJECTIFS

Les ripisylves ou forêts alluviales sont des habitats offrant de nombreux avantages écosystémiques, à la fois abiotiques et biotiques. Cependant, la gestion subie par ces milieux induit une forte diminution de leur qualité, aussi bien à l'échelle nationale que locale. Pour permettre d'établir des préconisations visant à améliorer la gestion et donc la qualité des ripisylves, Picardie Nature a donc proposé de déterminer des indicateurs de qualité de ces milieux. Un projet sur 3 ans financé par l'Agence de l'eau Artois Picardie et la DREAL a donc débuté en 2023. Picardie Nature coordonne le projet et fait appel à plusieurs partenaires pour les inventaires (le GON et la CMNF) et pour les analyses génétiques (le Grege).

Le projet prévu de 2023 à 2025 se base sur le relevé de paramètres typologiques et d'indicateurs biologiques sur **90 tronçons de ripisylves de 500 mètres sur le bassin Artois Picardie**. 30 tronçons sont ainsi étudiés par an. En 2023 l'étude de ces tronçons ont été répartis entre les différents partenaires du projet à savoir Picardie Nature, le GON et la CMNF.

30
tronçons sont étudiés par an

La phase de terrain nécessite chaque année l'accueil de 4 stagiaires de Master durant 6 mois dont 2 sont encadrés par Picardie Nature.

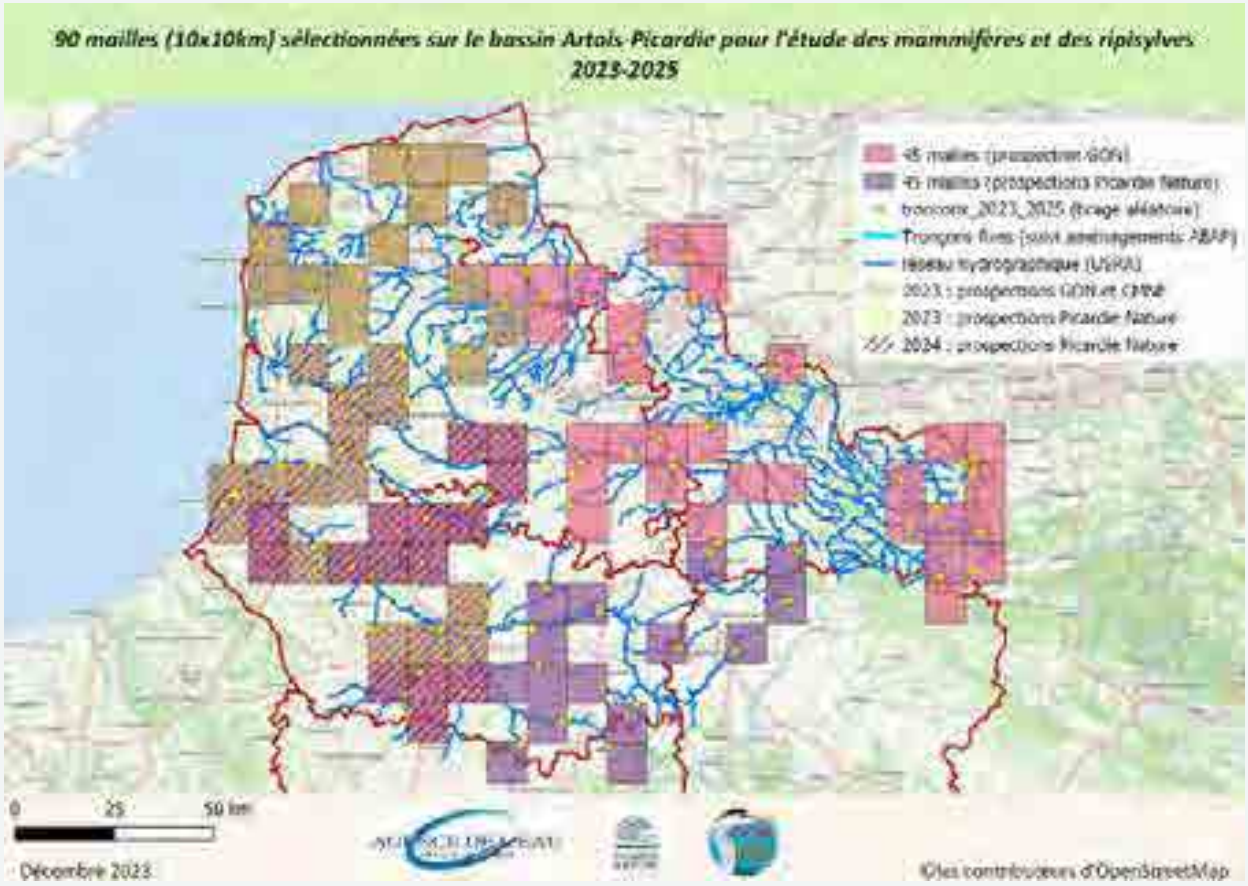

RÉSULTATS

Le travail lancé en 2023 avait donc pour but d'évaluer, à l'aide d'un indicateur inspiré de l'Indice de Biodiversité et de Connectivité (IBC) développé par FNE AuRA, **la qualité de 30 ripisylves** et de la confronter à des indicateurs biologiques que sont les mammifères. A l'aide de détecteurs acoustiques passifs (pour les chiroptères), de pièges photographiques, de pièges à crottes et à poils et nets-tubes et de recherche d'indices (pour les mammifères terrestres), l'objectif était de déterminer les paramètres influençant l'usage fait par les mammifères de ces milieux et la richesse biologique qu'ils abritent.

Parallèlement à ce travail de terrain et d'analyse, une réunion de lancement du projet s'est tenue le 26 janvier avec les différents partenaires, et plusieurs réunions de suivi du projet se sont déroulées dans l'année. Le premier COPIL s'est tenu quant à lui le 26 juin.

Les premiers résultats obtenus ont permis de dégager certaines tendances comme la corrélation confirmée entre la note de l'IBC, la diversité et l'activité en chiroptères. Les espèces les plus sensibles ont été retrouvées sur les ripisylves dont l'IBC était le plus élevé. Les données collectées en 2023 sont cependant insuffisantes pour aller plus loin dans les analyses. Dès 2024 puis en 2025, la masse de données complémentaires permettra de travailler à partir de modèles statistiques robustes afin de comprendre plus finement l'influence des différents paramètres typologiques des ripisylves. L'objectif sera également de comprendre les niveaux de seuils chiffrés pour chaque paramètre ayant une influence sur la diversité et l'activité des espèces cibles..

©Simon BARBIER

WEEK-END NATURALISTE

Le week-end naturaliste est un événement à destination des bénévoles organisé depuis une dizaine d'années par l'association. Il a pour but d'inventorier des secteurs de la région souvent sous-prospectés, malgré une richesse locale importante. Les naturalistes de la région se regroupent donc en groupes de 4 à 5 membres, pour prospecter des communes cibles, dans un territoire restreint. Cette année, le secteur qui a été choisi était la vallée de l'Omignon, dans le Nord-Est de la Somme (80).

Ce sont **environ 50 participants** qui se sont retrouvés durant le week-end et ont pu participer à l'amélioration des connaissances sur 26 communes de la Somme. Des inventaires ont également eu lieu durant la nuit du samedi soir avec notamment la recherche de chauve-souris ou encore de papillons de nuit.

Plus de 2000 données ont été saisies dans la base régionale Clicnat, pour plus de 460 espèces animales. Parmi ces espèces, on peut compter 19 Mammifères, 80 Oiseaux, 3 Reptiles, 6 Amphibiens, 106 Lépidoptères (dont 10 papillons de jour), 18 Odonates, 5 Orthoptères, 78 Coléoptères (dont 28 Coccinelles), 67 Punaises, 21 Hyménoptères, 18 Diptères, 13 Araignées et 30 autres (Poissons, Gastéropodes,...).

De nombreuses espèces remarquables ont pu être observées :

OISEAUX

2 observations de Pie-grièche écorcheur sur une nouvelle maille, relativement éloignées de ses territoires de prédilection dans l'Aisne et l'Est de l'Oise.

REPTILES

Une nouvelle maille pour la Couleuvre Helvétique.

ORTHOPTÈRES

Une observation de Courtilière (*Gryllotolpa gryllotolpa*) bien connue dans la vallée de la Somme, mais peu dans ce secteur. Une observation de Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), espèce commune dans l'Oise et l'Aisne, en progression dans la Somme.

HÉTÉROCÈRES

Eulithis mellinata (2e mention dans la Somme).

COLÉOPTÈRES

De nombreuses espèces peu observées ont été détectées durant ce week-end grâce à la présence de plusieurs experts. Citons en exemple :
Anaspis frontalis (1ère mention dans la Somme)
Exocentrus adspersus (1ère mention Somme)
Sospita vigintiduopunctata (espèce rare de coccinelle détectable sur Aulne)
Magdalis fuscicornis (Découverte en Picardie)

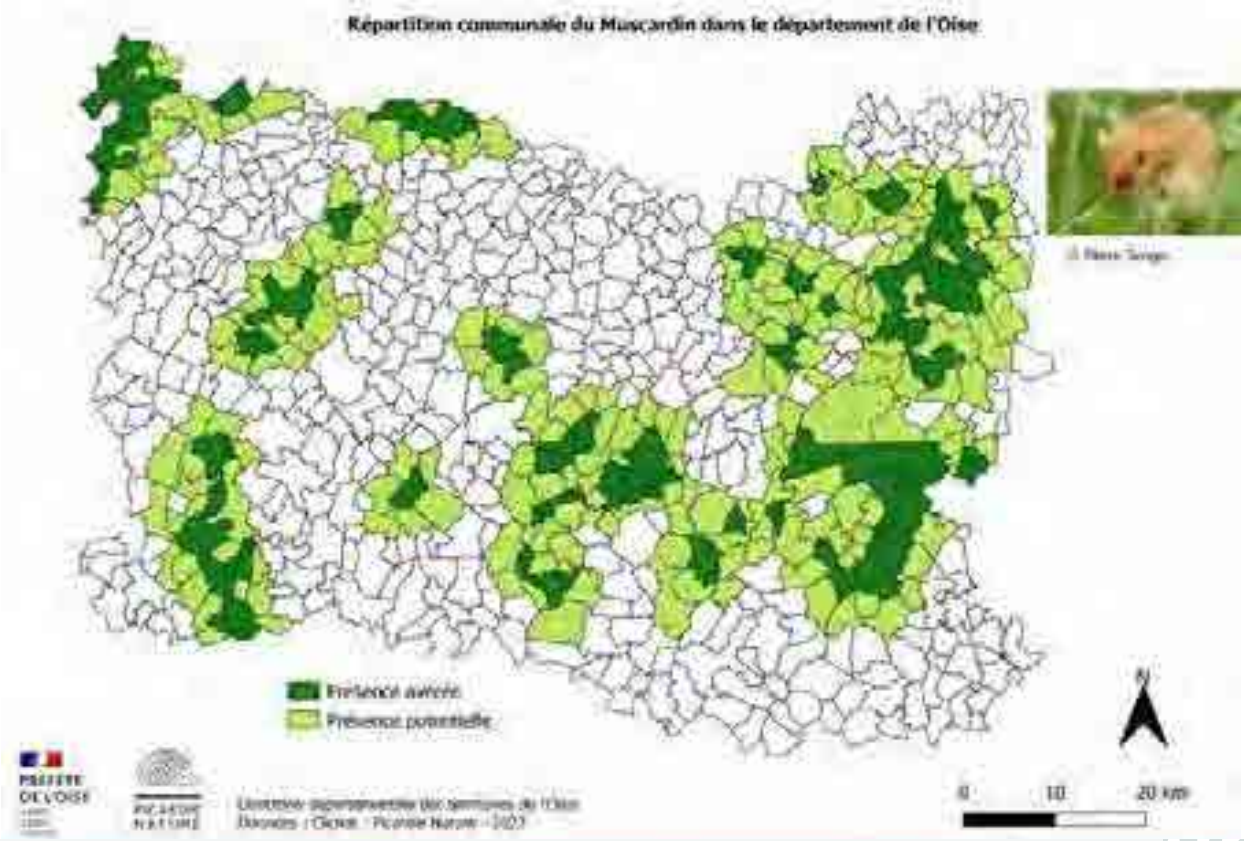

QUELQUES EXEMPLES DE TRANSMISSIONS DE DONNÉES

- Transmission de données dans le cadre d'une convention d'échange avec l'ADEP, des insectes et araignées des prés salés, mollières et milieux dunaires entre la Pointe de Routhiauville (Fort-Mahon) et Pont-à-Cailloux (Quend) côté Somme, et du Pas d'Authie (Conchil-le-Temple) à la Pointe du Haut Ban (Berck-sur-Mer) afin de contribuer à un projet d'étude entomologique avec EDEN 62
- Transmission des données de collision routière sur tous les axes routiers du département de l'Oise suite à une demande du CD60
- Transmission des données d'amphibiens sur toute la Picardie à la SHF
- Transmission de données à un bénévole pour un projet de carrière à Condren & Viry-Noureuil (dérogation espèces protégées) (60/02)
- Transmission des données d'EEE au PNR Avesnois sur la commune de Nouvion-en-Thiérache
- Fourniture de données poissons et écrevisses à SCIMABIO, le bureau d'études qui travaille pour les Fédérations de pêche sur la liste rouge Hauts-de-France
- Dans le cadre de la convention "élargie" avec le CEN Hauts de France :
- Déclinaison des plans d'actions : Pollinisateurs sauvages, Odonates, Râle des Genêts
- Espèces ciblées : Phragmite aquatique, Grand-Duc, Vipère péliade, Azuré des cytises, Phalène sagittée, Lézard des souches, Ephippigère des vignes, Dolomèdes
- Stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes : plus de 30 espèces
- Sites en développement : plusieurs concernés
- Plans de gestion de nouveaux sites
- Données ciblées et formatées pour le CEN concernant la Stratégie des Aires Protégées
- Demande de données sur la présence d'espèces protégées autour d'un projet de parc agri-photovoltaïque par la DDT02 à Vauxaillon (02)
- Remise d'un avis (expertise au bureau) pour la DDT02 concernant l'ouverture d'une carrière de sable à Crépy (02)
- Transmission de données d'espèces protégées d'oiseaux et de chauves-souris pour la DDT de l'Oise. Ce travail a pour but de connaître l'impact potentiel provoqué par des déplacements de haies sur des espèces cibles.

- Transmission de données et d'informations à la DDT60 concernant un projet de boisement de prairies de fort intérêt écologique à Chaumont-en-Vexin (60)
- Avis et analyses sur des projets de déplacements de haies pour le compte de la DDT 80 : Franleu, Beaucamps-le-Vieux notamment
- Extractions dans le cadre de l'enquête publique du projet photovoltaïque de la base aérienne de Creil
- Demande de données sur un secteur de Senlis (60) pour un collectif de riverains s'opposant à une révision de PLU (et à un projet immobilier en zone naturelle)
- Fourniture d'informations ciblées sur le Tarier pâtre (phénologie, nidification) dans le but d'appuyer le recours judiciaire contre ROCKWOOL
- Demande de données de l'OFB (Oise) pour une procédure judiciaire sur les communes de Saint-Paul et Neuilly sous Clermont et demande de données de l'OFB (Somme) pour une procédure judiciaire sur la commune de Le Mazis
- Nombreuses sollicitations de la DDT02 pour le déplacement de haies ou de retournements de prairies (Jeantes, Ebouleau…).
- Sollicitations nationales de FNE pour des fourniture d'informations faunistiques : création d'un viaduc sur la RN 2 pour la déviation de Vauciennes (Oise) ; extension de la carrière de Cuigy-en-Bray et Espaubourg (Oise) ; demande de dérogation à la protection d'espèces pour le parc photovoltaïque d'Albert (Somme)

55
devis destinés aux bureaux d'études et autres structures tierces ont été réalisés en 2023

Entre 40 et 50 exploitations de la base de données ont pour but de fournir de l'information à des organismes publiques, pour l'essentiel.

S'ajoutent également des transmissions à des organismes privés. **55 devis destinés** aux bureaux d'études et autres structures tierces ont été réalisés en 2023 dont **41 concernent des expertises au bureau en appu**i à des bureaux d'études et développeurs éoliens(37). Lorsqu'il ne s'agit pas de projets éoliens, les sollicitations sont bien moins nombreuses. Elles sont toutefois en nette augmentation comparé à 2022 qu'il s'agisse de projets d'aménagement de carrières, de projets photovoltaïques, de lignes électriques, d'urbanisme etc.

LISTES ROUGES HAUTS DE FRANCE

RÉSULTATS

- La liste rouge des **oiseaux nicheurs** des Hauts-de-France : après examen par le CSRPN et suite à la labellisation du respect de la méthode par l'UICN France en milieu d'année - **Validation obtenue lors du CSRPN de décembre 2023** puis publication de la liste annoncée pour début 2024 par le GON, porteur de cette liste.
- La liste rouge **mollusques** (GON également animateur) : année importante qui conduit à la validation de la nouvelle liste rouge lors du CSRPN suite à la fourniture d'un dernier argumentaire relatif à quelques espèces ;
- La liste rouge papillons de jour et zygènes : suite au comité d'évaluation en 2022 et plusieurs aller-retours avec l'UICN France, labellisation de la liste rouge au printemps 2023. Des échanges ont ensuite lieu avec les experts et la liste révisée fait l'objet d'un premier examen le 20 septembre nécessitant de ré-évaluer une dizaine d'espèces parmi les 126 considérées. **Le 17 novembre, la liste rouge est définitivement validée** et la publication est faite en fin d'année.
- Concernant la liste rouge des **orthoptères**, poursuite de la validation des données dans la région Hauts-de-France. Cette étape est préparatoire à celle de la consolidation du jeu de données, prévue au 1er trimestre 2024 côté Picardie Nature.
- Afin de préparer la liste rouge **Coccinelles**, en marge du projet d'atlas coccinelles, des points d'étape sont régulièrement réalisés, l'évaluation étant prévue durant l'année 2024.
- Poissons - écrevisses : liste rouge pilotée par l'association régionale de pêche avec l'appui du bureau d'études spécialisé SCIMABIO. L'organisation et les travaux se sont déroulés en 2023. Sébastien Maillier intervient comme évaluateur neutre au titre de Picardie Nature et du CSRPN.

INDICATEURS POUR LE SCHÉMA DES ENS 60

En 2023, plusieurs travaux ont été poursuivis avec le conseil départemental de l'Oise, essentiellement sur l'amélioration des connaissances sur les ENS. Ces travaux se font en partenariat avec le CBNBL mais également avec le CEN, afin d'optimiser la complémentarité entre les programmes ZNIEFF et ENS. Le but est de définir une liste commune des sites à prospecter.

- une participation à un projet de préservation de milieux naturels le long de l'Epte, avec la mairie d'Eragny-sur-Epte. L'association a été missionnée pour réaliser un inventaire faunistique visant à faire ressortir d'éventuels enjeux nécessaires à un classement du site en ENS ;
- une sollicitation dans le cadre de la réactualisation du plan de gestion du site de la Pierre-au-Coq, afin d'apporter un avis sur son contenu, compléter le diagnostic et faire des propositions concernant le programme d'actions ;

À ces échanges s'ajoutent les nombreuses prospections réalisées par les bénévoles et les salariés sur les ENS de l'Oise. En effet, 42 sites ont fait l'objet d'au moins un inventaire par l'équipe salariée. Au total, 81 passages ont été réalisés sur les sites, 3665 données ont été produites et 899 espèces relevées.

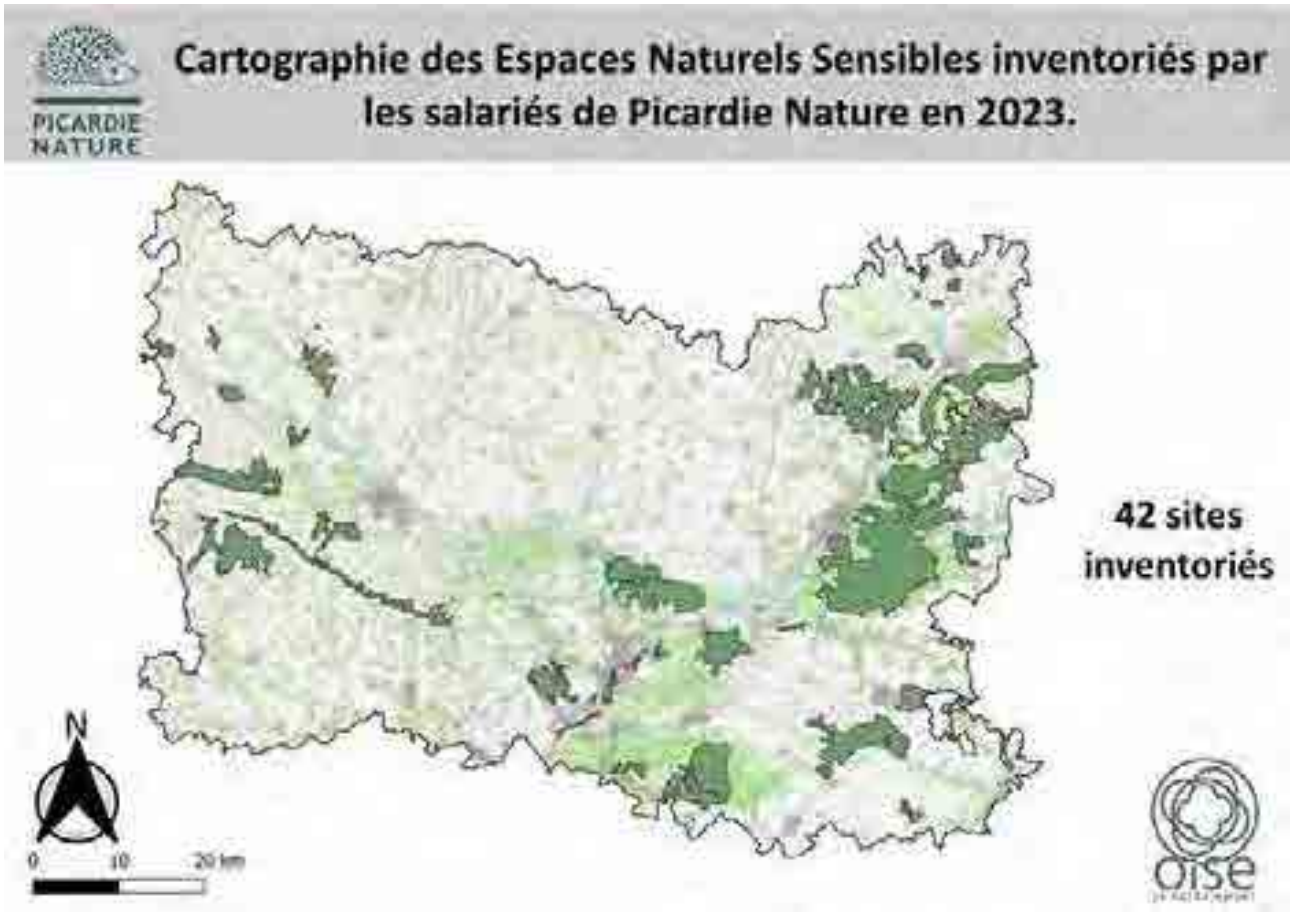

JOURNÉES INTÉGRATION NATURALISTE

OBJECTIFS

Proposer aux bénévoles et au grand public des “sessions” de sensibilisation / initiation permettant de mieux connaître l’association et d’apprendre les rudiments de la collecte de données dans les divers groupes faunistiques.

RÉSULTATS

Suite au travail mené par Lison Gaignon avec le “GT des réseaux naturalistes”, une première journée d’accueil des membres de réseaux a pu être mise en place dans la Somme. Le **30 septembre, une vingtaine de participants**, aussi bien des personnes venues découvrir les actions de l’association, que des bénévoles de longues dates se sont présentés. Cette journée était scindée en deux parties ; la matinée en salle pour présenter l’association, ses actions, la place du bénévole et les réseaux naturalistes et l’après-midi sur le terrain, afin de s’initier aux méthodes d’inventaires. Cette journée se déroula dans la maison de la Baie de Somme, en partenariat avec la Réserve Naturelle Baie de Somme.

Ce nouveau format, testé avec succès, sera reconduit en 2024.

L’AVOCETTE

2023 (47) 1
Le numéro publié en 2023 de coccinelles

- ADN environnemental : étude 2019-2021 sur le bassin Artois-Picardie
- Suivi de la migration prénuptiale à la Ferté-Milon (02)
- Analyse de la lecture de bagues colorées de Spatules au Marquenterre
- Suivi par capture de la migration post-nuptiale de la fauvette à tête noire à la Chaussée-Tirancourt
- Nidification de la Sterne caugek en 2022 au Parc du Marquenterre
- le Cygne de Bewick au Parc du Marquenterre

Il est important de bien valoriser et porter-à-connaissance les productions de l'observatoire faune, l'Avocette illustre parfaitement l’une des réponses à ce besoin.

PANNEAU POLLINISATEURS

Le panneau pollinisateur a été publié en fin d'année. Ce panneau a pour but de sensibiliser le grand public sur les actions favorables à la biodiversité, notamment les pollinisateurs. Ces actions peuvent être mises en place par toutes personnes, aussi bien chez soi que dans des lieux publics comme des parcs ou des vergers. Il est lié à un QRCode, qui amène sur le site internet de Picardie Nature afin d'y trouver des informations supplémentaires, comme les espèces attirées, les plantes à favoriser etc.

2 formats ont été réalisés

Un panneau en dur (A0) en 14 exemplaires et qui sera offert à des partenaires travaillant avec nous sur divers sujets tels que les ATE, les ABC, Agriculture et Biodiversité (collectivités, établissements scolaires, exploitants agricoles).

Une centaine d'affiches A2 ont également été imprimées en fin d'année et seront là aussi distribuées courant 2024 auprès des structures partenaires intéressées par cette thématique.

CONFÉRENCE RÉGIONALE FAUNE SAUVAGE

+ de 110
personnes ont répondu présent sur l'ensemble de la journée

La 10e Conférence Régionale Faune Sauvage s'est déroulée le 25 novembre à Hypercourt (80) en partenariat avec le GON.

Au cours de la journée, 9 présentations se sont succédées : http://l.picnat.fr/syq

Plus de 110 personnes ont répondu présent sur l'ensemble de la journée afin de suivre les différents exposés.. Cette conférence a été un véritable succès, au vu du nombre de participants et des différents partenaires présents.

Lors de la conférence, un travail de création et de modernisation d'outils pédagogiques a été présenté par Fleurine (en Service civique):

- un jeu de morpion mettant en scène insectes et invertébrés, jeu d'affrontement et de stratégie permettant de différencier l'alimentation de chaque individu;
- des fiches investigations, permettant aux plus curieux de réaliser un 'inventaire' fictif. L'objectif est de faire connaître et reconnaître certains taxons présents sur le territoire picard (3 niveaux de difficulté);
- Un support cubique rotatif, mettant en avant des informations liées à la morphologie, l'alimentation, et autres caractéristiques d'un petit nombre d'espèces présents sur le territoire. Ce support interactif à permis aux visiteurs d'engager la discussion.

Nous avons eu des retours positifs sur ces outils, le public apprécie l'approche ludique et les rébus de la mer ont eu beaucoup de succès !

PLANS RÉGIONAUX D'ACTIONS

PLANS RÉGIONAUX D'ACTIONS

Un Plan Régional d'Actions est la déclinaison régionale d'un Plan National d'Actions. Il s'agit d'un document qui recense l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour arriver au bon état de conservation d'une espèce ou d'un groupe d'espèces. **Picardie Nature est animatrice de deux Plans Régionaux d'Actions des Hauts-de-France sur la partie picarde : le Plan Régional d'Actions Chiroptères et le Plan Régional d'Actions Papillons de jour et Zygènes.**

PLAN RÉGIONAL D'ACTIONS CHIROPTÈRES

Le Plan Régional d'Actions Chiroptères (PRAC) Hauts-de-France 2019-2025 se décline en 12 grandes actions ayant pour objectif la préservation des espèces de chauves-souris les plus menacées des Hauts-de-France. Il est piloté par la DREAL Hauts-de-France et co-animé en région par Picardie Nature (Picardie) et La Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF) et le CPIE Chaîne des Terrils (Nord-Pas-de-Calais).

En 2023, des financements européens FEADER ont permis l'animation et la mise en œuvre de nombreuses actions de ce plan. Voici quelques exemples d'actions :

Diffusion d'enquêtes destinées aux agriculteurs et aux propriétaires forestiers privés

Cette action avait débuté en 2022 auprès des agriculteurs des Hauts-de-France. Une enquête a été créée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France, la CMNF et le CPIE Villes d'Artois. Elle s'intitule "Des chauves-souris dans mon bâti". Elle interroge les agriculteurs sur la présence de chauves-souris qui gîtent dans leur(s) bâtiment(s) et a plusieurs objectifs :

- Améliorer les connaissances sur les chauves-souris en région par la découverte de nouveaux gîtes
- Protéger des gîtes (en accompagnant les agriculteurs pour trouver des solutions lorsqu'ils rencontrent des problèmes de cohabitation par exemple)
- Sensibiliser directement les propriétaires de gîtes sur les chauves-souris
- Mener une première action simple faisant le lien entre le milieu agricole et le milieu de la chiroptérologie

75
réponses à l'enquête ont été reçues

En 2023, une nouvelle stratégie de diffusion a été réfléchie. Ainsi, un **livret de sensibilisation a été créé à destination des agriculteurs.** Ce livret, accompagné de l'enquête, a été diffusé aux agriculteurs de certains territoires des Hauts-de-France et une promotion de l'enquête a été faite dans certains médias (presse agricole, radio). Ainsi, depuis le début de la diffusion, **75 réponses à l'enquête ont été reçues !** La plupart des visites de terrain seront réalisées en 2024.

Le même type d'enquête a été diffusé auprès des propriétaires forestiers privés des Hauts-de-France et de Normandie. Elle a été réalisée en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Hauts-de-France - Normandie, la CMNF et le Groupe Mammalogique Normand (animateur du PRAC en Normandie). **80 premières réponses ont été reçues, dont 35 en Picardie !** En Picardie, les 13 premières visites ont permis de découvrir de nouveaux gîtes de Pipistrelle commune, Sérotine commune, Petit Rhinolophe et Murin du groupe moustache.

LES SITES TÉMOINS D'HIBERNATION ET DE MATERNITÉ

Les sites témoins sont un ensemble de sites, représentatifs des populations de chauves-souris picardes, qui seront inventoriés annuellement afin de pouvoir dégager des tendances de populations des Chiroptères à moyen et long terme en Picardie.

Une première liste de sites témoins d'hibernation avait été réalisée fin 2022. Suite au premier suivi de ces sites durant l'hiver 2022-2023, cette liste a été retravaillée en 2023, en concertation avec le CEN des Hauts-de-France, l'ONF, le CPIE des Pays de l'Aisne et le PNR Oise Pays de France. 54 sites d'hibernation ont été retenus.

En 2023, une première liste de 45 sites témoins de maternités a également été élaborée. Cette liste sera améliorée en 2024, au regard des premiers suivis effectués en été 2023.

LISTE DES SITES TEMOINS D'HIBERNATION À SUIVRE ANNUELLEMENT EN PICARDIE

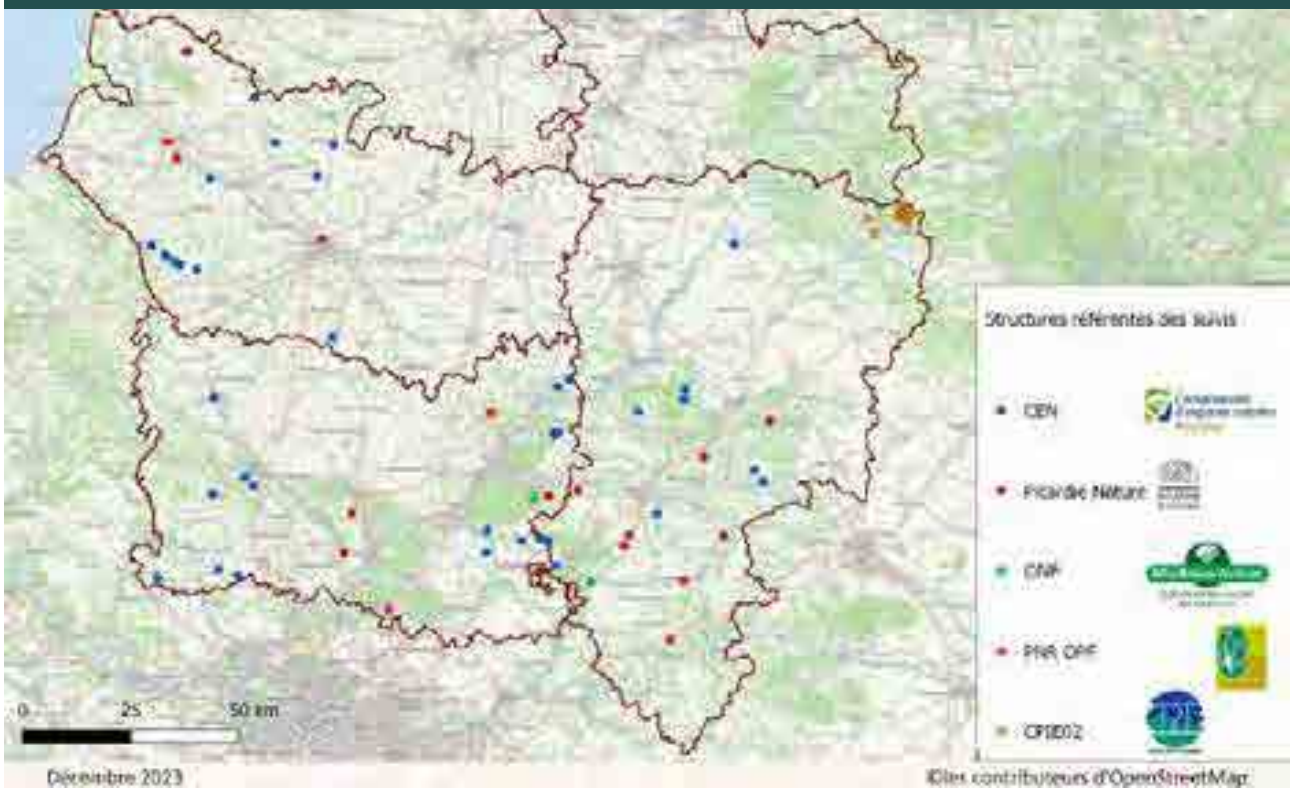

RECHERCHE D'ARBRES-GÎTES DE NOCTULES

Des études ont été menées dans le marais de Glisy (80) et en forêt d'Halatte (60) afin de rechercher des arbres-gîtes de Noctule commune et de Noctule de Leisler. Au total, 2 nouveaux arbres-gîtes de Noctule commune ont été découverts à Glisy et 11 arbres-gîtes ont été repérés en forêt d'Halatte (8 de Noctule commune et 3 de Noctule de Leisler). A Glisy, les arbres concernés ont malheureusement été victimes d'une tempête et les chauves-souris ont déserté ces gîtes. Une concertation avec la commune est en cours afin de préserver durablement l'habitat de la Noctule commune sur ce site. En forêt d'Halatte, un travail a été mené avec l'ONF afin de préserver les arbres hébergeant des noctules et de prendre en compte ces espèces dans le plan d'aménagement forestier.

DIAGNOSTIC DES AQUEDUCS D'UN CENTRE D'EXPLOITATION GÉRÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AISNE

En 2023, l'ensemble des aqueducs gérés par le centre d'exploitation de Fère en Tardenois du Conseil départemental de l'Aisne a été visité par une salariée de Picardie Nature. L'objectif est de déterminer ceux d'entre eux qui pourraient accueillir des espèces protégées afin que des écologues soient consultés pour un diagnostic en cas de nécessité de travaux.

SENSIBILISATION DE DIFFÉRENTS ACTEURS À LA PRÉSERVATION DES CHAUVES-SOURIS

En 2023, des élus, des employés de collectivités territoriales et d'intercommunalités, des professionnels du bâtiment et des propriétaires forestiers privés ont été sensibilisés à la prise en compte des chauves-souris (et de manière plus large des espèces protégées) dans le cadre de travaux réalisés sur des bâtiments, des ouvrages d'art ou encore dans la gestion forestière

FOCUS CENTRES DE SAUVEGARDE

En Picardie, il existe plusieurs centres de sauvegarde le plus souvent spécialisés sur les oiseaux. Picardie Nature a proposé de rencontrer chacun d'entre eux pour connaître le nombre de Chiroptères qui leur sont transférés, ainsi que pour échanger sur les méthodes de prise en charge. Cette action fut bénéfique pour solutionner des requêtes au cours de l'année.

Par sa position de référent picard pour le réseau national SFEPM, Picardie Nature se fait le relais en région de connaissances sur la sauvegarde des chauves-souris.

LIENS AVEC LE NATIONAL

Les rencontres animateurs

Tout au long de l'année, des échanges ont lieu avec les animateurs des PRA Chiroptères d'autres régions et avec les acteurs du Plan National d'Actions, ou encore lors des rencontres Chiroptères Grands Ouest. Ces rencontres permettent d'échanger sur les différentes actions menées en local comme au national et de faire reconnaître notre rôle et nos réalisations.

PLAN RÉGIONAL D'ACTION PAPILLONS DE JOUR ET ZYGÈNES

Picardie Nature et le GON ont été missionnés par la DREAL Hauts-de-France, qui assure le pilotage de la mise en œuvre de la déclinaison régionale des PNA, pour rédiger la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des Papillons de jour et Zygènes (PRAP) sur la période de 2018-2028. Les deux animateurs régionaux (GON et Picardie Nature) ont notamment pour mission de rédiger le plan régional qui permet de définir des actions sur toute la période 2022-2028.

Pour rédiger le PRAP, des concertations entre les animateurs et les structures porteuses des futures actions sont essentielles afin d'assurer la continuité des actions.

Le but du PRA est la sauvegarde des papillons de jour, jugés comme les plus menacés, à travers des mesures spécifiques visant à enrayer les causes de leur disparition. La déclinaison Hauts-de-France a permis de définir divers objectifs parmi lesquels on retrouve :

- Mettre en place des études et suivis scientifiques **(Connaissance)**
- Former un large public et développer la communication autour des papillons de jour **(Sensibilisation/Formation)**
- Assurer une maîtrise d'usage et foncière des sites à enjeux et améliorer la prise en compte des papillons dans les politiques publiques **(Conservation)**
- Développer les réseaux régionaux **(Réseaux/Échanges)**

La déclinaison comporte des actions hiérarchisées et opérationnelles sous forme de fiches actions (9 fiches), des éléments de biologie et propositions d'actions de connaissance ou de gestion sur les espèces prioritaires sous forme de fiches espèces (39 fiches) ainsi que des éléments sur les milieux à enjeux sous forme de quatre fiches cortèges (4 fiches).

La liste des espèces prioritaires pour ce PRA a été définie selon la méthodologie nationale, qui consiste à prioriser les espèces menacées sur la liste rouge régionale (catégories CR et EN) et les espèces de priorité nationale (espèces PNA). Au total, 39 espèces prioritaires ont été retenues en Hauts-de-France.

Ce plan a été soumis à l'avis du CSRPN le 15 décembre 2023 et validé sous réserve de quelques précisions et modifications mineures. Il sera publié premier semestre 2024 et des actions seront engagées pour lancer la déclinaison.

“OBSERVATOIRE” DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES FAUNISTIQUES (EEE)

En 2023, Picardie Nature a participé à divers échanges concernant cette problématique, dans le cadre de l’élaboration de la stratégie régionale sur les EEE.

L’association a participé à 3 réunions du GESTe (Groupe d'expertise scientifique et technique), afin de poursuivre le travail d’élaboration de la stratégie régionale.

Elle participe également aux travaux menés sur le Tamia de Sibérie dans l’Oise et pilotés par l’OFB. Nous avons participé à une sortie sur le terrain afin de former les deux stagiaires encadrés par l’OFB et la Fédération des chasseurs de l’Oise. Henry de Lestanville a participé à une conférence organisée par la Fédération des Chasseurs de l’Oise à Agnetz concernant le Raton-laveur, la Perruche à collier, le Tamia de Sibérie, le Ragondin et le Rat musqué.

Nous avons contribué à plusieurs groupes de travail : Perruche à collier et Frelon asiatique. Enfin, l'association a contribué à la réalisation de la journée annuelle d'échanges du comité de concertation.

PROJET SALAMANDRE

Picardie Nature, le Muséum National d’Histoire Naturelle via le Parc Zoologique de Paris, et le Zoo d’Amiens se sont associés autour d’un projet intitulé “Etude et protection de la Salamandre tachetée”. Son objectif est l’étude in situ et l’élevage conservatoire préventif ex situ en vue de lutter contre le champignon Batrachochytrium salamandrivorans (Bsal) touchant la salamandre, comme d’autres espèces d’amphibiens en Europe. Cette démarche commune vise par ailleurs, par son action anticipée, à se préparer à un effondrement possible des populations sauvages du nord de la France. Une convention cadre de coopération scientifique concrétisant ce partenariat a été signé en 2023.

©Sébastien LEGRIS

ÉCHANGES ENTRE LES PARTENAIRES

3 réunions ont été réalisées avec le MNHN et le Zoo, pour la réalisation d’un élevage de conservation à partir d’individus issus de captivité.

Les échanges avec la DREAL et l’OFB (réseau SAGIR) a permis de préciser le rôle de chacun afin de contribuer à la mise en place d’une épidémio-surveillance concernant le pathogène Bsal et autres maladies infectieuses pouvant toucher les amphibiens dans les Hauts-de-France.

3
réunions ont été réalisées avec le MNHN et le Zoo

UN SUIVI DES POPULATIONS DE SALAMANDRE TACHETÉE À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE

Cette première année d'étude a permis d'apporter des éléments sur l'état des populations pour **20 massifs forestiers** de la région, avec **885 individus contactés sur 76 transects**. Ils montrent clairement de fortes densités d'individus sur deux secteurs les forêts de Nieppe (59) et du Mont Noir (59). D'autres massifs comme Coucy-Basse (02), Desvres (62) et Mormal (59) présentent des chiffres intéressants avec des populations qui semblent assez importantes. En revanche, sur la plupart des autres massifs, la situation de l'espèce est beaucoup plus mitigée. **Ainsi, 15 massifs ont présenté une moyenne de moins de 15 ind./km, dont 7 avec moins de 5 ind./km et 4 avec aucune observation.**

Ce projet présente un intérêt de par son aspect scientifique, conservatoire, pédagogique et partenarial. Il permet aussi de considérer l'émergence de pathogènes sur un groupe de faune particulièrement menacé par les changements globaux (dérèglement climatique, introduction d'espèces exotiques envahissantes, destruction et fragmentation des habitats…).

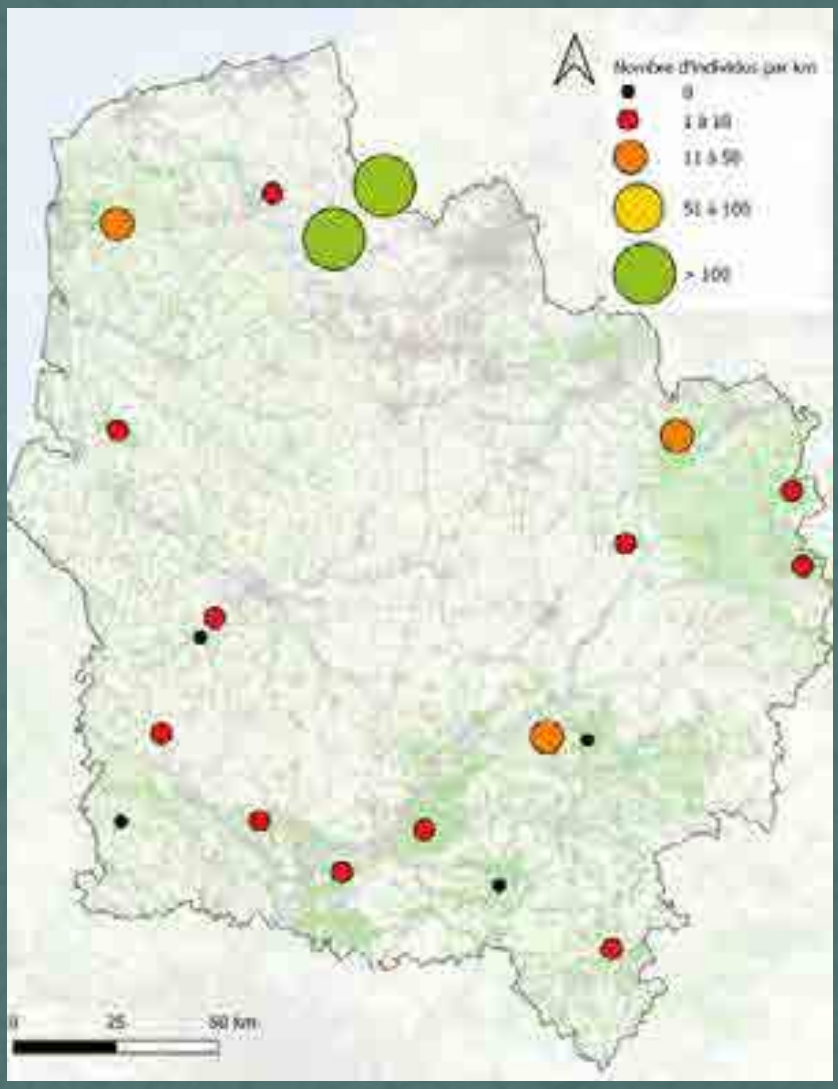

LES ABC ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC) ACCOMPAGNÉS PAR PICARDIE NATURE EN 2023

En 2023, Picardie Nature a accompagné 7 collectivités dans leurs ABC, ces projets ont bénéficié du soutien financier de l'OFB.

Dans la Somme

- Sains-en-Amiénois
- le PNR Baie de Somme Picardie Maritime (15 communes de la Maye)

Dans l'Aisne

- la Communauté de Communes Retz-en-Valois (54 communes)
- la Communauté de Communes Picardie des Châteaux (36 communes)

Dans l'Oise

- l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) (11 communes)
- la Communauté de Communes de la Picardie Verte (17 communes)
- le PNR Oise Pays de France (6 communes)

LE BILAN 2023

SAINS-EN-AMIÉNOIS

CONNAISSANCES FAUNISTIQUES À L'ISSUE DE L'ABC

- 400 données produites
- 48 espèces ajoutées à l'état initial
- 993 espèces connues sur la commune
- 92 espèces patrimoniales identifiés

MOBILISATION CITOYENNE ET SENSIBILISATION

27 élèves de CM[1]/CM[2] ont suivi un programme d'animation : à la découverte des arbres et des oiseaux. Dans ce cadre, les élèves ont eu l'opportunité de poser des nichoirs à mésanges dans l'arboretum situé à côté de leur école.

Plusieurs événements ont eu lieu durant la période de l'ABC à destination des habitants, élus et agents techniques de la commune : conférences, rallye nature, expositions jardins sauvages, ramassage des déchets… réunissant entre 10 et 30 personnes.

Le groupe d'ambassadeurs de la biodiversité a participé à un programme de formation sur les plantes utiles au jardin et les insectes. Deux animations auprès des enfants du périscolaire ont également été mises en place par les ambassadeurs et Picardie Nature.

En 2022 est né le concours "jardins sauvages" afin de valoriser les jardins favorisant la biodiversité et les pratiques respectueuses de l'environnement. 8 jardins se sont inscrits la première année. En 2023, 18 jardins ont participé au concours, organisé par les ambassadeurs de la biodiversité et la commune.

Lors des "Rencontres Biodiversité et Territoires" organisées par l'OFB à Montpellier en décembre 2023, deux ambassadrices accompagnées de Picardie Nature ont été invitées à présenter l'action "jardins sauvages et ambassadeurs de la biodiversité".

Pour clôturer l'ABC, une réunion de présentation des résultats a eu lieu en décembre dernier devant les élus et habitants de la commune. Un rapport analysant les enjeux du territoire et des fiches actions thématiques ont été réalisés et transmis aux élus de la commune.

PNR BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

En 2023, ce sont les communes de Favières, Rue, Le Crotoy, Saint-Quentin-en-Tourmont qui ont été inventoriées par Picardie Nature.

MOBILISATION CITOYENNE ET SENSIBILISATION :

En collaboration avec le PNR Baie de Somme Picardie Maritime, deux animations à destination des élèves de primaires de Rue et de Le Crotoy ont été organisées et une animation auprès des élèves de 6ème du collège de Rue, au total 120 élèves ont été sensibilisés à la biodiversité de leur commune (Rue et Le Crotoy).

Une animation construction de nichoirs a également été organisée par Picardie Nature.

CC RETZ-EN-VALOIS

Plusieurs acteurs du territoire ont participé à la réalisation de l'ABC Retz-en-Valois : le Conservatoire Botanique National de Bailleul, le Conservatoire Espaces Naturels des Hauts-de-France, l'Office National des Forêts et la Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

CONNAISSANCES FAUNISTIQUES À L'ISSUE DE L'ABC

- 28 000 données ont été produites
- 200 espèce ajoutées à l'état initial
- 1 454 espèces sont désormais connues sur la CCRV
- 150 espèces identifiées comme à enjeux,
- 150 sites à enjeux majeurs à modérés identifiés

MOBILISATION CITOYENNE ET SENSIBILISATION

Plusieurs conférences pour les élus et agents municipaux ont été mises en place, celle sur "les bienfaits de la gestion différenciée" en mars 2023 a réuni une vingtaine de participants à Villers-Cotterêts.

10 classes du territoire ont participé à un atelier "les oiseaux des jardins", au programme : reconnaissance des oiseaux et confection de boules de graisse. Au total, ce sont 213 élèves qui ont été sensibilités.

Le samedi 7 octobre 2023, afin de clôturer l'Atlas de la Biodiversité de la CCRV, un événement grand public a été organisé : 45 min de conférence de présentation des résultats suivi d'une balade nature d'1h30 sur l'allée royale à la rencontre de la biodiversité locale.

Picardie Nature et le Conservatoire Botanique de Bailleul ont coordonné la rédaction des livrables. Un rapport valorisant les enjeux biodiversité du territoire a été rendu à la collectivité et 14 fiches actions ont été rédigées par les différents partenaires du projet.

Enfin, une plaquette de 16 pages présentant les habitats et les espèces a été créée pour le grand public

CC PICARDIE DES CHÂTEAUX

L'objectif de cet ABC est une meilleure prise en compte dans les documents d'urbanisme des enjeux de biodiversité des 36 communes sélectionnées par cette communauté de communes associée au Conservatoire d'Espaces Naturels. Picardie Nature est intervenu uniquement sur le volet faunistique tandis que d'autres acteurs sont également prestataires (CBNBL, CEN, CPIE des Pays de l'Aisne).

Grâce à l'accueil d'une technicienne faune en renfort terrain, des inventaires faunistiques ont été conduits d'avril à août et ont porté sur l'ensemble des groupes taxonomiques (dont en premier lieu les oiseaux et les insectes).

Ces séances de terrain ont été axées, comme souhaité par la CCPC, sur des secteurs comprenant davantage de zones humides que l'an dernier et préférentiellement dans les **21 communes peu visitées lors de la première année d'ABC**.

Les résultats d'inventaires témoignent d'une bonne progression du nombre d'espèces recensées par commune pour cette seconde et dernière année d'inventaire et plusieurs espèces à enjeux patrimonial ont pu être découvertes ou redécouvertes, que ce soit par nos salariés ou par les bénévoles naturalistes du secteur (Catherine Lebeau et Dominique Cagniard sont à remercier plus particulièrement).

AGLOMÉRATION CREIL SUD OISE (ACSO)

CONNAISSANCES FAUNISTIQUES À L'ISSUE DE L'ABC

- 3 200 données produites
- 150 espèces ajoutées à l'état initial
- 1 016 espèces connues sur le territoire
- 52 espèces à enjeux identifiées

MOBILISATION CITOYENNE ET SENSIBILISATION

122 élèves ont été sensibilisés à la reconnaissance des insectes et des oiseaux dans 6 écoles (primaire et collège) du territoire.

Plusieurs animations et conférences ont été organisées pour le grand public : pollution lumineuse, espèces exotiques envahissantes, ateliers nichoirs… réunissant entre 7 et 24 participants.

Des conférences à destination des élus et services techniques ont également été mises en place : sur la gestion différenciée, les espèces protégées et travaux du bâti et sur les impacts de la pollution lumineuse.

Le groupe d'ambassadeurs de la biodiversité a bénéficié d'un programme d'animation sur les zones humides, les arbres et la gestion différenciée. Les ambassadeurs ont également réalisé des diagnostics des parcs urbains afin de se familiariser avec la biodiversité de leur territoire. Notre plus jeune ambassadeur de la biodiversité, Tom a tenu un stand sur les oiseaux lors de la kermesse de son école en juin dernier.

Pour clôturer l'ABC, deux événements ont eu lieu en septembre dernier, un premier événement de présentation des résultats et des perspectives pour les élus, partenaires et acteurs du territoire suivi d'une sortie sur le terrain à la découverte des sites à enjeux identifiés. Puis un événement grand public à la Maison de la Pierre : au programme : présentation de l'exposition et conférences sur les résultats de l'ABC, remise des prix des concours photos, stands de sensibilisation, visites commentées de la carrière... Un rapport et des fiches actions ont été réalisés et transmis à la collectivité.

CC PICARDIE VERTE

Lancé en 2023, l'ABC de la Picardie Verte se déroule sur 17 communes de la Vallée du Thérain en partenariat avec plusieurs acteurs : le Conservatoire Botanique de Bailleul, l'association Corrélation et le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain.

A l'issue de la première année d'inventaire en 2023, 1 111 données faunistiques ont été collectées.

MOBILISATION CITOYENNE ET SENSIBILISATION

9 animations grand public ont été organisées en 2023 par Picardie Nature et les partenaires. Plusieurs sujets ont été abordés : les oiseaux, les plantes sauvages comestibles, les petites bêtes… Réunissant entre 5 et 34 participants.

Un groupe d'ambassadeurs de la biodiversité s'est réuni une première fois en octobre afin de définir les thématiques du programme, les journées de formation prévues en 2024 seront axées sur les zones humides, les oiseaux et les mammifères.

Une première conférence sur la faune protégée dans les bâtiments s'est déroulée en octobre 2023, une dizaine de participants ont assisté à la conférence ainsi qu'à la sortie dans le village de Songeons, pour l'observation de cas concrets.

PNR OISE PAYS DE FRANCE

Picardie Nature est intervenu pour des inventaires faunistiques et quelques animations grand public sur les six communes sélectionnées par le PNR : Auger Saint-Vincent, Plailly et Saint-Vaast-Longmont (financement OFB) et Thiers-sur-Thève, Coye-la-Forêt et Pécy-sur-Oise (financement hors OFB)

Des inventaires ciblés sur les oiseaux et les insectes ont eu lieu d'avril à août.

Ces séances de terrain ont parfois été couplées à des animations dans les communes de type "inventaire participatif" d'une ½ journée.

Ce travail d'inventaire a permis d'améliorer les connaissances du territoire et d'identifier des enjeux faunistiques (2022-2023) ainsi que des pistes d'actions par commune permettant au PNR de faciliter leurs démarches de sensibilisation et de meilleure prise en compte de la biodiversité.

ECOQO FULMAR ET GUILLEMOT ET RAMASSAGE OISEAUX MORTS (OFB DIRECTION MARITIME)

25
cadavres “exploitables” ont été récoltés pour autopsies

ECOQO

7 jours de suivis réalisés à un intervalle de 2 semaines entre le 20 décembre 2022 et le 09 mars 2023. Les recherches se sont déroulées sur le secteur situé au sud de la Baie de Somme entre Ault-Onival et la pointe du Hourdel (15,9 kilomètres de côtes à parcourir). **34 participants** ont pris part à au moins un jour de suivi, avec une participation journalière comprise entre 8 et 16 personnes.

Le nombre total de cadavres dénombrés durant les suivis EcoQo s’élève à **462 pour 25 espèces**, soit une nette augmentation par rapport aux 2 années précédentes (182 et 301 cadavres en 2021 et 2022). L’année se caractérise par un nombre élevé de laridés (70 % des découvertes contre 41 % en 2022), notamment de Mouette tridactyle (18 %). Par rapport à l’année précédente, peu d’alcidés (4 % des découvertes contre 23 % en 2022) ont été retrouvés échoués (8 Guillemot de troïl et 8 Pingouin torda). On notera également une proportion importante de Fou de bassan (18 % contre 15 % en 2022). Quelques cadavres d’espèces un peu moins habituelles sont à signaler, tels qu’un Plongeon catmarin, deux Mouette Pygmée, un Macareux moine, une Buse variable et une Perdrix grise.

25 cadavres “exploitables” ont été récoltés pour autopsies : 4 Guillemot de Troïl, 2 Pingouin torda, 13 Mouette tridactyle, 2 Fou de Bassan, 2 Fulmar boréal, 1 Macareux moine et 1 alcidé non déterminé.

Pour la plupart des cadavres, la cause de mortalité n'a pas pu être établie précisément, généralement attribuée à des **infections bactériennes ou épuisement physiologique.**

La **pollution aux hydrocarbures** a concerné un Pingouin torda.

Au moins 8 cadavres sont liés à une **mort par noyade en raison de captures accidentelles en mer** (activité de pêche) : 1 fou, 1 fulmar, 6 Mouettes tridactyles.

Enfin, on notera des cas positifs à la **grippe aviaire** pour la Mouette tridactyle (2 cas sur 13 individus testés) et le Fou de bassan (ensemble des 2 individus récupérés).

Les résultats EcoQO 2023 de la Picardie ont été transmis au GONm (Groupe Ornithologique Normand) pour un calcul de l’indicateur à l’échelle de la façade Manche-Mer du Nord (résultats en cours d’analyse).

ENQUÊTE “OISEAUX ÉCHOUÉS”

Elle a été réalisée le **25 février. 16 participants** ont parcouru **37,3 kilomètres de côte**.

Les découvertes concernent 118 cadavres appartenant à 14 espèces, principalement Mouette rieuse (19 %) et tridactyle (16 %), Fou de Bassan (17 %) et Goéland argenté (10 %). Concernant les alcidés, seuls 3 cadavres de Guillemot de Troïl ont été dénombrés. A noter également, un cadavre de Gravelot à collier interrompu.

Le taux de mortalité kilométrique est le plus élevé depuis 2014 avec 3,16 oiseaux/km.

Une seule cause de mortalité possible a pu être émise pour 1 cadavre de Goéland, présentant des traces de mutilation (pattes sectionnées à l’aide d’un outil tranchant) pouvant être attribuées à une prise accidentelle lors de pêche en mer.

SUIVI FULMAR BORÉAL NICHEUR

Ce protocole comprend au minimum 3 jours de recensement des SAO (Surfaces Apparemment Occupées) et 2 jours de suivi de la production de poussins, par un relevé des SAR (Surfaces Avec Reproduction).

Le nombre moyen de SAO (Surface Apparemment Occupée) ou couples nicheurs est de **68 en 2023**, ce qui reste dans la moyenne des années précédentes.

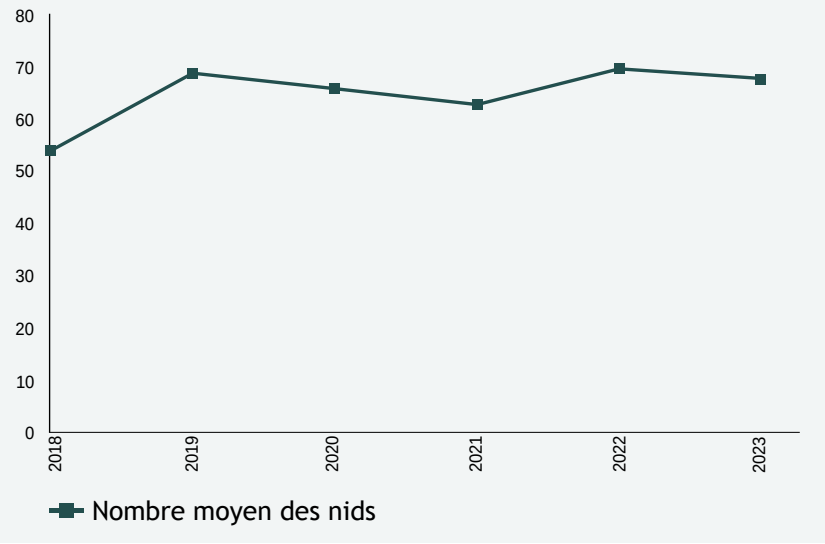

Côté production, **24 poussins** ont été observés, ce qui représente un résultat plutôt faible, en rapport au record de 33 poussins observés l'année précédente. Le calcul de l'indicateur proposé par le GISOM permet d'estimer comme "moyen" le niveau de production de la colonie de fulmar des falaises picardes en 2023.

Rappelons la réalisation en 2022 d'une synthèse présentant les résultats de ces 5 dernières années d'étude de la colonie de fulmar de Picardie, avec des analyses détaillées sur l'emplacement des sites, la caractérisation des surfaces occupées, les menaces observées… Cette synthèse, tout comme le travail de terrain entrepris, n'aurait pas été possible sans la contribution de plusieurs bénévoles fidèles à l'enquête.

L'exemple d'une étude scientifique poussée, associant des ornithologues bénévoles et un salarié, et permettant une analyse de résultats de qualité et grâce à un financement adéquat.

ÉTUDE MOINEAU FRIQUET POUR LE PNR OISE-PAYS-DE-FRANCE

Ce projet en est à sa 2e année, 2023 a consisté à suivre les nichoirs artificiels posés en 2022. Au final, Pascal Malignat, ornithologue bénévole actif, a produit le bilan suivant suite à ses prospections de fin mai :

Sacy-le-Grand (Ladrancourt)

Les nichoirs articiels de la ferme ne sont pas occupés, il y a au moins 3 nids naturels avec nourrissage dans le poulailler.

Rosières (la montagne)

Il y a au moins 7 à 8 nids avec nourrissages sur le pignon qui se fragilise de plus en plus. De plus, l'agriculteur concerné ne souhaite pas accueillir de nichoir et il est en conflit avec les propriétaires du site.

Barbery (Saint-Nicolas)

Le 28/05/2023, un nichoir extérieur tombé, un triple inoccupé et un mono occupé par une Mésange bleue. Aucun friquet n'est observé sur la ferme et sur le mur d'enceinte, malgré une heure d'observation.

Fontaine-Chaalis (Fourcheret)

Le 28/05/2023 : pas de moineau friquet sur la ferme et dans les deux nichoirs.

Chèvreville (Sennevières)
(Cité pavillonnaire)

Le 29/06/2023 : au moins 3 couples avec transport de matériaux aux nids.

ÉTUDE DE LA PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE SUR LA TRANS'OISE

Le Conseil départemental de l'Oise souhaite développer une étude sur la Processionnaire du chêne et l'impact que pourrait avoir les Mésanges sur leur effectif. Depuis ces dernières années, la Processionnaire du Chêne est en expansion dans la région, notamment avec le réchauffement climatique. Ses chenilles sont urticantes et peuvent provoquer des soucis de santé pour tous les usagers passant non loin des nids posés sur les chênes.

58
points d'écoute ont été effectués pendant le printemps

Pendant le printemps, **58 points d'écoute** ont été effectués sur plusieurs matinées entre **Goincourt et Ferrières-en-Bray et dans le secteur de Noyon** (soit environ 40 km de piste cyclable) afin de connaître la population de mésanges. Sur les 58 points d'écoute :

- 8 points d'écoute, soit 14 %, montrent une absence des 2 espèces de Mésanges susceptibles d'avoir un impact sur la Processionnaire du chêne
- 13 points, soit 22 %, avec au moins une des 2 espèces présentes.
- 37 points avec la présence des 2 espèces

Par la même occasion, nous avons pu attester de la présence de la Processionnaire du chêne sur un minimum de 14 tronçons du Noyonnais.

En résultat, nous avons pu mettre en évidence des secteurs prioritaires, où la Processionnaire du chêne est présente et où peu de mésanges ont été vues. **Ce sont 5 secteurs à enjeux forts et moyens du Noyonnais qui sont définis** et amènent à une réflexion de pose de nichoirs.

Le suivi des nichoirs posés dans le Beauvaisis n'a pas été possible pendant la saison de reproduction, cependant, ceux-ci ont été nettoyés à l'automne et ont montré une occupation de 9 nichoirs occupés sur les 27 installés.

La pose d'une **dizaine de nichoirs à mésanges bleue et charbonnière** est donc prévue le long de la voie verte dans le secteur de Noyon, afin de favoriser la présence de ces oiseaux et limiter les populations de chenilles processionnaires. La pose de nichoirs se fera en début d'année 2024, après un passage pour marquer les arbres qui serviront de supports dans les secteurs prioritaires. Par la suite, nous effectuerons un passage pour voir si ces nichoirs sont bien utilisés par les mésanges et regarder si cela permet une réduction des chenilles de processionnaires, de façon naturelle.

AGIR

Agir sur notre territoire et pour l'environnement est pour Picardie Nature indissociable de l'étude. Agir sur le terrain, impliquer les acteurs les plus concernés et développer des collaborations fructueuses qu'ils soient agriculteurs, bailleurs sociaux, gestionnaires d'infrastructures ou plus proches de nous associations et gestionnaires d'espaces naturels. Et quand c'est nécessaire, les bénévoles de Picardie Nature n'hésitent pas à saisir les tribunaux

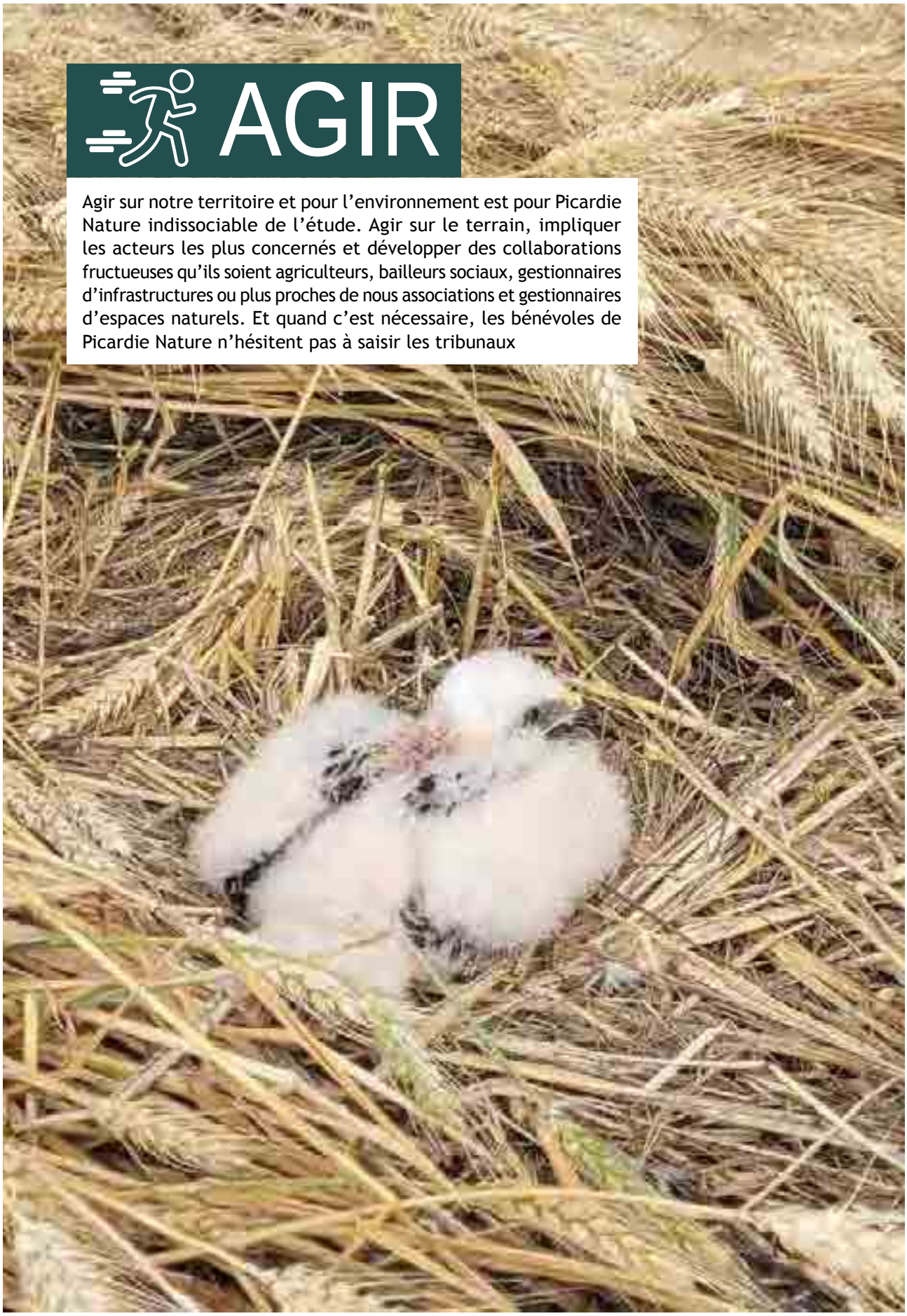

LA SURVEILLANCE DES GRAVELOTS SUR LE SECTEUR DE CAYEUX-SUR-MER

Durant cette 3e année, 6 zones de mise en défens totalisant 20,7 hectares, ont été mises en place sur les sites du Hourdel, des Crochons, de la Mollière et de Brighton. Une équipe de surveillants principalement composée d'une salariée, de trois Volontaires en Service Civique et de plusieurs bénévoles, a permis d'assurer un travail de sensibilisation de début mai à fin juillet. En parallèle, des suivis scientifiques ont permis d'améliorer les connaissances sur la nidification et les rassemblements postnuptiaux des gravelots sur le secteur.

Le recensement des couples nicheurs réalisé le **4 mai et le 5 juin, a permis de comptabiliser un maximum de 10 couples de Grand gravelot et de 27 couples de Gravelot à collier interrompu ainsi qu'un couple de Petit gravelot.**

En parallèle, un suivi quotidien de la reproduction a été réalisé durant toute la saison (de mai à août), dans le but de repérer les nids, suivre l'évolution des couvées et le devenir des poussins jusqu'à leur envol. Ce travail a permis de suivre 33 nids qui ont tous fait l'objet d'une protection (exclos anticipatif ou réactif et/ou cage anti-prédation). Le succès enregistré pour l'ensemble des nids (éclosion des poussins) est supérieur à 50 %. La répartition des nids par espèce est la suivante : 15 de Grand Gravelot, 16 de Gravelot à collier interrompu et 2 de Petit Gravelot. Concernant le devenir des nids : 18 ont atteint l'éclosion d'au moins un œuf, 12 sont en échec et 3 ont un devenir inconnu. Pour le Grand gravelot, 56 œufs ont été découverts (moyenne : 3,83 œufs/nid), 29 % ont atteint l'éclosion et 44 % des poussins ont atteint l'envol. Pour le Gravelot à collier interrompu, 47 œufs ont été découverts (my : 2,75 œufs/nid), 55 % ont atteint l'éclosion, et 11 poussins ont été observés à l'envol. Cette année et pour la première fois depuis le début de ce suivi en 2021, deux nids de Petit Gravelot ont été découverts et suivis. Pour cette espèce, sur 2 nids découverts, l'un est en succès et l'autre en devenir inconnu, représentant un taux de réussite de 50 %, un taux d'éclosion de 43 % (avec 3 poussins éclos pour 7 œufs produits) et 3,5 œufs pondus en moyenne/nid.

10 couples de Grand gravelot

27 couples de Gravelot à collier

En comparaison avec l'année 2022, le nombre de nids reste similaire. Il avait été préconisé d'installer systématiquement une cage anti prédation sur les nids afin de pallier la prédation importante qui avait eu lieu l'année passée. Cependant, la présence d'une cage anti-prédation s'est révélée moins bénéfique que l'an dernier. En effet, le taux d'échec des nids protégés par une cage est doublement supérieur à celui des nids sans cage. Le taux de succès quant à lui, est du même ordre de grandeur avec ou sans cage. L'année dernière, sur 19 nids protégés par une cage, 5 étaient en échec soit 26 % contre 69 % pour les nids sans cage, soit 9 nids. Les cages anti-prédation ont été utilisées de façon moins systématique que l'an dernier, du fait notamment d'une possible adaptation des prédateurs aux protections. Ce phénomène d'habituation des prédateurs pourrait d'ailleurs expliquer les échecs répétés observés sur les 5 nids du Hourdel ayant bénéficié d'une cage en 2023.

L'évolution du nombre de nids repérés dans la saison montre une forte activité de reproduction du 01/05 au 15/06, avec un pic de découverte la seconde décade de mai.

Une étude sur les regroupements post-nuptiaux a également été menée à marée montante sur le secteur de Cayeux-nord, lors de 2 passages réalisés les 17/07 et 03/08. Les résultats obtenus durant les 2 passages montrent à nouveau, une localisation des rassemblements post-nuptiaux de Gravelot à collier interrompu majoritairement sur le secteur des Crochons. Avec un maximum de 57 individus observés durant le 2e passage de 2023, les résultats sont nettement supérieurs à ceux de 2021 (max. 20 ind.) et 2022 (max. 17 ind.). Cela peut s'expliquer par une bonne année de reproduction avec un nombre intéressant de jeunes à l'envol, bien visible dans les résultats (32 juvéniles observés le 03/08/23).

Les 6 zones de mise en défens se sont montrées particulièrement efficaces en couvrant 25 nids, soit 76 % des nids découverts sur le secteur de Cayeux-nord. Sur ces 25 nids, 15 sont en succès, 8 en échec et 2 en devenir inconnu. On atteint deux fois plus de nids en succès qu'en échec, cela semble montrer l'importance et la nécessité de la mise en place de ces zones de protection.

8 exclos réactifs ont été mis en place dont 3 directement ajoutés à un exclos anticipatif, en tant qu'extension. Sur ces 8 protections, 3 nids ont été en succès, 4 en échec et 1 en devenir inconnu. Il n'y a ainsi pas de différence significative entre le succès et l'échec des nids, cela dépend probablement de la localisation des exclos réactifs, notamment leur exposition au dérangement anthropique ou à la prédation.

L'opération de surveillance s'est concentrée quasi-exclusivement sur le site du Hourdel, comme en 2021 et 2022, et a permis de sensibiliser plus de **2 065 personnes** à la problématique de protection des gravelots, avec un message fortement apprécié par le public. Elle a aussi permis de réaliser **43 interventions**, lorsque les usagers s'approchaient trop près des nichées. Les périmètres de mise en défens ont été globalement respectés par les usagers, notamment grâce à la signalétique mise en place. **Seulement 4 intrusions ont été notées cette année**, dont deux concernaient des chiens non tenus en laisse. Enfin, l'équipe de surveillance suppose que d'autres intrusions ont eu lieu en dehors des heures de présence. Enfin, aucun écrasement d'œufs n'a été constaté, ce qui est un gros succès.

SUIVI ET PROTECTION DES BUSARDS

VIE DU GROUPE "BUSARD" DE PICARDIE

Dans le but de renforcer les actions de protection des busards en Picardie, le groupe s'est réuni en mars. 9 participants ont ainsi échangé sur leurs expériences et réfléchi à un moyen de redynamiser l'action sur notre territoire.

À signaler aussi l'existence d'une liste "Busards Hauts-de-France" en synergie avec le GON et comprenant **plus de 75 membres bénévoles.**

+ de 75
membres bénévoles

Deux formations ont été proposées **à Rouvrel (80) et à Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy (02)**. Le but est de transmettre les techniques d'identification des busards, de repérage des nichées ainsi que les bons réflexes à adopter lorsque l'on rentre en contact avec les agriculteurs ou lors de la protection. Ce sont une vingtaine de bénévoles qui ont répondu présents.

Deux autres interventions ont également eu lieu sur le sujet, en lien avec le projet de mobilisation citoyenne pour la protection de la faune en milieu rural :

- Une formation sur l'action de protection des nichées de busards auprès de 60 élèves en BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole Robert Schuman à Chauny dans l'Aisne
- Une présentation de l'action de protection des nichées de busards lors d'une journée "biodiversité" organisée par l'INRAE à Estrées-Mons dans la Somme

ACTIONS DE PROTECTION DU RÉSEAU BUSARDS

Depuis les années 80, des opérations de protection des nichées de Busards sont réalisées par les bénévoles de Picardie Nature, afin d'éviter la destruction des jeunes lors des moissons. Trois espèces nicheuses sont concernées en Picardie, toutes protégées, rares et menacées. L'action joue ainsi un rôle majeur dans la conservation de ces espèces.

En 2023, ce sont **26 nids qui ont été protégés et/ou suivis en Picardie**. 21 d'entre eux étaient situés dans des parcelles agricoles et ont nécessité une médiation avec 16 agriculteurs. 60 jeunes busards ont été suivis et 50 ont été menés à l'envol. Une protection a été nécessaire sur 14 nids, permettant l'envol de 31 jeunes, soit 62 % des jeunes suivis cette année.

26
nids qui ont été protégés et/ou suivis en Picardie en 2023

A titre de comparaison, au cours de l'année 2022, 12 nids et 20 jeunes avaient été suivis, dont 8 nids protégés permettant l'envol de 14 jeunes, soit 2 fois moins de nids suivis et 4 fois moins de jeunes à l'envol par rapport à cette année. Les protections ont consisté à mettre en place des carrés grillagés non moissonnés autour des nids. En 2024 il est prévu de tester les cages dites "CNRS", plus faciles et rapides à installer.

Picardie Nature a été contactée par un agriculteur de la Somme afin de nous prévenir qu'une nidification avait eu lieu dans son champ et qu'il aura donc laissé les jeunes s'envoler le jour de la moisson. Nous avions travaillé avec lui l'année passée et avions déplacé un nid dans un de ses champs. C'est également la seconde année que nous travaillons en lien avec un agriculteur du nord de l'Aisne et grâce à qui cette année nous avons pu protéger un nid de Busard Saint-Martin, produisant 3 jeunes à l'envol.

Les relations avec les agriculteurs ont été globalement bonnes et enrichissantes.

À noter cependant, cinq échecs sur des suivis de nids. Le premier concerne un couple de Busard Saint-Martin n'ayant pas accepté la pose de la protection et qui aura fini par nécessité le transport des 5 jeunes en centre de soin. Un nid de Busard des roseaux n'a pas pu être protégé avant la moisson de la parcelle en CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Énergétique) ce qui a entraîné la destruction du nid. Le couple n'a ensuite pas été revu dans les environs. 2 nids de Busard cendré dans l'Oise ont été prédatés, l'un d'eux avant sa localisation précise et le second après installation de la protection. Le dernier nid en échec se trouvait dans un champ de blé entièrement versé à cause des intempéries. Les jeunes ont été prédatés, vraisemblablement par des corneilles dès leur éclosion.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET MESURES COMPENSATOIRES DE PROTECTION DES NICHÉES (EN LIEN AVEC LES PARCS ÉOLIENS)

Picardie Nature est de plus en plus sollicitée pour réaliser des suivis busards en lien avec les mesures post-aménagement de parcs éoliens.

Les objectifs de ces suivis sont : étudier la présence des busards, identifier les indices de reproduction à proximité des parcs, et mettre en place des actions de protection des nichées si cela est jugé nécessaire (moisson avant l'envol des jeunes).

Bien que les impacts résiduels des projets éoliens soient non négligeables sur les busards (perte d'habitat, dérangement, risque de collision…), et même si le sauvetage de nichées ne réduit pas le risque de collision, ces interventions sont très favorables pour ces espèces.

En 2023, nous sommes intervenus au niveau de 8 fermes éoliennes : Rouvrel, Liéramont, Méharicourt, Allenay, Sailly-Saillisel (80), Sommereux (60), et Remigny (02).

Le défi des prochaines années est de poursuivre la redynamisation du groupe busards en attirant de nouveaux bénévoles. L'action demande un investissement important d'avril à juillet, mais est généralement couronnée de satisfaction, avec notamment un rapport de plus en plus intéressant avec le monde agricole. Rappelons que la Picardie joue un rôle majeur dans la conservation des 3 espèces de busards avec des populations importantes par rapport à d'autres régions. Ces espèces sont globalement menacées et leur maintien dans les décennies à venir reste globalement fragile. Le lien avec les développeurs éoliens et les exploitants agricoles doit également être renforcé.

POSE DE NICHOIRS À RAPACES NOCTURNES À VELENNES (80)

Suite à la construction d'un parc éolien sur la commune de Velennes (80), EnergieTeam a souhaité favoriser l'installation des rapaces nocturnes sur la commune. Les chouettes Chevêche, effraie et hulotte sont visées par l'action. Il était prévu qu'un nichoir soit installé par espèce ainsi que 3 panneaux à proximité des nichoirs, afin de présenter l'action est l'espèce visée.

La Chouette effraie étant déjà installée sur la commune chez un agriculteur, il ne nous a pas semblé favorable d'installer un nichoir pour l'espèce.

Ce sont donc 2 nichoirs à Chouette hulotte et un nichoir à Chouette Chevêche qui ont été installés sur la commune. Le nichoir à Chevêche se trouve devant l'église en bordure d'une pâture à chevaux. Les nichoirs à hulotte se trouvent respectivement dans une parcelle boisée à côté du cimetière communal et dans une parcelle forestière au bord des étangs communaux.

Les panneaux ont été rédigés et sont en cours de production par EnergieTeam. Ceux-ci ont pour but de sensibiliser la population au déclin des populations de rapaces nocturnes, avec une présentation de l'action et des espèces ciblées.

“FAUNE & BÂTI” CHAUVES-SOURIS

Chauves-souris Info 03 62 72 22 59

La ligne Chauves-souris Info apporte une réponse rapide aux requérants en situation de questionnement suite à la découverte de chauves-souris.

LES REQUÊTES ET LES TYPES DE BÂTIMENTS

NOMBRE ET TYPES DE REQUÊTES

195 sollicitations dans l’année, avec un pic estival correspondant à l’activité des chauves-souris.

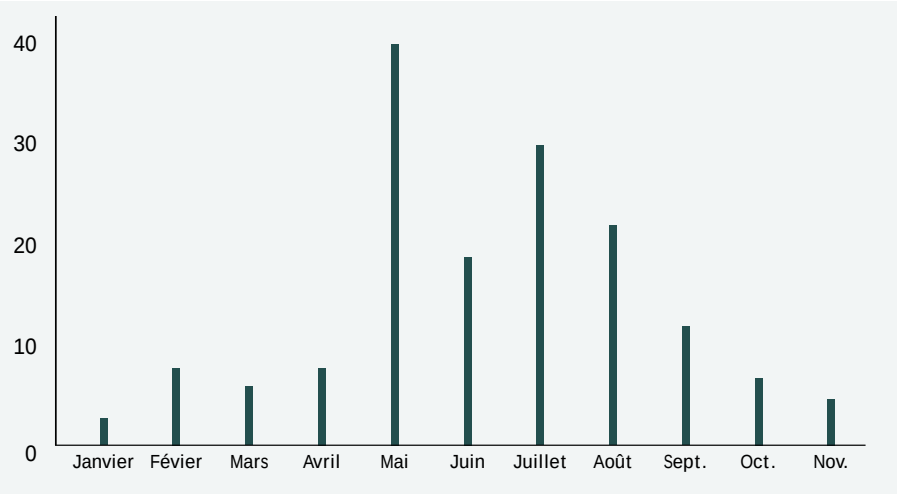

ORIGINE DES REQUÊTES

La répartition départementale est sensiblement identique aux années précédentes :

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REQUÊTES AU COURS DE L’ANNÉE 2023

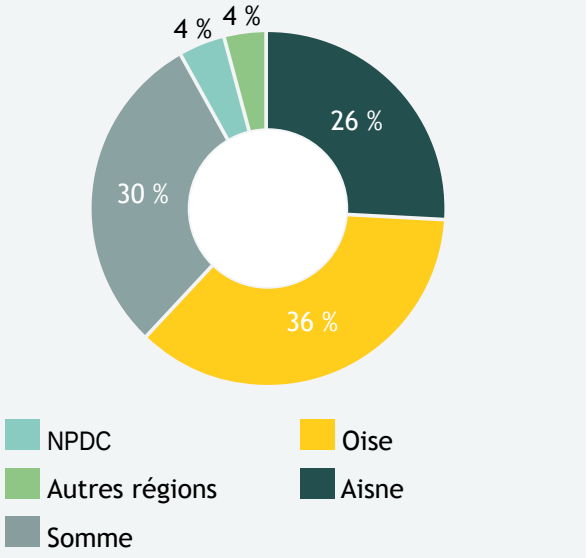

PROPORTION DES TYPES DE REQUÊTES EN 2023

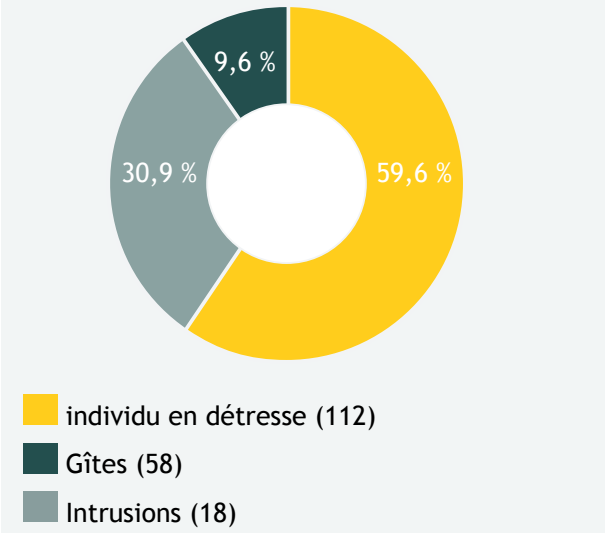

GESTION DES REQUÊTES

L'accueil téléphonique et le suivi des requêtes reposent **majoritairement sur le temps de travail salarié**

La médiation nécessite des compétences d'écoute, d'empathie et des connaissances techniques ; elle se révèle difficile également à mener en fonction des requérants.

Les bénévoles sont d'un grand renfort en période estivale. La ligne étant active tous les jours de la semaine, les bénévoles permettent de tenir cette ligne ouverte en week-end, pendant les congés des salariés, permettant une médiation continue même en période de forte sollicitation (été).

75,4 % assuré par les salariés **25,6 %** par 6 bénévoles : **4 fois plus par rapport à 2022 !**

75,4 %
assuré par les salariés

Les différents types de bâtiments sont les suivants :

- 84 % de maisons individuelles de particuliers (propriétaires le plus souvent)
- 4 % des résidences collectives, immeubles
- 12 % d'autres bâtiments (salle des fêtes, médiathèque, bureaux professionnels…)

Les **chauves-souris sont cachées** dans des interstices de 2 à 3 cm **dans la toiture ou les murs**. Parfois aussi, **les chauves-souris sont accrochées au plafond** ou dans le grenier, derrière des volets roulants etc

LES SUITES DONNÉES

REQUÊTES CONCERNANT LES INDIVIDUS EN DÉTRESSE (BLESSÉES OU AFFAIBLIS)

Contexte dans lequel les 112 individus en détresse ont été retrouvés:

- **62 %** d'individus trouvés dehors, par terre ;
- **38 %** d'individus trouvés dans la maison : en période estivale, suspicion de maternité ;

Un quart des individus en détresse est issu de la prédation chat. Ces observations seront transmises à la SFEPM dans le cadre d'une enquête sur le chat domestique et son impact sur la biodiversité. **La médiation permet ici d'incrémenter les recherches sur l'impact du chat sur la biodiversité.**

TYPES ET PROPORTIONS DES SITUATIONS DANS LESQUELLES LES CHAUVES-SOURIS EN DÉTRESSE SONT RETROUVÉES

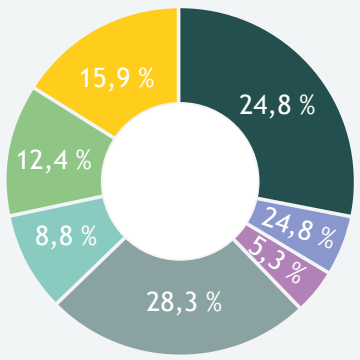

Le devenir des 112 individus en détresse :

- 23,3 % ont été **relâchés par les requérants**
- 3,2 % sont **morts**
- 46,5 % ont été **transférés vers un centre de sauvegarde** pour la faune sauvage

Concernant les transferts seul ⅓ des individus ont été relâchés grâce à un effort de rapatriement rapide notamment de la part des bénévoles

Les requêtes concernant les individus en détresse améliorent la connaissance sur chauves-souris et leurs gîtes: 42 des 112 appels d'individus en détresse ont induit la découverte d'un gîte estival.

42 des 112
appels d'individus en détresse ont induit la découverte d'un gîte estival.

PARTICIPATION À L'ÉPIDÉMIOSURVEILLANCE DE LA LYSAVIROSE

Grâce à la médiation 20 cadavres ont été collectés en 2023, qui seront transférés à l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) début 2024, afin d'analyser si les individus étaient porteurs de la rage.

DEMANDES POUR UNE PRÉSENCE PONCTUELLE

6 requêtes ont été traitées uniquement par téléphone. Les requérants sont sensibles à la nature et demandent des informations sur un animal observé ponctuellement. Les demandes ne présentant pas de caractère d'urgence, aucune intervention n'a eu lieu.

6
requêtes ont été traitées uniquement par téléphone

DEMANDES SUITE À LA PRÉSENCE CONTINUE D'UNE MATERNITÉ DE CHAUVES-SOURIS

45 % des cas nécessitent des aménagements pour contribuer à l'acceptation et à l'amélioration de la cohabitation avec les chauves-souris, dans l'objectif de préserver les populations. C'est notamment le cas pour **17 requêtes qui nécessitent de gros aménagements**. Ces aménagements peuvent avoir lieu:

- **chez des particuliers favorables** à la présence des chiroptères mais souhaitant aménager une partie de l'habitation où se trouvent les chauves-souris;
- chez des particuliers favorables à la présences des chauves-souris mais témoignant de **gênes (bruit, odeur)** nécessitant un aménagement pour amoindrir ces gênes;
- **chez des particuliers défavorables** à la présence de chauves-souris. La médiation ou les aménagements font alors office de tampon pour réduire les potentielles gênes, rassurer les propriétaires et ainsi éviter la destruction volontaire de colonie.

70 %
des requérants sont favorables aux chauves-souris sur la totalité des appels

Sur la totalité des appels, 70 % des requérants sont favorables aux chauves-souris : ils souhaitent en savoir plus sur leurs chauves-souris ou être conseillés pour des travaux.

Les autres sont défavorables aux chauves-souris lors du premier contact. Le travail de médiation sera de désamorcer leur craintes pour leur faire accepter les animaux.

La médiation, au travers de l'échange avec les requérants, la prise en charge des individus blessés, et la proposition d'aménagement, permet de protéger les maternités de chauves-souris de tout acte volontaire ou involontaire de destruction d'habitat ou d'individu.

Une soixantaine d'interventions étaient nécessaires pour identifier et dénombrer les espèces présentes puis caractériser le gîte. Dans la mesure du possible, lorsque l'espèce est connue, le requérant est invité à effectuer le comptage lui-même pour le sensibiliser davantage.

AMÉNAGEMENTS DE SITES À CHAUVES-SOURIS

Le Plan de Relance a soutenu le projet de Picardie Nature de **protéger des gîtes** pour les chauves-souris dans des **bâtiments publics et privés**.

Les espèces bénéficiaires sont inscrites à la liste des espèces prioritaires du Plan National d'Actions et ont des mœurs liés aux bâtiments : Pipistrelle commune, Sérotine commune, Oreillard gris, Petit Rhinolophe, Grand Murin. En tout 14 sites, 11 familles, 3 collectivités, 5 espèces et 1347 chauves-souris ont bénéficié de l'action.

Le projet prévoit également de **partager aux usagers** : 4 actions ont rassemblé 77 participants.

ACCOMPAGNEMENT CHAUVES-SOURIS INFO

Le Chauves-souris Info apporte une réponse immédiate aux requérants questionnés à propos des chauves-souris. La priorité est donnée aux maternités, lieu assurant la continuité des cycles de vie.

L'accompagnement de ces cas de médiations a pour but de revenir sur des sites découverts, affiner la connaissance du site (mieux comprendre comment les chauves-souris l'utilisent), proposer les aménagements nécessaires pour résoudre les problèmes de cohabitation.

Chaque site aménagé se voit donc labellisé "Refuge pour les Chauves-souris"

SITES PRIVÉS ET SITES PUBLICS

En 2023, via les requêtes de la ligne médiation, 17 sites ont été identifiés comme nécessitant un aménagement. Les situations les plus fréquentes sont :

- problème de bruit et d'odeurs
- problème d'intrusion
- problème d'accumulation de guano
- tous les problèmes cumulés
- Les pièces concernées : combles perdus et chambres essentiellement ; grenier et grange parfois.

SITES D'ENVERGURE

Picardie Nature a été sollicitée pour des travaux sur des sites d'envergure en Picardie : Géodomia, Parc du Marquenterre, Abbaye de Fontaine Chaalis. Des maternités étaient déjà identifiées dans ces lieux : l'association a mené l'analyse des travaux et posé les recommandations à suivre pour que les chantiers tiennent compte des espèces protégées. Ces bâtiments seront rénovés tout en conservant les espèces en tenant compte de la réglementation.

OPÉRATION REFUGE POUR LES CHAUVES-SOURIS

NOMBRE DE REFUGES LABELLISÉS

16 nouveaux Refuges ont été signés en 2023 (12 en 2022) !

	NOMBRE DE CONVENTION SIGNÉES EN 2023 : 16		
Départements	Somme : 5	Oise : 5	Aisne : 6
Signataires	15 Particuliers	1 établissement scolaire	
Maternités présentes	5 maternités de Pipistrelle commune 2 maternités de Petit Rhinolophe	1 maternité de Pipistrelle commune	
Gîtes de transit	9		

Le nombre de conventions refuges signées par Picardie Nature est à présent de 119.

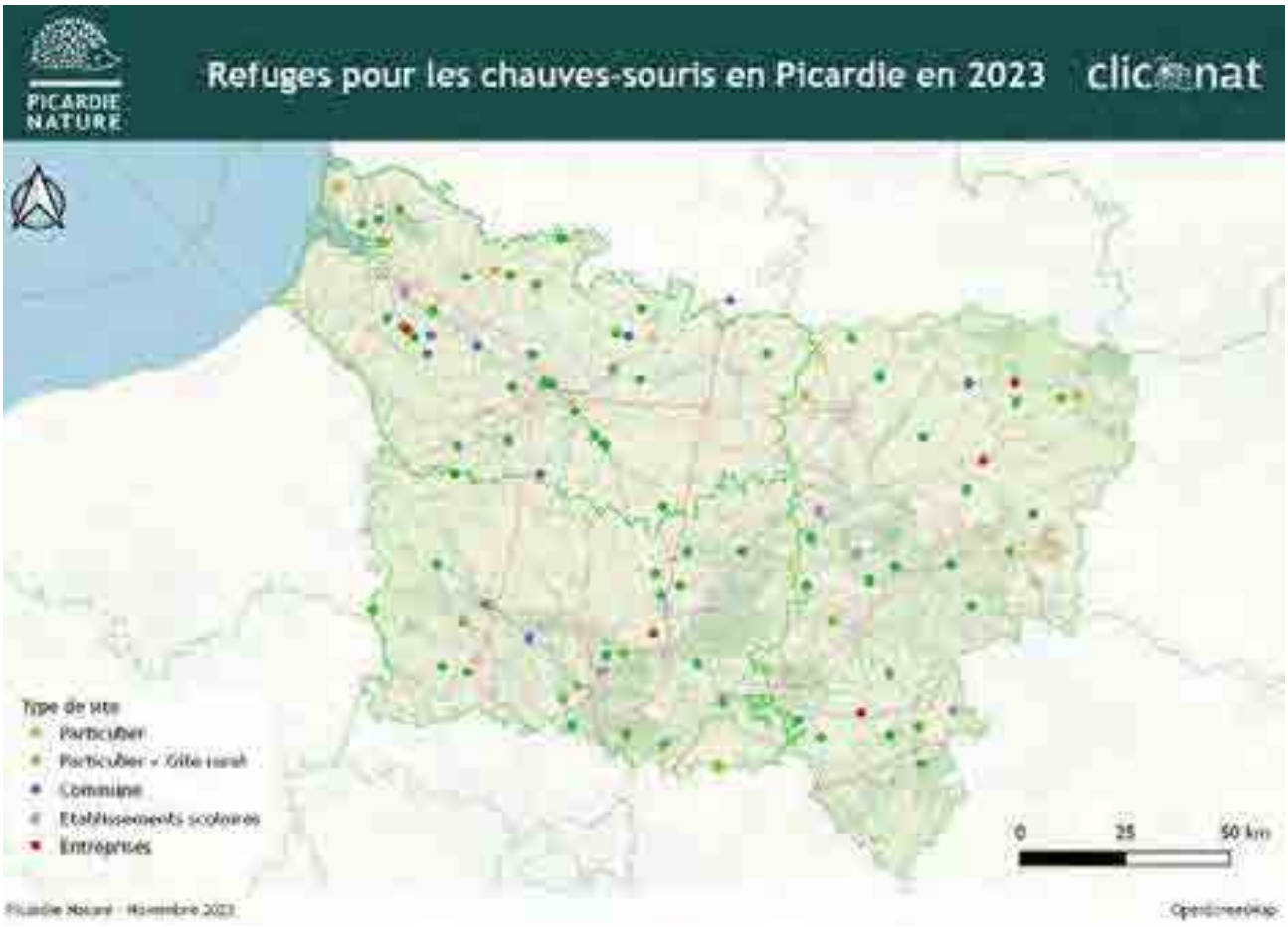

ACTUALITÉS ET ACTIONS DES REFUGES

34 actions ont été menées avec les Refuges. Leur réalisation fut possible par l'implication de bénévoles et de propriétaires avec les salariés :

- 15 inventaires de chauves-souris : 2 inventaires d'hibernation et 13 suivis de maternités.
- 17 aménagements : 17 distributions de gîtes arboricoles et de façades.
- 3 animations : élèves de l'Institut Charles Quentin de Pierrefonds et Lycée du Paraclet, public de la Petite Brasserie de Grandfresnoy.

MISSION "FAUNE & BÂTI" : OISEAUX NIDS D'OISEAUX 2023

Les requêtes

50 requêtes ont été traitées (91 en 2022). Les particuliers, mairies et écoles sont les premiers interlocuteurs.

Dans l'Oise, l'OFB interpelle des communes ayant détruit des nids d'hirondelles sans autorisation préalable. L'OFB les invite à se rapprocher dans l'urgence de Picardie Nature pour être accompagnés dans la régularisation administrative de leur projet et bénéficier d'un diagnostic et recommandations pour compenser la destruction des nids.

Exemples :

- La mairie d'Hombleux a contacté Picardie Nature afin de préserver une colonie d'hirondelles de fenêtre malgré la réalisation de travaux notamment le changement des huisseries au niveau des fenêtres. La prospection réalisée pour évaluer les impacts sur les nids d'hirondelles a été suivie d'une sortie de gîte pour évaluer la présence éventuelle de chiroptères.
- Une intervention pour la mise en place de nids artificiels d'hirondelles de fenêtres aux fenêtres de la mairie de Le Plessier Rozainvillers a permis la découverte d'une quantité de guano dans les combles. Une sortie de gîte en période adaptée sera réalisée.

Nids naturels d'Hirondelle de fenêtre sur la Mairie de Le Plessier-Rozainvillers.

Guano de chauves-souris découvert dans les combles de la Mairie.

TYPE DE DEMANDES	NOMBRE	TYPE DE RÉPONSES
Gênes provoquées par les hirondelles	10	Proposition d'installation de planchettes. Médiation sur les hirondelles. Rappel de la réglementation des espèces protégées.
Risque de destruction de nids	6 (État d'esprit défavorable) 9 (État d'esprit favorable)	Diagnostic sur place (+ prospection chiroptères). Accompagnement technique, décalage des travaux hors période sensible. Accompagnement sur la procédure réglementaire. Suivi de la mise en place de nids artificiels et de bacs à matériaux.
Destructions de nids déjà réalisées	13	Diagnostic sur place (+ prospection chiroptères). Accompagnement technique. Accompagnement sur la procédure réglementaire. Suivi de la mise en place de nids artificiels, avancées de toit artificiel et de bacs à matériaux. Animations
Prévention information	22	Distribution de feuillets sur les hirondelles et les chauves-souris. Fiches sur les différents moyens de cohabitation. Intervention de bénévoles ou de salariés.

Lors de requêtes pour destruction de nids, l'accent est mis sur l'importance de la planification des travaux, et sur les mesures d'accompagnement appropriées au cas par cas. Les diagnostics détaillés incluent aussi la prospection de gîtes de chauves-souris, donnant lieu, si des indices de présence sont trouvés, à des mesures d'accompagnement additionnelles en faveur des chiroptères.

Très belle recolonisation naturelle après travaux de fenêtres

ACCOMPAGNEMENT NIDS D'OISEAUX PROTÉGÉS

1 Aménagement de sites de reproduction

8 sites ont bénéficié d'actions en faveur des oiseaux : l'essentiel sont des bâtiments communaux. Picardie Nature réalise également le suivi de la nidification de sites.

Planchette contre les fientes, un seul tasseau accueille

3 nids reconstruits

VISUELS DE VALORISATION

- 164 autocollants : L'autocollant plaît pour être installé sur une boîte aux lettres ou une voiture !
- 416 feuillets "Des questions sur les hirondelles" plaisent toujours autant !
- 39 panneaux "Ici nous vivons avec les hirondelles" : Commune, bailleurs sociaux et quelques particuliers. Le volume annuel habituel est diffusé.
- 5 panneaux "Bac à boue" : auprès de communes et de bailleurs sociaux.
- 1636 cartes postales.

FAUNE ET BÂTI C'EST AUSSI

DES RENCONTRES TECHNIQUES RÉALISÉES

Deux sessions techniques sur les espèces protégées des bâtiments 30 participants ont répondu à l'appel : agents du Conseil Régional, de Bailleur social, entreprise de menuiserie, Bureau d'étude, fabricant de nichoirs.

Les sujets traités sur la journée :

- Réglementation
- Technique : comment repérer les espèces, solutions à proposer, coût prévisionnel au chantier de rénovation, modification de calendrier
- Écologie des espèces
- Séance pratique pour repérer des indices sur des bâtiments communaux et voir l'installation de planchettes.

GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

- **Séminaire Belgo-picard : Natagora**

La Picardie a accueilli une délégation salariés-bénévoles belge mobilisée sur le sujet Faune & Bati. Workshop "Comment aménager un site", visite de sites "aménagement pour les chauves-souris", présentation "Prise en compte du Martinet noir".

- **Webinaire FNE “Rénovation des bâtiments” : nouveau sujet les espèces !**

Adressé à ses membres, ce webinaire est initié pour agir sur le sujet des énergies. Pour la 1ere fois, l’impact de ces travaux sur les espèces a été présenté et les solutions associées.

LES PROJETS SPÉCIFIQUES

AVEC LA COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

2023 est la 3e année de la mise en œuvre opérationnelle de la convention “Chauves-souris” avec la Communauté d’Agglomération du Beauvaisis. Une très bonne collaboration avec les Services ont permis d’atteindre les résultats et d'identifier quelques évolutions.

- **Avec le Service Architecture**

7 sites appartenant à la CAB ont été expertisés mettant à jour 4 sites à enjeux concernant les Moineau domestique et la Pipistrelle commune.

Ces chantiers programmés auront un impact sur des sites de reproduction de **Moineau domestique** et de **Pipistrelle commune**.

- **Avec le Service Habitat et Logement**

La CAB porte un **Programme Rénovation Urbaine en lien avec l’ANRU**. Picardie Nature accompagne la démolition et construction du Groupe Scolaire Samuel Paty pour y accueillir des systèmes accueillant les oiseaux et les chauves-souris.

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AISNE

Focus 1 : Géodomia : travaux et chauves-souris

Picardie Nature a proposé une assistance à maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental de l'Aisne pour le chantier d'aménagement des combles de **Géodomia à Merlieux-et-Fouquerolles (02)** et la prise en compte de la **maternité de chiroptères** présente dans les rampants (47 pipistrelles communes) : diagnostic sur le bâtiment et inventaires à l'échelle de la commune, préconisations techniques pour une configuration des rampants favorable aux chauves-souris, suivi du chantier, présence lors de la dépose de l'isolant pour prise en charge des individus. Les travaux seront achevés au printemps 2024.

Avec Château-Thierry : mieux connaître la seule maternité de Noctule de Leisler

Une semaine de prospection a été réalisée sur la commune de Château Thierry autour du site connu de Noctule de Leisler. Les résultats :

- Un gîte arboricole d'une maternité de Noctule de Leisler sur le bois Blanchard.
- Une maternité de Pipistrelle commune et une de Sérotine commune présentes au collège

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Dans la continuité des inventaires réalisés sur les collèges de l'Oise, 3 suivis et un aménagement ont été menés en 2023.

La participation citoyenne à Betz bat un **record de mobilisation** : 40 élèves et parents ont participé à la sortie de gîte.

40
élèves et parents ont participé à la sortie de gîte à Betz

À Breteuil, l'aménagement a consisté à insérer des gîtes dans l'isolation thermique par l'extérieur.

SUR LE LITTORAL

Dans le cadre de la réhabilitation de la Ferme de la Maye : Picardie Nature et Biotope mutualisent leurs moyens pour optimiser la prise en compte des espèces protégées. Cette future “Maison de la Réserve” portée par le Conservatoire du Littoral est concernée par 7 espèces d’oiseaux et 8 de chauves-souris inféodées au bâti.

Picardie Nature continue son étude aux côtés du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard sur l’intérêt des blockhaus du Marquenterre pour le swarming.

MESURE D’ACCOMPAGNEMENT ÉOLIEN (MAE) POUR LES CHAUVES-SOURIS

Pour certains projets où la séquence ERc a déjà été appliquée et pour lesquels les mesures d’arrêt des machines sont adaptées au contexte, Picardie Nature propose de mettre en œuvre des actions sur place. La finalité est **Connaître et préserver des gîtes de maternités de chauves-souris sensibles à l’éolien : noctules, pipistrelles et sérotines.**

Les étapes sont : recensement des maternités sur les villages et les boisements, prise de contact avec les propriétaires, évaluation des besoins d’aménagements, hiérarchisation des enjeux, protection et aménagement de sites facilitant la cohabitation.

ASSISTANCE À MAÎTRISE D’OUVRAGE : ESPÈCES PROTÉGÉES ET TRAVAUX EN BÂTIMENTS

Picardie Nature accompagne des chantiers de rénovation de bâtiments avec des espèces protégées en partenariat avec des bailleurs sociaux et des communes notamment.

Un chantier sur deux de réhabilitation thermique (donc avec un objectif environnemental) provoque un impact sur les espèces protégées. Picardie Nature souhaite que les chantiers se réalisent, mais en respectant les espèces et leurs habitats.

La loi interdit le dérangement et la destruction des habitats, néanmoins, elle n’oblige pas un diagnostic espèces protégées (code de l’environnement) lors des projets de travaux (code de l’urbanisme).

Picardie Nature informe, rappelle, accompagne et met en œuvre des solutions grâce à la réglementation et à l’implication des porteurs de projets & entreprises.

BILAN 2023 DES ACTIONS EN JUSTICE

Préambule : Si l'on examine les délais de traitement des affaires traitées par les tribunaux judiciaires et administratifs des années 80 à aujourd'hui, on ne peut que constater un allongement considérable. Ce qui me fait dire régulièrement que la Justice de notre pays est sinistrée et ne dispose plus des moyens humains nécessaires à une bonne instruction des affaires, qu'il s'agisse des tribunaux ou des services de l'État (DDT, DREAL) et d'Établissements Publics comme l'OFB.

De ce fait, un bilan annuel comportera nécessairement un nombre d'affaires jugées en 2023, engagées en 2023 et en cours depuis quelques années, pour la plus ancienne en 2012 !

LES ACTIONS DEVANT LES JURIDICTIONS PÉNALES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LAON

6 affaires d'arrachage de haies dans le bocage de Thiérache. Il s'agit d'exploitants agricoles poursuivis pour destruction d'habitats d'espèces protégées. La stratégie du parquet est de proposer une alternative aux poursuites en invitant les agriculteurs à replanter selon des conditions fixées par l'Office français de la biodiversité. Seuls les exploitants qui n'acceptent pas cette alternative se voient jugés. Généralement les jugements permettent à Picardie Nature de faire reconnaître un préjudice moral et écologique, estimé selon la longueur des haies arrachées. Dans tous les cas, les exploitants sont condamnés à replanter.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SENLIS

Poursuite du soutien à une association locale, l'AAVE (Association pour l'Aménagement de la Vallée de l'Esches) qui a débuté en 2021 par une plainte avec constitution de partie civile pour réalisation de travaux sans évaluation environnementale. Cette action concerne les travaux d'aménagement d'équipements sportifs à CHAMBLY en partie dans une zone humide. L'objectif est d'obtenir une expertise environnementale sérieuse pour que des mesures compensatoires soient enfin mises en œuvre (cf doctrine Éviter +, Réduire, Compenser issue de la loi sur la reconquête de la biodiversité

Tribunal Judiciaire de SOISSONS

Une plainte déposée en octobre 2023, liée directement au dossier Rockwool (voir juridictions administratives), concerne le défrichement du futur site de l'Usine à Coullemelles, en période de reproduction et sans respecter les dispositions préfectorales d'aménagement.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BEAUVAIS

En mai 2022 une entreprise retenue par la Ville de Beauvais procède à des abattages d'arbres (sains pour la plupart) dans une zone humide de grand intérêt écologique, en pleine période de reproduction d'espèces protégées (voir photos). Il n'y avait eu aucune concertation préalable avec notre association et le Conservatoire d'Espaces Naturels qui suivent ce site. Rapidement Frédéric Bouchinet, naturaliste actif à Picardie Nature, se met à la disposition de la brigade de l'OFB pour fournir des données sur les espèces impactées dont certaines sont considérées en danger ou vulnérable sur la liste rouge régionale (campagnol amphibie, couleuvre à collier, Bruant des roseaux, pic épeichette…). En parallèle, le Conservatoire d'espaces naturels procèdent de même pour la flore et les habitats.

L'alternative aux poursuites est privilégiée pour inciter la commune à s'engager dans des mesures de réparation et de compensation dont la mise en œuvre sera plus rapide qu'en passant par une voie judiciaire classique. En octobre 2023 le dossier est finalisé, des réaménagements ont débuté à l'automne 2023 pour certaines espèces (reptiles, tulipe sauvage, orme lisse) et des acquisitions foncières sont en cours.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LILLE

Dans la nuit du 9 avril 2020, la rupture d'une digue d'un bassin de décantation d'une usine appartenant au groupe industriel TEREOS cède, entraînant une grave pollution de l'Escaut, jusqu'en Belgique. L'enquête menée par l'OFB et la DREAL met en évidence de graves dysfonctionnements dans l'entretien des digues et une modification d'un bassin de décantation augmentant la pression sur les parois, jusqu'à la rupture. L'affaire a été jugée en novembre 2022 en présence de nombreuses associations et communes françaises et belges, parties civiles. Le jugement rendu en janvier 2023 reconnait un préjudice écologique estimé à plusieurs millions d'euros.

En octobre 2019, une collectivité la CA2BM débute des travaux de défense contre la mer en baie d'Authie. Ceux-ci sont réalisés sans étude d'impact préalable en utilisant une procédure d'urgence suggérée par le directeur de la direction des territoires (DDTM62) de l'époque. Une procédure pénale a été instruite pendant deux ans et depuis juin 2022 le dossier est au Pôle Régional Environnement de la Cour d'Appel de LILLE, dans l'attente d'une audience pour exécution de travaux sans autorisation, nuisibles aux milieux aquatiques dans un site Natura 2000. En 2023, l'Etat a voulu régulariser cette situation mais le Conseil de gestion du Parc Naturel Marin a rendu un avis défavorable. Aujourd'hui le préjudice écologique persiste avec un gisement de coques définitivement altéré par l'exhaussement des fonds sableux et une gêne à l'écoulement de l'Authie par le maintien d'enrochements perturbants pour la migration des poissons amphihalins (voir photos). Un tiers du volume de sable apporté pour consolider le pied de dune a déjà été emporté par la mer. Les pêcheurs à pied du Crotoy subissent un préjudice économique important. Voilà comment une volonté de "simplification administrativ" en se passant d'une étude d'impact conduit à un désastre écologique et économique !

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AMIENS

10 ans après une plainte déposée en mai 2012 pour dépôt de déchets et remblais en zone ND du PLU de la commune de Corbie (80), la Cour d'appel d'Amiens confirme le jugement du 15 octobre 2019 en ce qu'il n'y aura pas de remise en état des lieux (voir photos). Les deux prévenus sont pourtant bien identifiés et le volume remblayé dans le vallon du Bastion, un quartier de Corbie avait pourtant été chiffré précisément par la DREAL :

Base 37 000 m³ à évacuer (2/3 de la parcelle concernée avant division sur une hauteur de 10 m, soit 37806 m3). Durée du chantier : 1 mois. Location d'une pelle : 850 euros/jour => 17 000 euros (base 20 jours). Transport jusqu'à l'ISDI de Lihons : 8 euros/tonne => 296 000 euros

Cout d'accueil en ISDI : 4 euros/tonnes => 148 000 euros. Au total entre 450 000 euros et 500 000 euros.

Le principal responsable de cette activité illégale n'a écopé que d'une amende de 5000€ dont 4500€ avec sursis. En octobre 2023, Picardie Nature engageait un pourvoi en cassation en sollicitant un avocat spécialisé.

En mars 2023 un particulier était jugé pour ouverture non autorisée d'établissement détenant des animaux sauvages, élevage, vente. Il détenait deux espèces de caïmans, le caïman nain de cuvier et le caïman à lunettes, légalement protégés en Guyane. Il avait également dans un garage un élevage de Grand python. Accessoirement il était aussi poursuivi pour mauvais traitement à animaux car le jour de la visite des agents de l'OFB il avait tenté de dissimuler la présence d'un caïman à son domicile, en le jetant par la fenêtre, passant en quelques secondes, de +25°C à -2°C ce jour de février 2021. Le prévenu a été condamné à 1000 € d'amende, la confiscation de tout son matériel d'élevage et à verser 500 € au titre du préjudice moral à Picardie Nature.

Un caïman nain de Cuvier se vend sur Internet entre 400 et 500 €.

Le 17 août 2023, un jet ski se déplace à grande vitesse dans la baie d'Authie, dérangeant les oiseaux et les phoques. Pourtant les pratiquants de cette activité motorisée savent bien que depuis 2004 un arrêté du Préfet Maritime interdit la pratique du jet ski en baie de Somme et en Baie d'Authie. Notre association est en grande partie à l'origine de cette interdiction. Nos deux estuaires picards restent encore aujourd'hui les seuls estuaires en France où le jet ski est interdit pour le plus grand bien de la faune et pour la tranquillité des lieux, appréciée des touristes.

LES ACTIONS DEVANT LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Deux recours engagés en 2022, en soutien à des associations locales et la fédération régionale France Nature Environnement Hauts-de-France sont toujours en cours d'instruction.

L'exploitation d'une méga-usine de fabrication de frites par une société belge Clarebout Potatoes, le long du canal de l'Aa près de Dunkerque soulève des problèmes d'insuffisance d'étude d'impact portant sur les garanties financières, les rejets atmosphériques, la consommation d'eau, le trafic routier pour approvisionner l'usine avec 2800 tonnes /jour de pommes de terre et sortir 1400 tonnes /jour de produits transformés (et congelés) et un bilan d'émission de gaz à effet de serre très imprécis. Le 9 juin 2023, le TA de Lille ne retient que deux insuffisances, la garantie financière et les émissions de gaz à effet de serre. Pour autant l'autorisation préfectorale n'est pas annulée car l'article L181-18 du Code de l'Environnement, publié par ordonnance le 26 juillet 2017 permet aux juges administratifs de suspendre l'autorisation en laissant un délai au porteur de projet pour régulariser les parties "viciées".

L'extension d'élevages laitiers, sous hangar, atteignant 300 à 500 bêtes se développe dans le bocage de l'Avesnois dans le Nord. De ce fait, comme dans la région bocagère de Thiérache, son équivalent en Picardie, le paysage de bocage associant haies, pâtures et prairies de fauche disparait et avec lui tout un cortège d'espèces végétales et animales. Sans compter que ces concentrations de bovins augmentent la charge en azote sur les sites d'épandage avec des impacts déjà perceptibles sur les cours d'eau et le taux de nitrates dans les nappes d'eau.

Picardie Nature et L214 ont donc apporté leur soutien à l'association locale Refus de l'Elevage Industriel contre une autorisation d'extension délivrée par le Préfet du Nord en mai 2021, sur la commune de Catillon-sur-Sambre. Au départ l'exploitation agricole avait fait une simple déclaration pour un élevage de 150 vaches laitières en 2015. Un contrôle effectué par un Inspecteur des Installations Classées pour l'Environnement (ICPE) en 2017 révèle la présence de 248 vaches dont 190 allaitantes. Un dossier pour 400 vaches est donc déposé par l'exploitant mais incomplet et imprécis, il est complété en plusieurs fois et finalement validé par le Préfet. Nos 3 associations contestent la légalité de l'acte administratif en considérant que ce type d'exploitation relève du régime d'une autorisation et non celui d'un simple enregistrement. Par ailleurs nous contestons le plan d'épandage en raison de calculs erronés. En 2023 des mémoires ont été produits par la partie adverse, assez répétitifs et qui ont pour conséquence une prolongation de l'instruction. Nous espérons une clôture d'instruction et un jugement en 2024.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS

Déjà abordé lors de notre AG en 2023, le contentieux administratif contre l'implantation d'une usine de fabrication de laine de roche à Coullemelle (02) s'est poursuivi en 2023. Picardie Nature agit en concertation avec l'association Sauvons Soissons (soutenue par des juristes de notre affaire à tous), l'association Stop Rock wool et un collectif du même nom. En parallèle le maire de la commune est contraint par les juges administratifs d'examiner de nouveau la demande de permis de construire qu'il avait refusé initialement. En juillet 2023 le TA d'Amiens a retenu un vice de procédure et suspend l'autorisation d'exploiter en donnant un délai de 4 mois à la société pour compléter l'étude d'impact sur les effets cumulés avec les autres entreprises du secteur. Nos associations ont fait appel de ce jugement, en particulier parce que les juges ont totalement ignoré la présence d'une aire d'accueil des gens du voyage qui peut accueillir jusqu'à 400 personnes. Elle est située à 100 m du terrain acquis par la société.

Plusieurs manifestations se sont déroulées sur place et à Soissons, mobilisant notamment des professions de santé (médecins, sage-femme) en raison des rejets atmosphériques annoncés. Pour information l'usine Rockwool de St Eloi-les-mines a rejeté à plusieurs reprises, dans l'atmosphère des quantités d'ammoniac et de poussières dépassant les normes autorisées.

En mars 2020 l'association dépose une requête en annulation contre une autorisation préfectorale permettant aux carrières Chouvet d'exploiter pendant 25 ans une carrière située dans une vaste zone humide sur fond tourbeux de très grand intérêt écologique.

En avril 2021, pour faire stopper les engins qui ont déjà détruit une partie du site, nous décidons de déposer un référé suspension et par une ordonnance du 21 avril 2021 un juge suspend l'exploitation, en raison d'un doute sérieux sur la légalité de l'autorisation portant en particulier sur les mesures d'évitement, de réduction et de compensation écologique.

En mars 2022, nous prenons un coup sur la tête, les juges suivent l'analyse de la Rapporteure Publique et rejettent notre requête en considérant que "le président de l'association Picardie Nature ne justifie pas de sa qualité à agir". Nous faisons appel de cette décision incompréhensible, mais les travaux destructeurs reprennent car un appel n'est pas suspensif en droit administratif voir photos).

Le 23 novembre 2023, la Cour d'Appel de Douai annule le rejet en considérant que notre requête était parfaitement recevable. Les magistrats demandent au TA d'Amiens de rejuger le dossier sur les motifs suivants :

6. En premier lieu, il résulte de l'instruction que le délai de recours contentieux contre l'arrêté litigieux a commencé à courir à compter du 21 novembre 2019 dans les conditions prévues à l'article R. 181-50 du code de l'environnement. ***Or l'appelante soutient, sans être sérieusement contredite, qu'elle n'a pris connaissance de l'arrêté litigieux qu'au début du mois de mars 2020, alors que le prochain conseil d'administration, selon la programmation qui avait été arrêtée, ne devait se réunir que le 7 avril 2020 et n'a pu effectivement avoir lieu que le 10 juin 2020 en raison des contraintes liées à l'épidémie de Covid 19 et, en particulier, à l'hospitalisation de son président.***

7. ***Il s'ensuit qu'avant l'expiration du délai de recours contentieux, la décision d'ester en justice contre l'arrêté litigieux ne pouvait en principe être utilement prise par le conseil d'administration au cours d'une de ses réunions "normalement" prévues au sens de l'article 14 des statuts de l'association.*** *En outre, si l'article 2 de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 a prorogé les délais de recours contentieux qui ont expiré entre le 12 mars et le 23 juin 2020, le président de l'association a introduit la demande de première instance devant le tribunal administratif d'Amiens le 21 mars 2020, avant qu'une telle prorogation ne soit édictée et n'entre en vigueur de manière rétroactive.*

8. ***Dans ces conditions, eu égard au motif d'urgence établi à la date de la saisine du tribunal administratif, le président de l'association était légalement compétent pour ester en justice au nom de l'association en application du dernier alinéa de l'article 14 des statuts****, alors même que, d'une part, le conseil d'administration aurait pu se réunir de manière extraordinaire et, le cas échéant, dématérialisée pour se prononcer lui-même avant l'expiration du délai de recours contentieux et que, d'autre part, l'association pouvait bénéficier pour contester l'arrêté litigieux de la prorogation prévue par l'article 2 de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020.*

PROTECTION DES PHOQUES EN BAIE DE SOMME

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat et de leur mode de vie. Le risque de dérangement est donc bien présent.

Les bénévoles présents sur le terrain interviennent donc pour protéger les reposoirs sensibles et les phoques isolés, notamment en période de reproduction des deux espèces de phoques.

SURVEILLANCE HIVERNALE

Bien que la période soit moins attractive touristiquement, les plages restent tout de même fréquentées, notamment pendant les vacances. La protection des couples mère-petit de Phoque gris apparaît donc nécessaire. En pratique, les bénévoles se relaient à proximité pour assurer une zone de tranquillité et pour assurer le retour de la mère venant allaiter son jeune. Ils informent et sensibilisent également les promeneurs et les utilisateurs de la plage au sujet de la période sensible qu'est l'allaitement et le sevrage pour cette espèce. En plus de cette sensibilisation, les bénévoles peuvent étudier les comportements observés du jeune, de la mère et des interactions entre les deux et avec les autres individus.

Ainsi, les 24 bénévoles investis dans cette action, ont participé au suivi de Fauvette et de son jeune. Découvert le 27/12/2022, il a pu être suivi **pendant 18 jours**. Né en pleines vacances de Noël sur un secteur fréquenté, les activités humaines y étaient régulières. Les interactions avec le blanchon ou avec le couple mère-blanchon n'étaient donc pas rares et auraient pu leur être néfastes sans la protection réalisée par les bénévoles. Ce suivi était d'autant plus sensible que le jeune et Fauvette ont repris le même schéma que l'an dernier, à savoir : se mettre à l'eau régulièrement et dériver vers le Nord. Ils se sont ainsi retrouvés progressivement devant l'esplanade de Quend-plage, puis celui de Fort-Mahon et ont fini au niveau de la pointe de Routhiauville.

Par leurs prospections en amont, par l'organisation et la mise en place des équipes, par leur présence quotidienne sur le terrain, et par le compte-rendu journalier qui ont été réalisés, la surveillance hivernale **durant la saison 2022/2023 représente au minimum 624 heures d'investissement bénévole, soit près de 90 journées.hommes.**

Tout au long de l'hiver, les gardes de la RNN Baie de Somme et les agents du PNM Estuaires Picards et Mer d'Opale se sont également mobilisés pour prêter main-forte à Picardie Nature dans cette mission.

SURVEILLANCE ESTIVALE

La période estivale correspond, quant-à-elle, à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru.

C'est pourquoi, une "surveillance estivale" est en place depuis plus de 30 ans. Dans le cadre de cette action, Picardie Nature accueille des bénévoles estivaux pour prêter main-forte aux bénévoles réguliers durant cette période. Ils sont présents quotidiennement en baie pour réaliser un suivi de la population, pour protéger les reposoirs, et pour sensibiliser et informer le grand public sur la biologie de l'espèce et son environnement.

25
Bénévoles estivaux venus de toute la France en 2023

En 2023, ce sont 25 bénévoles estivaux venus de toute la France, présents au minimum 15 jours consécutifs, qui se sont relayés sur le terrain durant tout l'été.

Cette équipe a permis de sensibiliser près de 13100 personnes au cours des 85 points d'observation organisés, et des 38 points de protection réalisés en cas de jeunes isolés ou de reposoirs sensibles. Autant de personnes sensibilisées à la biologie des phoques et de leur habitat, diminuant par la même occasion le nombre de dérangements engendrés.

Malgré ces actions, sur les 177 naissances, 35 jeunes phoques veaux-marins non émancipés n'ont pas pu être sevrés naturellement : **25 se sont échoués vivants et ont intégré un centre de sauvegarde de la faune sauvage** (LPA de Calais, CHENE d'Allouville-Bellefosse, ou Sea Life de Blankenberge), **et 10 jeunes se sont échoués morts.**

Ces prises en charge représentent un taux de sevrage naturel de 80 %, un des plus bas de ces dernières années (hors année COVID). Ce taux peut être expliqué par différents facteurs :

- de nombreux dérangements, à marée basse comme à marée haute, par des activités qui ne peuvent pas être aisément sensibilisées par les équipes sur le terrain (activités maritimes notamment) ;
- de mauvaises conditions météorologiques en pleine période des naissances, accentuant la séparation mère-jeune et en isolant les jeunes.

Si l'on prend en compte la mobilisation bénévole par action, elles représentent **plus de 2350 h de présence bénévole cumulées sur le terrain, soit 335 journées.hommes.**

PROTOCOLE DE RECENSEMENT STANDARDISÉ HAUTS-DE-FRANCE

Ces dérangements à répétition qui se produisent depuis plusieurs années ont engendré des échanges et des réflexions avec les gestionnaires locaux, tels que la RNN Baie de Somme et le PNM des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale.

Le protocole de recensement des dérangements existe depuis de nombreuses années en baie de Somme et sur les autres estuaires picards. Un premier travail d'homogénéisation avait été mené il y a plusieurs années avec les partenaires de ces secteurs, afin de communiquer sur le même type de code dérangements. Il restait cependant un biais en termes de fréquence de mise en place, puisque le recensement se fait pour l'instant essentiellement en période estivale en baie de Somme.

Afin de réfléchir à cette question, de retravailler le protocole avec les partenaires et de pouvoir le tester et en sortir les premiers résultats, Picardie Nature a accueilli Florie Chauvin en stage de M2 entre mars et août 2023 (figure 9). Grâce à son travail, et les échanges réalisés avec le PNM :

- le protocole a pu être stabilisé en 2023,
- les premiers terrains tests ont pu être réalisés, principalement en baie de Somme, mais également en baie d'Authie et baie de Canche,
- de premières tendances ont pu être dégagées et ont permis de documenter les zones sensibles et les activités génératrices de dérangements.

Ce protocole sera pérennisé dans les années à venir, grâce à la continuité du partenariat entre le PNM et Picardie Nature, l'accueil d'un nouveau stage par le PNM et d'un temps salarié consacré à cette mission côté Picardie Nature.

SENSIBILISER

La sensibilisation à l'environnement désigne le projet visant à éveiller la conscience et à informer les individus sur les enjeux écologiques, les défis environnementaux et les solutions possibles pour préserver et protéger la nature. Cela implique souvent des actions éducatives, des campagnes de communication et des initiatives visant à encourager les comportements respectueux de l'environnement. L'objectif principal de la sensibilisation à l'environnement est d'inciter les individus à adopter des attitudes et des pratiques plus responsables envers la planète.

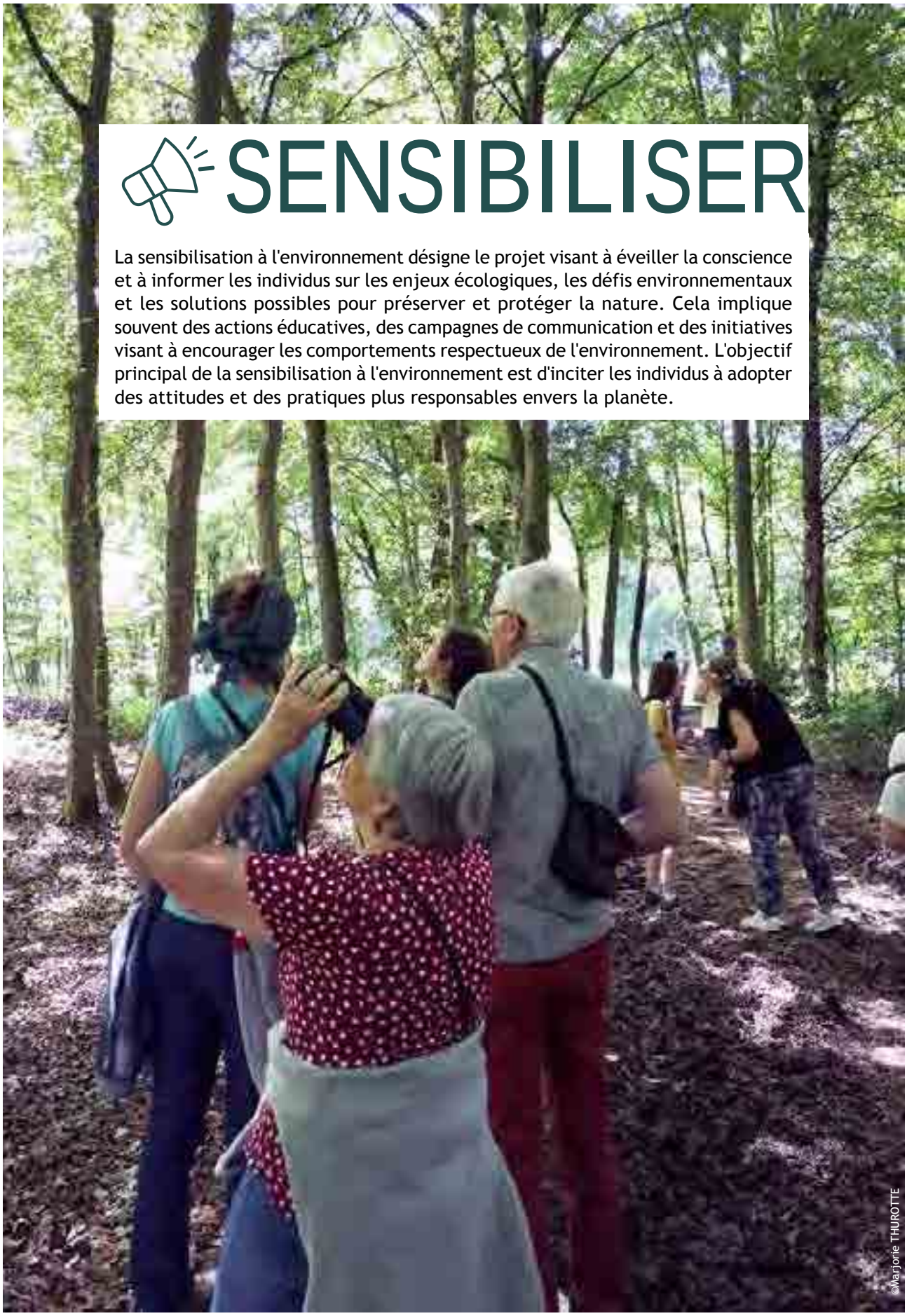

©Marjorie THUROTTE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

©Pauline DELATTRE

L'ANNIVERSAIRE DU MARQUENTERRE

Nous avons participé aux 50 ans du Marquenterre en intégrant leur programme de l'année. Ainsi, nous avons réalisé une conférence "Accueillir la faune sauvage chez soi" qui exposait les enjeux liés à la faune sauvage présente du jardin à la maison, et comment l'étudier et agir en leur faveur.

©Picardie

PICARDIE NATURE OBSERVE LES OISEAUX AU CHÂTEAU !

Le Château de Belloy-Saint-Léonard nous a ouvert les portes de son jardin pour l'animation "Jardin chantant" organisée par la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest. 26 personnes, équipées de jumelles, ont déambulé du jardin au boisement pour rencontrer les oiseaux qui y vivent, apprendre à mieux les connaître et réfléchir aux actions pouvant être réalisées pour les protéger.

QUAND LES ANIMATRICES PARTICIPENT À LA CONNAISSANCE...

L'observation de l'Aromie musquée au cours d'une animation dans la Réserve Naturelle Nationale des Étangs St Ladre à Boves, a permis de saisir la première donnée sur ce site dans ClicNat ! Ce grand coléoptère aux élytres métalliques a réjoui les participants.

Une maternité de Pipistrelle commune a également été découverte au cours d'une Nuit de la Chauve-souris à Milly-sur-Thérain, organisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Le public, dont quelques élus, avait pu alors assister en direct au premier comptage ! Une trentaine était sortie de la cavité du bâtiment où nous avions aperçu du guano.

©Marjorie THUROTTE

PICARDIE NATURE FÊTE LA NATURE À LA MAISON D'ARRÊT D'AMIENS

Notre exposition sur la faune du bâti a été installée dans la bibliothèque de la maison d'arrêt à l'occasion de la Fête de la Nature. Une animation sur cette thématique sous forme de jeu a eu lieu pour un petit groupe de détenus, avec qui les échanges ont permis de les reconnecter un instant à la nature. L'objectif était d'apprendre à mieux connaître les espèces qui survolent leurs bâtiments, comme le bel acrobate du ciel : le Martinet noir.

LES PROJETS

MILLE LITRES

En 2020, Picardie Nature a répondu à l'Appel à Projets "Information, sensibilisation et communication" de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie qui avait pour thématique "Economisons l'eau". Les objectifs de sa politique partenariale et le thème choisi étant en adéquation avec les missions et actions menées par l'association, Picardie Nature a proposé de créer et diffuser un nouvel outil, ludique, pédagogique et éducatif.

Les objectifs généraux de ce projet sont de sensibiliser le public à la préservation de l'eau, et de leur faire (re)découvrir des actions qui permettent d'économiser l'eau.

Pour cela, salariés, volontaires en service civique et bénévoles ont travaillé à la conception d'un jeu nommé "Mille litres", basé sur la mécanique du célèbre jeu "Mille bornes", permettant de transmettre les bons gestes à adopter au quotidien pour économiser l'eau.

Trois grandes actions ont permis de réaliser ce projet. Tout d'abord, il était nécessaire de réfléchir à la conception du jeu, de concevoir une maquette, de le tester avant de faire appel à Olivier DAMIENS, graphiste, pour la réalisation.

En 2023, nos équipes ont pu travailler à la diffusion et à la communication du jeu. Le PDN a pu concevoir l'animation "Devenons écocitoyens de l'eau", incluant ce nouvel

outil. Ce sont les 5 classes du projet "Fenêtres sur l'eau" qui ont bénéficié de cette nouvelle animation, aujourd'hui dans notre catalogue d'animation.

Le jeu est disponible gratuitement au format numérique sur notre site internet et celui de FNE. Accessible à tous, il permettra de sensibiliser un public large, au-delà des frontières de la Picardie !

PARCELLES DE MOBILISATION CITOYENNE (QPV AMIENS NORD)

Initié en 2022 par une coalition de cinq associations membres de France Nature Environnement (Pik Pik Environnement, FNE Midi-Pyrénées, Loiret Nature Environnement, Limousin Nature Environnement, Picardie Nature), ce dispositif a pour but de mobiliser les habitants de six QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) en faveur de la biodiversité et d'encourager la réappropriation populaire des espaces de nature disponibles au sein de ces quartiers. Les associations impliquées ont donc proposé aux habitants de mieux connaître la nature de proximité à travers un programme d'activités co-construit avec les acteurs de quartier et les dynamiques locales.

Ainsi, en 2023, Picardie Nature a poursuivi les actions entamées en 2022 sur le QPV d'Amiens Nord en collaboration avec le Relais Social, association solidement implantée sur le territoire concerné par le projet.

Dans la continuité des 8 animations réalisées en 2022, 3 autres ont été proposées en 2023 sur différents thèmes, toujours reliés à la découverte de la biodiversité "du quotidien" présente au sein des quartiers : un atelier manuel autour de la flore sauvage urbaine, une découverte des oiseaux et une animation sur les chauves-souris (projection d'un film et ateliers sur la thématique).

©Marjorie THUROTTE

La fin du projet a été clôturé par une Fête du printemps : petits et grands ont pu (re) découvrir la nature de proximité à travers des ateliers et des jeux.

Sur 2022 et 2023, à travers 14 interventions, 261 personnes ont été sensibilisées à la biodiversité présente dans le QPV d'Amiens Nord et à l'importance de sa protection.

©Marjorie THUROTTE

Ce projet a été l'occasion d'intervenir auprès de publics qui ne participent habituellement pas aux actions de Picardie Nature. A travers des approches pédagogiques et des activités variées, il a été possible de fédérer les habitants d'Amiens Nord autour de la biodiversité.

De plus, la dynamique impulsée au sein du QPV amiénois a été poursuivie au-delà de l'événement de clôture du projet. En effet, le Relais Social a à nouveau fait appel à Picardie Nature dans le cadre du dispositif "Nos Quartiers d'Été". Au cours de cet événement, l'association a proposé 2 sorties nature dans des espaces naturels de proximité et 2 ateliers de découverte des oiseaux et des insectes.

Pour finir, en octobre 2023, Picardie Nature a été conviée à une journée de clôture entre les associations porteuses du projet. Cette rencontre a été riche en échanges et en partages à travers les retours d'expériences des différentes structures impliquées.

AIRES ÉDUCATIVES

Focus les aires éducatives

- AME Mers-les-Bains (80)
- AME Le Tréport (76)
- ATE RPI Mont-Faÿ (80)
- ATE Maignelay-Montigny (60)
- ATE Rubempré (80)

Ces 5 aires concernent les classes de CE², CM¹ et CM², les animations s'organisent année scolaire par année scolaire.

En septembre 2023, Picardie Nature a transféré au CHENE Normandie l'animation de l'AME du Tréport.

De nouvelles perspectives ont été envisagées afin d'accompagner les écoles vers l'autonomie, dans le but à moyen terme de pouvoir accompagner d'autres établissements. Nous avons également intégré dans nos demandes de financement un budget dédié à la création de malles pédagogiques en fonction des thèmes choisis par les élèves. Un nouveau partenariat avec la Fondation Crédit Mutuel fin 2023 permet de l'envisager.

En 2022-2023, **à Maignelay-Montigny**, les élèves ont décidé de travailler sur les oiseaux. Ils ont pu apprendre à reconnaître certaines espèces à l'aide de critères d'identification visuels et sonores, comment les observer, les cycles de vie des oiseaux sédentaires et migrateurs, les différents nids et les notions de ressources alimentaires et de chaîne alimentaire.

©Laurence GAIGNON

Une fois ces connaissances acquises les élèves ont proposé et mis en place des actions favorables à la préservation des oiseaux sur leur Aire Éducative : inventaire des végétaux qui nourrissent les oiseaux en hiver, mise à disposition les matériaux nécessaires aux oiseaux pour construire leurs nids (boue, brindille, paille, poils d'animaux…), sensibilisation des autres classes de l'école sur la tranquillité des oiseaux en nidification etc.

Après un passage de flambeau entre les élèves de l'année passée et aux nouveaux CE²-CM¹, ces derniers ont décidé en conseil des enfants que l'année 2023-2024 serait consacrée aux araignées.

À Contay, en 2022-2023, les élèves de l'ATE du RPI Mont-Faÿ ont notamment travaillé sur les mammifères forestiers. Cette année, tout comme les élèves de l'ATE de Maignelay-Montigny, les élèves de CP-CE²-CM¹ ont également choisi d'étudier les araignées. Petite particularité pour cette aire éducative : elle est divisée en 2 sites (un principal et un secondaire). Cette année, la classe a décidé de concentrer leur travail sur la zone qui jouxte l'école.

©Pauline DELATTRE

À Rubempré, l'année 2022-2023 a été consacrée aux insectes : détermination des espèces, biologie, relations entre plantes et insectes, rôles dans l'écosystème… En parallèle, les élèves de CM¹-CM² ont pu découvrir le monde des abeilles en visitant le Jardin des Vertueux, à Amiens.

Après cette phase d'apprentissage, la classe a décidé de favoriser la présence des insectes sur leur aire terrestre éducative en semant une bande de fleurs sauvages locales et fournir une source de nourriture aux insectes. Les élèves ont pu transmettre les connaissances acquises grâce à la création d'affiches et au panneau "Pollinisateurs" réalisé par Picardie Nature. Cette grande affiche traitant des aménagements favorables aux insectes au jardin, devrait être posée sur le grillage de l'école pour que les acteurs du

territoire et parents d'élèves puissent profiter des actions menées dans le cadre de l'ATE.

En 2022-2023, les élèves de l'ATE du Tréport ont souhaité travailler sur plusieurs thématiques : l'eau (pourquoi la mer est-elle bleue ?), les coquillages (comment se forment leurs coquilles ?) et la falaise (le phénomène d'érosion). Ces découvertes ont été complétées par une visite à Maréis (découverte du métier de marin-pêcheur, ateliers manuels, aquarium des espèces de la Manche).

À Mers-les-Bains, les deux classes de CE² et de CM² ont respectivement porté leur choix sur les thèmes des hippocampes et des méduses. Ils ont ainsi pu découvrir leur diversité, leur mode de vie et les dangers qui les menacent. D'autres thématiques telles que la respiration et l'alimentation des animaux marins ou les étoiles de mer ont également été abordées.

Cette année de découverte a été clôturée par l'inauguration en juin 2023 d'un panneau de sensibilisation à destination des habitants du territoire et des visiteurs a été inauguré. Les élèves ont ainsi pu échanger avec les anciens élèves de l'AME et la municipalité.

Pour 2023-2024, les élèves de CE² et de CM², ont retenu les sujets suivants : la falaise (son apparition, sa faune), les phoques et les requins.

JEUNES OISI'ENS

Depuis 2019, Picardie Nature participe au dispositif "Jeunes Oisi'ens, agissons pour la biodiversité", porté par le Département de l'Oise (renommé "Educ'Oise" pour l'année scolaire 2023-2024). Ce projet a pour but de valoriser les Espaces Naturels Sensibles (ENS) présents sur le territoire du Conseil Départemental de l'Oise. Il s'agit également d'impliquer les collégiens dans cette démarche grâce à deux temps forts : une animation au sein d'un ENS ou d'une réserve naturelle de l'Oise et une action en faveur de la biodiversité au collège ou dans la commune.

En 2023, Picardie Nature a été sollicitée par trois collèges lors de 4 animations : 2 sorties nature et 2 interventions en classe.

ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX MAMMIFÈRES MARINS

Cette année, 87 animations (points d'observation des phoques au Hourdel, points de protection, expositions et conférences) ont été réalisées. Elles ont permis de sensibiliser près de 14000 personnes, dont 11300 rien que durant la surveillance estivale.

Certaines actions phares ont particulièrement marqué l'année 2023 (figure10) :

- Dans la continuité des moyens de communication réalisés de façon concertée avec l'ensemble des partenaires impliqués dans les actions de suivi et de protection des phoques dans les Hauts-de-France, un panneau de sensibilisation a été réalisé après échange entre Picardie Nature et le PNM. Ce panneau a pour vocation d'être affiché sur les lieux stratégiques de passage du grand public et sur des panneaux mobiles matérialisant les reposoirs sensibles.
- Afin de pouvoir informer un maximum d'hébergeurs sur le pourtour de la baie de Somme, l'association a participé pour sa deuxième année consécutive à la **bourse aux dépliants** organisée par Somme Tourisme.
- **Les échanges avec les acteurs du territoire** (guides en baie et police de l'environnement) ont été facilités et accentués par le biais de différents moyens de communication et de rencontres.
- **Un temps d'échange à destination des habitants de Fort-Mahon** a été organisé avec l'aide de la commune et de l'AME de l'école Raoul Ridoux. Les enfants ayant travaillé tout au long de l'année sur le sujet des phoques et de leur reproduction sur le littoral, notamment pour le Phoque gris, cette rencontre fut un moment fort de leur projet scolaire. Pour Picardie Nature, ce fut l'occasion d'informer les habitants sur ce phénomène naturel qui tend à se pérenniser sur le secteur, du fait de la fidélité au site de mise bas des femelles de cette espèce.

NOUVEAUX PROJETS

CONCOURS SUPER ESPÈCES

Depuis 2021, la DREAL Hauts-de-France porte un projet de valorisation sur la biodiversité locale visant à éduquer le jeune public aux enjeux de cette dernière à travers le “9e art” dans une approche ludique et attractive. Les lauréats ont pu rencontrer Anatole Blondiaux, l’illustrateur, et un(e) naturaliste. C’est ainsi que Picardie Nature a accompagné l’école élémentaire de Cerisy pour leur histoire autour de l’Hirondelle rustique, le Centre Social Est Somme d’Ham pour se mettre dans la peau d’un Hérisson d’Europe, et l’école primaire de Rubempré pour s’immerger dans le fascinant monde des fourmis.

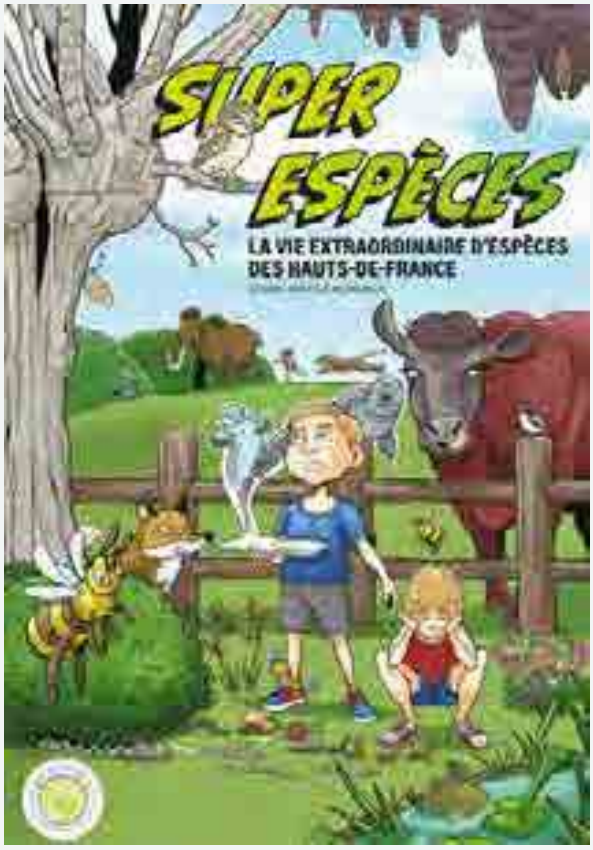

©Marjorie THUROTTE

OÙ EST MARTIN ?

©Marjorie THUROTTE

L'opération "Où est Martin ?" est une opération de sciences participatives mise en œuvre sur la région Hauts-de-France en 2023. Porté par l'URCPIE Hauts-de-France, elle rassemble 13 structures partenaires qui ont réalisé des actions dans le cadre de ce dispositif sur leur territoire respectif. Picardie Nature a proposé un parcours de 8 sorties nature le long de la Somme, à la découverte du Martin-pêcheur d'Europe et des autres oiseaux de rivières. Picardie Nature a également organisé la restitution départementale de l'enquête à Amiens le 18 novembre 2023.

Au-delà de l'animation de cette enquête, nous avons apporté notre expertise et nos compétences pour la saisie des données. Les contributeurs ont donc partagé leurs observations via Clicnat Enquêtes. 36,3 % des données de Martin-pêcheur en Hauts-de-France ont été récupérées via cette mobilisation citoyenne (ce qui représente 365 données sur 1 000 environ). 2 000 personnes ont pu être sensibilisées grâce aux 108 animations réalisées par l'ensemble des partenaires.

Un projet soutenu financièrement par la Région Hauts-de-France et la DREAL Hauts-de-France. Une opération qui ne se poursuivra pas en 2024 mais qui a permis une collaboration quasi-inédite sur notre territoire.

©Martine OSSART

©Marjorie THUROTTE

FENÊTRES SUR L'EAU

En 2022, Picardie Nature a répondu à l'Appel à Projets "Fenêtres sur l'eau" de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, qui avait pour thématique "Raconte-moi une zone humide". L'association a réalisé les 4 actions attendues auprès de 6 établissements scolaires, et une action complémentaire via le projet "Mille litres". Une pédagogie active et progressive avec la découverte de l'eau dans la Nature et au quotidien avec la première séance "devenons écocitoyens de l'eau", qui a permis de se pencher sur un écosystème particulier à la séance 2 "une mare dans la classe". Ensuite, place aux sorties de terrain avec la rencontre des gestionnaires pour appréhender et comprendre la gestion d'une zone humide. Enfin, les établissements ont pu passer à l'action de valorisation.

Les échanges avec ce jeune public ont permis de mettre en évidence le manque de connaissances concernant les milieux aquatiques, pourtant à proximité de leur lieu de vie. Les élèves ayant participé au projet ont pu partager les connaissances acquises grâce aux expositions de leurs dessins dans les fêtes d'écoles et/ou dans les couloirs de l'établissement, aux articles réalisés... Ils ont ainsi pu toucher d'autres élèves de leur établissement, les parents, professeurs et élus.

DÉVELOPPEMENT DES ÉVÉNEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2023 nous avons relancé des événements du développement durable sur le territoire picard.

Début juillet, nous avons donc proposé à la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme d'intégrer notre jeu de piste créé pour la Fête de la Mer et des Littoraux. L'occasion pour les usagers de la plage de découvrir les richesses faunistiques et floristiques de la Baie. Et également les actions menées par les partenaires locaux pour préserver ce patrimoine naturel.

Ainsi, le public pouvait récupérer une carte et un livret de jeu et partir à la rencontre de nos équipes aux points d'observation phoques et gravelots, retrouver une affiche expliquant le phénomène des marais, découvrir la flore des estuaires à l'aide d'un jeu réalisé par le Parc Naturel Marin Estuaires Picards et Mer d'Opale et le Conservatoire Botanique Nationale de Bailleul. Le public a pu découvrir aussi une exposition sur la laisse de mer, observer du plancton marin à l'aide d'un microscope de terrain, observer les oiseaux à la longue vue, apprendre à mieux connaître par des jeux méduses et hippocampes…

Une belle opération rassemblant salariés et bénévoles qui sera peut-être renouvelée en 2024 !

Le second événement auquel nous avons participé est la Semaine Européenne du Développement Durable en septembre. Géodomia, centre de ressources environnementales de l'Aisne, nous a accueilli pour l'animation "Devenons écocitoyens de l'eau".

Les participants ont pu prendre conscience des enjeux liés à l'eau et intégrer quelques gestes du quotidien pour préserver cette ressource, indispensable à la vie.

©Marjorie THUROTTE

PARTENARIATS CRÉÉS CETTE ANNÉE

BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES DE LA SOMME

Dans le cadre du partenariat, nous sommes intervenus lors d'un atelier de la Bibliothèque Départementale de la Somme, le 23 mai 2023. L'objectif de cet atelier était de présenter les sciences participatives aux responsables et agents des bibliothèques et médiathèques ainsi que de leur présenter des outils et moyens d'animation possibles autour de cette thématique. 8 personnes ont donc pu découvrir différents outils pédagogiques : jeux, livres, enquêtes mais également les aménagements qu'il est possible de réaliser pour favoriser la biodiversité au sein des bibliothèques du département. Une présentation de la base de données clicnat (https://clicnat.fr/) et du site d'enquête (https://enquetes.clicnat.fr/) a également été faite.

Lors de nos prospections dans le cadre de la protection des hirondelles, nous avons rencontré (une bénévole et moi-même) un habitant de Saisseval (80) dont les dépendances abritent plus d'une dizaine de nids. Nous ayant rencontrées les années précédentes, il nous avait gardé cette photo, content de partager son admiration devant une si belle nichée ! C'est une personne très sensible à l'accueil et la protection des oiseaux veillant à leur assurer constamment des points d'eau et évitant tout dérangement.

ZOOM SUR L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX OUTILS ET APPROCHES PÉDAGOGIQUES

FAUNE & BÂTI QUIZZ

Au cours de l'année, de nombreuses animations portent la thématique de la Faune du Bâti, que ce soit à destination du grand public, des scolaires ou de publics spécifiques. C'est pourquoi un jeu a été créé pour rendre la transmission de connaissances plus ludique.

Plusieurs manches permettent aux équipes d'apprendre à mieux connaître les espèces présentes dans le bâti, leur biologie, où pouvons -nous les trouver et ce que l'on peut faire pour les préserver. Testé et approuvé, ce jeu rejoindra le futur catalogue d'animations.

ANIMATION HÉRISSON

Dans le cadre du Concours Super Espèces, le PDN a développé une animation destinée au jeune public dédiée au Hérisson d'Europe. Une invitation au voyage où les participants se mettent dans la peau de ce petit mammifère et empruntent plusieurs sentiers qui leur apprennent à mieux le connaître et à remplir leur carnet de voyage. Sentier généalogique, sentier du quotidien, sentier gastronomique, sentier de la vie…et de tous les dangers, et sentier de protection. Autant de routes que d'activités qui intègrent désormais notre catalogue d'animations.

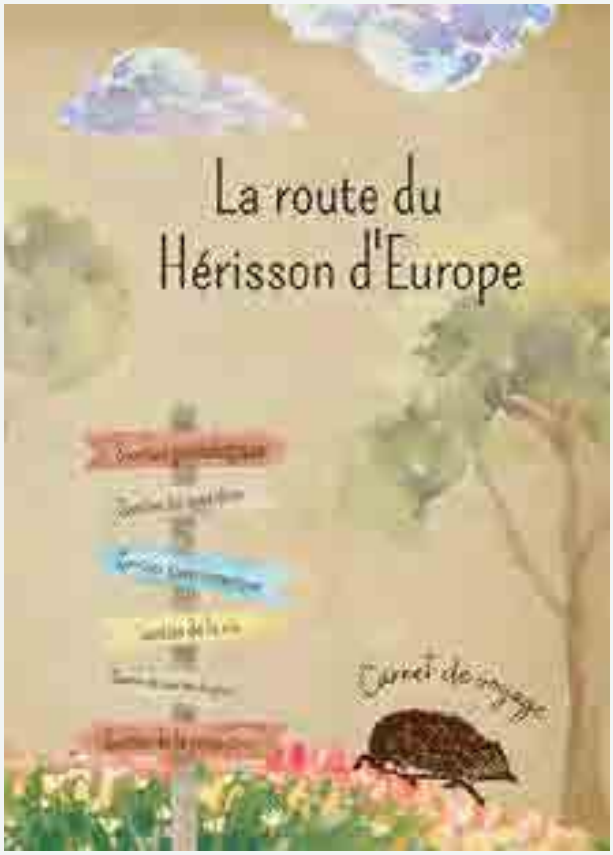

ATELIERS MANUELS

Pour les besoins de nos partenaires et le développement d'animations nature statiques, notamment lors d'événements, nos animatrices ont développé des activités manuelles. Le public a ainsi pu créer cette année un éventail des animaux forestiers, une fleur en papier dont les pétales représentent quelques papillons et leurs plantes hôtes, ou encore fabriquer une cocotte en papier qui leur permet d'apprendre à mieux connaître les insectes tout en s'amusant !

Au cours d'un atelier organisé conjointement avec le Relais Social Amiens Nord pour "Nos Quartiers d'Été", petits et grands ont été invités à reproduire l'oiseau de leur choix. Ils ont pu observer attentivement les détails du plumage et assembler des éléments naturels avec de la colle végétale pour les représenter.

©Marjorie THUROTTE

JEU DE L'OIE MÉSANGES

©Pauline DELATTRE

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Sains-en-Amiénois (80), les élèves de CM1-CM2 de l'école primaire ont pu bénéficier d'une animation sur le thème des oiseaux. Après une phase de découverte générale, l'accent a été mis sur la biologie des mésanges bleues, pour lesquelles des nichoirs ont été installés sur l'arboretum jouxtant l'établissement. Les élèves ont donc été invités à partir sur les traces de leurs petites protégées à travers un jeu de l'oie créé pour l'occasion. Une excellente manière de découvrir le mode de vie de cette espèce bien connue des jardins et les menaces qui pèsent sur elle.

CAP SUR LES STANDS

Au cours de l'année, Picardie Nature a été sollicité pour participer à de nombreux événements sur le territoire. Nous avons tenu une dizaine de stands, parfois animés, afin de promouvoir les actions de l'association. Nous avons remarqué la nécessité de mettre à jour notre matériel et supports visuels, et de dynamiser la mobilisation bénévole pour ce type d'action.

Nous avons engagé une réflexion pour moderniser des outils, une réorganisation pour développer ce genre d'action sur le territoire. Elles ont défini les enjeux de notre participation à certains événements, que ce soit d'un point de vue partenarial, géographique, ou encore de valorisation.

©Bruno TONDELLIER

D'autres personnes ont été associées comme Bruno Tondellier, fidèle bénévole et bricoleur, qui a conçu de superbes présentoirs en bois pour les stands de 2024. Une réflexion autour de la création de roll-up et autres supports visuels est en cours.

De belles perspectives pour l'année à venir avec notamment la participation de Picardie Nature au Festival de la BD à Amiens.

La réalisation d'un calendrier des stands pour 2024 permettra d'avoir une vision globale autour de cette activité et d'être présent lors des événements incontournables.

©Marjorie THUROTTE

LEXIQUE

CBNB
Conservatoire Botanique National de Bailleul

CEN
Conservatoire d'Espaces Naturels

GON
Groupe Ornithologique et Naturaliste

ZNIEFF
Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

ONF
Office National des Forêts

OFB
Office Français de la Biodiversité

DREAL
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

CPIE
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

PNR
Parc Naturel Régional

ERc
Éviter, Réduire, compenser

SFEPM
Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères

CONCLUSION

Au terme de ce document, nous retiendrons de 2023 les principaux faits marquants suivants :

- Le développement de Clicnat-Géonature qui se poursuit en particulier autour de l'outil de restitution des ABC (OBEPINE) d'une part et de la mise en œuvre du module de validation d'autre part ;
- L'accompagnement des travaux du SINP régional porté par l'Agence Régionale de la Biodiversité créée en 2022 ;
- L'essor de partenariats régionaux nouveaux et concrets : commune de Montdidier notamment (ABC) ainsi que plusieurs partenaires du monde agricole (exploitants) ;
- La poursuite de projets transversaux comprenant un volet étude-inventaire, et aussi un axe protection et sensibilisation : actions biodiversité en grandes cultures, divers ABC et programme gravelots en sont quelques exemples ;
- L'étude conséquente financée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sur "mammifères et ripisylves" avec le GON et la CMNF ;
- Plusieurs études chiroptérologiques significatives avec radiopistage comme en forêt de Retz (02) dans le cadre de Natura 2000 ;
- La dynamisation du volet Enquêtes participatives : "Où est Martin" une bonne partie de l'année 2023 ;
- Le partenariat poursuivi avec le GON dans le cadre de l'échelle Hauts-de-France et notamment sur plusieurs réseaux naturalistes, pour l'atlas des coccinelles, sur le projet Mammifères et ripisylve ou encore sur les listes rouges régionales ;
- La poursuite du travail sur la dynamisation de la vie des réseaux naturalistes (notamment publication d'un guide de formation bénévole et tenue d'une journée d'intégration naturaliste en baie de Somme le 30 septembre) ;
- L'appui aux politiques publiques confirmé : notamment pour le Conseil départemental de l'Oise (processionnaire du chêne et le Schéma ENS) et pour la DDT de l'Oise (Guide sur la prise en compte de la biodiversité des haies) ;
- La conférence régionale faune sauvage : l'un des moments forts de l'année devant un public très nombreux à Hypercourt (co-organisation GON-Picardie Nature) ;
- La réponse aux requêtes Chauves-souris Info s'est poursuivie, l'engagement bénévole a permis plus de rapatriements, de prise en charge d'individus en détresse et de découvertes de nouvelles maternité par ce biais ;
- Des actions d'inventaires et de préservation de sites aux côtés des sites Refuges pour les Chauves-souris sont possibles par l'implication des salariés et de bénévoles ;
- L'accompagnement des acteurs du bâti dans la prise en compte des chiroptères ;
- Picardie Nature est bien identifiée comme experte sur le sujet de la cohabitation avec les hirondelles et de nouvelles sollicitations proviennent sur les oiseaux ;
- Pour permettre la prise en compte des espèces partout sur le territoire, Picardie Nature se lance dans le rôle de locomotive auprès des autres acteurs ;
- Avec l'URCPIE, des échanges s'intensifient pour partager nos pratiques ;
- Avec la LPO Hauts de France, une discussion s'amorce à propos du groupe de travail sur le projet "Hirondelles et Martinets dans la rénovation" et d'autres espèces ;
- Le renforcement de nos actions d'études et de protections des phoques en Baie de Somme. Notamment via France Nature Environnement, nous avons obtenu un financement en partenariat avec le Chêne dans le cadre de l'émission de TV : les super-pouvoirs de l'Océan ;
- Des actions de sensibilisation au 4 coins de la région et qui s'appuient sur nos actions d'études et de protections ;
- Des projets lancés en 2023 qui trouvent un aboutissement en 2024 : participation au festival de BD d'Amiens, au projet Super Espèces avec une médiathèque, etc.

BLOC NOTE

PICARDIE NATURE

233 rue Eloi Morel
80000 AMIENS

03 62 72 22 50

picardie-nature.org

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
MEMBRE